VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 22 JANVIER 1924 NUMERO 33

Adressez tout ... ance à "LA LI..."
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

UN DEBAT SUR L'ADRESSE QUI COMMENCE A SE PROLONGER

Les ouvriers et les conservateurs critiquent le gouvernement — Retour sur les campagnes de Carillon et de Mountain — Le premier ministre expose la situation générale de l'agriculture — M. Albert Préfontaine explique sa position d'ancien conservateur rallié au parti progressiste

Le débat sur le discours du trône, inauguré par M. Norris, a été continué mardi par M. John Queen, chef du parti ouvrier, député de Winnipeg. Celui-ci a reproché au gouvernement son incapacité à améliorer les conditions actuelles et à soulager même la classe qu'il est supposé représenter le plus particulièrement. Le parti des fermiers, a-t-il dit, a été élevé au pouvoir parce qu'il a fait valoir que les conservateurs et les libéraux, dans le passé, n'avaient pas servi les intérêts des fermiers. Aujourd'hui les fermiers eux-mêmes ont entre leurs mains l'administration de la province, mais ils n'ont encore apporté aucune solution aux problèmes qu'ils prétendaient si faciles à résoudre, du temps qu'ils étaient dans l'opposition. Le gouvernement doit des excuses à l'administration Norris, car il n'a fait que marcher dans la trace de ses prédécesseurs.

Le chef du parti ouvrier a dénoncé la réception donnée récemment par le lieutenant gouverneur Sir James Aikins au Parlement comme "un étalage vulgaire de richesse". Le problème de la souffrance à côté de l'opulence est l'un des plus sérieux du jour, et il justifie l'existence du parti ouvrier pour travailler à le résoudre.

Les adonnés aux narcotiques

Au début de la séance, M. William Ivens, autre député ouvrier de Winnipeg, a demandé que quelque chose soit fait en faveur des victimes des narcotiques. "Il y a, au Manitoba, un accroissement alarmant du nombre de ces victimes. Il s'agit d'une maladie, déclare-t-il, et il n'y a pas lieu d'envoyer ces personnes en prison. Ce qu'il faut dans la province, c'est une institution qui reçoive ces malades et leur donne les soins nécessaires.

Le chef conservateur

Le major F.-G. Taylor, chef du parti conservateur, se plaint du manque de substance du discours du trône. Il parle assez longuement des récentes élections partielles et dit que l'hon. Charles Cannon n'a pas lieu de se féliciter de son succès, puisqu'il n'a obtenu que 60 ou 70 voix de plus que lors de son élection comme simple député. Les conservateurs, au contraire, ont gagné 303 voix.

L'orateur critique sévèrement la nomination de R.-D. Waugh comme président de la commission des liqueurs aux appointements de $12,000 par année. C'est un "crime", dit-il, de payer un homme $12,000 pour un travail de ce genre.

Le député de Portage la Prairie condamne le système de vote transférable dans les circonscriptions à un seul député et blâme le gouvernement au sujet de nos écoles fermées.

Le premier ministre

M. Bracken, au début de son discours, donne la constitution actuelle de la Chambre: gouvernement, 27; indépendants, 8; conservateurs, 7; libéraux, 7; ouvriers, 4, soit un total de 26 pour l'opposition. Il se dit très heureux du résultat des élections partielles, qui indique que la population en général est satisfaite de son administration.

Le premier ministre expose la situation générale du point de vue de l'agriculture, la principale source de revenus de la province, et affirme que si les derniers douze mois ont été très durs pour elle, les perspectives d'avenir sont encourageantes.

Le grand problème agricole au Manitoba, dit M. Bracken, n'est pas tant le marché que la réduction dans les prix de production. Ceux-ci ont augmenté considérablement par la hausse survenue dans les machines agricoles. Les fermiers, pour se maintenir, sont obligés de faire appel à leurs réserves. Ils n'achètent pas autant qu'ils le voudraient parce qu'ils n'ont pas l'argent. Et quand le fermier ne peut acheter, l'homme d'affaires souffre. En plaçant l'industrie agricole sur une base solide, nous n'aidons pas seulement les fermiers mais toutes les classes de citoyens. L'industrie agricole porte un fardeau formidable. Il y a plus de production et moins de consommation de blé. Tout ce qui va sur la ferme est acheté aux prix de guerre et tout ce que le fermier vend est cédé aux prix d'avant-guerre.

L'économie nécessaire

Trop d'argent a été dépensé pour des choses non essentielles. Les individus et les gouvernements ont été également coupables de gaspillages. Il faut pratiquer l'économie et reconquérir les anciens marchés. Nous payons trop cher pour ce que nous avons et nous recevons trop peu pour ce que nous avons à vendre. Si le public ne peut acheter et n'a pas l'argent pour payer, nous ne pouvons vendre. De nombreux pays d'Europe où nous avions coutume d'expédier de grandes quantités de nos produits ne sont plus nos clients parce qu'ils n'ont ni l'argent ni le crédit nécessaire pour acheter nos marchandises.

M. Bracken termine son discours en exprimant le souhait que tous les députés travaillent non pour le bénéfice d'un parti ou de leurs électeurs, mais de la province et de toute la population.

Les indépendants

On s'amuse un peu aux dépens des indépendants, devenus le second parmi les groupes comme importance, à l'occasion de leur demande d'une salle pour tenir leurs caucus. On veut savoir en quoi consiste au juste le parti indépendant. M. Joseph Hamelin (Sainte-Rose du Lac), comme membre de ce parti, ne peut laisser passer ces remarques en silence. Il en profite pour protester contre la façon dont les sièges dans la salle ont été distribués aux indépendants. Il déclare en outre qu'il n'a pas honte d'avouer que son but, en allant dans le comté de Mountain, était de faire battre le ministre de l'éducation.

La correspondance entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur

M. Bracken a refusé de soumettre à la Chambre la correspondance entre le gouvernement et le lieutenant gouverneur. Cette demande a été faite par J.-T. Haig, conservateur; il s'agissait du transfert du département du contrôleur général à celui du trésorier provincial. Le premier ministre a invoqué l'inconvenance d'entrainer le représentant du roi dans une controverse publique. Bien que les chefs des différents groupes d'opposition aient accepté le refus sans protestation, C.-A. Tanner, député ouvrier de Kildonan et St. Andrews, a blâmé la mesure en termes énergiques.

La situation de M. Préfontaine

Avant l'appel de l'ordre du jour, jeudi, M. Préfontaine a demandé la parole pour une question de privilège. Relevant certaines remarques du chef du parti conservateur, qui avait dit qu'il espérait que "le secrétaire provincial n'avait pas vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles lorsqu'il était entré dans le cabinet progressiste", M. Préfontaine explique longuement pourquoi il s'est rallié au parti des fermiers. Après avoir été député pendant vingt ans, il avait décidé de se retirer de la vie publique. Les fermiers, à cette époque, menaient une vigoureuse campagne d'organisation et il avait assisté à quelques-unes de leurs réunions. Un peu contre sa volonté, on l'avait décidé à rentrer dans la vie publique, quelques-uns de ses anciens électeurs insistant pour qu'il accepte la nomination au nom du nouveau parti. On l'avait assuré que s'il acceptait, les électeurs de Carillon seraient heureux de lui laisser carte blanche. Il ne se souciait pas de s'engager à soutenir un parti qui, à ce moment-là, était sans chef; il ne voulait soutenir aucun parti, à moins qu'il ne fût satisfait du chef. Une fois l'élection faite et le premier ministre actuel choisi pour chef, il comprit qu'il pouvait facilement accorder son appui loyal à la nouvelle administration.

"Si, à un moment quelconque, ajoute M. Préfontaine, je deviens mécontent du gouvernement actuel, je me retirerai de la vie publique ou passerai du côté de l'opposition et retournerai devant mes électeurs pour leur expliquer les raisons de mon attitude. Je trouve les remarques du chef des conservateurs très inopportunes. Aucune offre d'une position dans le cabinet ou ailleurs ne pourra me faire oublier mes principes et ceux qui me connaissent bien savent que cette déclaration est vraie."



HON. T.-C. NORRIS,

chef du parti libéral et chef officiel de l'opposition, qui reparait à la Chambre après une longue absence causée par la maladie.

Encore les élections partielles

Les conservateurs en ont avec les élections de Mountain et de Carillon; ils ne peuvent en détourner leur esprit. M. Sanford Evans (Winnipeg) y revient encore vendredi. Il tient surtout à dégager son parti de toute responsabilité dans l'affaire de la construction du Parlement, sous l'administration Roblin. Lorsque le scandale a été découvert, en 1915, les conservateurs se sont réorganisés et se sont choisi de nouveaux chefs. Ils n'ont rien à voir avec ce qui s'est passé avant eux.

Un discours socialiste

M. C.-A. Tanner (Kildonan et St. Andrews) annonce que les députés ouvriers s'opposeront au bill du vote transférable. "Nous sommes pour la représentation par la population plutôt que par les circonscriptions, dit l'orateur, qui se plaint que la population urbaine n'a pas la représentation qui devrait lui revenir.

Le député ouvrier préconise la reconnaissance du gouvernement soviet et le règlement immédiat du problème des réparations allemandes sur une base qui réhabilite l'Allemagne comme nation acheteuse. Il prévient que ses collègues et lui combattront de toute leur vigueur toute tentative pour réduire les salaires de l'industrie agricole. Il attaque aussi énergiquement le memorandum soumis au gouvernement par l'association des patrons du Canada, qui demande le rappel ou l'amendement de diverses lois ouvrières.

Comités permanents

Les comités de la Chambre ont été constitutés comme suit:

Amendements aux lois — MM. Bracken, Black, Cannon, Clubb, Craig, McLeod (Arthur), Préfontaine, Bachynsky, Bayley, Bernier, Breakey, Campbell, Compton, Downes, Edmison, Foster, Griffiths, Haig, Jacob, Little, Muirhead, McGregor, McKinnell, Queen, Mme Rogers, MM. Tanner, Taylor, Yakimischak.

Comptes publics—MM. Black, Clubb, Craig, Préfontaine, Barclay, Berry, Boivin, Breakey, Campbell, Compton, Edmison, Evans, Farmer, Griffiths, Haig, Hryhorczuk, Ivens, Jacob, Yakimischak.

Affaires municipales — MM. McLeod, Préfontaine, Barclay, Bachynsky, Bayley, Berry, Boivin, Breakey, Brown, Campbell, Compton, Esplen, Evans, Farmer, Foster, Hamelin, Hryhorczuk, Mooney, McGregor, McKinnell, Ross, Short, Sigfusson, Spinks, Tanner, Taylor, Willis, Wolstenholme.

Agriculture et immigration — MM. Bracken, Cameron, Bayley, Berry, Brown, Emmond, Esplen, Griffiths, Hamelin, Ivens, Kennedy, Mooney, McKinnell, McLeod (Deloraine), Norris, Short, Spinks, Willis, Wolstenholme.

Chemins de fer, téléphones et télégraphes — MM. Black, Cameron, Cannon, Clubb, Bachynsky, Bernier, Brown, Compton, Downes, Hryhorczuk, Ivens, Kirvan, Little, Muirhead, McLeod (Deloraine), Newton, Norris, Rogeski, Tanner.

Privilèges et élections — MM. Bracken, Cameron, Cannon, Bayley, Downes, Emmond, Foster, Griffiths, Ivens, Jacob, Little, Mooney, Muirhead, McKinnell, Newton, Rogeski, Short, Sigfusson, Willis.

Bills privés, impressions et bibliothèque — Bachynsky, Barclay, Bernier, Boivin, Brown, Farmer, Foster, Kirvan, Mooney, Muirhead, McGrGegor, McLeod (Deloraine), Newton, Queen, Mme Rogers, MM. Ross, Short, Wolstenholme.

M. Dunning n'a pas l'intention d'entrer dans la politique fédérale

Régina — Toutes les rumeurs de l'entrée de M. Charles Dunning, dans le cabinet Mackenzie King, se sont évanouies jeudi, au retour du premier ministre provincial de la capitale fédérale.

"Je ne suis pas allé à Ottawa, a-t-il déclaré, dans l'intention d'entrer dans la politique fédérale et M. King ne m'a pas demandé d'entrer dans le gouvernement.

"M. King désirait discuter avec moi un certain nombre de questions, la plupart de grande importance pour la population de la Saskatchewan.

"Lorsque l'on m'a demandé d'aller à Ottawa dans ce but, j'ai été heureux de le faire, surtout parce que les circonstances me fournissaient l'occasion d'insister avec plus de force sur cette opinion que j'ai fréquemment exprimée en public, à savoir que les meilleurs intérêts du Canada et de l'Ouest en particulier, demandent une coopération plus étroite entre les libéraux et les progressistes."



M. WALTER PRATT

Gérant-général du service des wagons-lits et des wagons-restaurants du Chemin de fer national du Canada, qui prend aussi la direction des hôtels du réseau, à la suite de la démission de M. D. B. Mulligan, gérant-général du service des hôtels du Chemin de fer national du Canada.

CHUTE DU GOUVERNEMENT BALDWIN

Le cabinet conservateur est renversé par un vote de non-confiance de 328 contre 256 — Il présente sa démission aujourd'hui — Ramsay MacDonald va être appelé à constituer un ministère ouvrier

Londres, 21 janvier — Le gouvernement conservateur Baldwin a été renversé ce soir. La Chambre des Communes, par un vote de 328 contre 256, a adopté l'amendement ouvrier à la réponse au discours du trône.

Cet amendement déclarait que "le gouvernement actuel de votre Majesté n'a pas la confiance de la Chambre des Communes".

La défaite du gouvernement Baldwin ouvre la voie au premier ministère ouvrier d'Angleterre.

Renversé par les ouvriers et les libéraux, Baldwin présentera sa démission au roi Georges demain et celui-ci chargera Ramsay MacDonald, chef de l'opposition, de former un cabinet.

MacDonald espère pouvoir annoncer la formation de son cabinet mercredi. Il a déjà choisi ses hommes.

On s'attend à ce que le parlement soit ajourné pour une quinzaine, afin de permettre l'organisation du nouveau gouvernement.

Le Prince de Galles et le Duc d'York étaient parmi les spectateurs des galeries, lors de la chute du gouvernement.

Le chant du cygne

A la fin du débat sur le discours du trône, M. Baldwin a fait l'éloge de son gouvernement. "Nous ne laissons pas de problèmes pendants à nos successeurs, a-t-il déclaré. Ma conscience est claire. Si nous sommes défaits — comme nous nous attendons à l'être — nous ne nous diviserons pas en fractions d'opposition."

Le premier ministre a dit que "Ramsay MacDonald ne pourrait édifier un état socialiste sur les sables mouvants d'un cinquième du vote national."

MacDonald a été bruyamment applaudi lorsqu'il s'est levé pour parler. Il a déclaré qu'il n'y avait pas de ligne nettement tranchée entre les doctrines nationalistes et celles d'aucun autre parti. Il a reconnu que dans certains milieux on redoutait un gouvernement ouvrier, mais a dénoncé ceux qui le représentaient comme devant confisquer la propriété.

Une formidable ovation est partie des rangs ouvriers lorsque, au moment du vote, on s'est aperçu que les libéraux se rangeaient de leur côté.

A PROPOS DE CETTE FUSION

Beaucoup sont à se demander quels avantages la Banque d'Hochelaga a pu avoir en vue en absorbant la Banque Nationale.

Car, après tout, la Banque d'Hochelaga est une bonne et vieille banque. Sa gérance a été impeccable depuis sa fondation, et comme résultat, elle a pu, au cours de son existence, augmenter d'année en année le chiffre de ses affaires, sa réserve spéciale, et en plus a réussi à mettre son actif dans un état tellement liquide, qu'aujourd'hui cette banque est parmi les plus fortes du pays.

Pourquoi alors la Banque d'Hochelaga a-t-elle cru bon d'absorber la Banque Nationale?

Il ne faut pas mettre les choses pires qu'elles ne sont. Quoique la Banque Nationale n'ait pas, dans les dernières années, fait de très bonnes affaires, nous ne croyons pas qu'elle était près de la banqueroute. De plus, la Banque Nationale occupait certainement plusieurs postes stratégiques dans la province de Québec; elle comptait parmi ses directeurs quelques-uns des hommes les plus influents dans le commerce canadien-français; elle avait l'appui de tout le clergé et de toutes les communautés religieuses dans les districts où elle opérait. Cela est de soi une force morale des plus importantes.

Etant donnée donc la force financière bien reconnue de la Banque d'Hochelaga, il est sûr et certain qu'elle pouvait, tout en venant en aide à la Banque Nationale, élargir elle-même son champ d'action, augmenter son capital ainsi que le nombre de ses déposants.

En somme, nous devons envisager l'absorption de la Banque Nationale par la Banque d'Hochelaga comme une transaction financière qui tournera certainement à l'avantage des actionnaires des deux banques, plus cependant aux actionnaires de la Banque d'Hochelaga, puisque les actionnaires de la Banque Nationale ont dû se contenter d'une action de la Banque d'Hochelaga pour chaque deux actions qu'ils détenaient dans la Banque Nationale.

Le personnel de la gérance générale de la Banque d'Hochelaga a donné dans le passé des preuves tellement évidentes de capacité, que les Canadiens français peuvent envisager en toute confiance l'avenir de la Banque d'Hochelaga dans le domaine du grand commerce de la province de Québec et du Dominion tout entier.

Nos évêques en conférence

Montréal — La conférence des évêques et du clergé catholiques du Dominion sur le problème de l'émigration du Canada aux Etats-Unis, s'est ouverte jeudi. On donnera plus tard le compte-rendu des délibérations.

M. Rodolphe Lemieux ne veut pas être ministre

Ottawa — On insiste fortement auprès de l'hon. Rodolphe Lemieux pour le décider à accepter le portefeuille de la justice. Ceci ferait l'affaire du gouvernement qui doit nommer un Montréalais pour succéder à Sir Lomer Gouin.

M. Lemieux a fait entendre clairement qu'il a l'intention de garder sa position actuelle et de ne pas entrer dans le cabinet.

TROIS-RIVIERES — Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, dans une circulaire à ses diocésains, approuve et encourage le projet d'un monument à Mgr Laflèche.

TROIS-RIVIERES — Mgr Massicotte, curé de la cathédrale de Trois-Rivières, est mort samedi matin.

LES FERMIERS DE L'ALBERTA SONT CONTRE TOUT PROJET DE SEPARATION

Une résolution favorisant une colonie britannique indépendante des provinces de l'Est n'obtient que cinq ou six voix — Le "Wheat Pool" la plus belle oeuvre pratique entreprise par les Fermiers-Unis — Wood réélu président

Edmonton — Les Fermiers-Unis de l'Alberta, au cours de leur convention, ont déclaré qu'ils ne voulaient pas d'un dominion séparé dans l'Ouest. Une résolution qui demandait au gouvernement provincial d'approcher les autres provinces de l'Ouest dans le but de "mettre sur pied une colonie britannique indépendante des provinces de l'Est" n'a obtenu l'appui que de cinq ou six délégués. Une sous-motion faisant connaître aux membres du Parlement que si l'Ouest n'obtenait pas soulagement en matière de ressources, de tarif, de taux de transports, etc., il était possible "que nous demanderions l'établissement d'un dominion indépendant sous la couronne britannique" a été approuvée par une vingtaine de délégués. Les deux résolutions ont été déclarées défaites au milieu des applaudissements.

Elles avaient été présentées par d'anciens soldats. R.-J. Metcalfe, de Végreville, l'un des orateurs qui ont parlé contre, a dit, entre autres choses: "Préservons notre unité et obtenons par la coopération les choses dont nous avons besoin. Ce n'est qu'une question de temps, bientôt nous serons la partie la plus importante du Canada et l'Est mendiera nos faveurs."

Discours du président

H.-W. Wood, le président, a dit que la fondation d'un bureau de vente du blé est la plus belle oeuvre pratique entreprise par l'association, qui compte maintenant quinze années d'existence. Si cet effort est couronné de succès, ajouta-t-il, les quinze années de labeur auront produit leur fruit. Si, par ailleurs, l'entreprise échoue, ce sera un coup néfaste pour l'organisation. Il est trop tôt cependant pour prévoir le résultat de l'expérience, dit M. Wood.

L'allocution de M. Wood se divisait en deux parties. Dans la première il a fait un exposé assez long du "pool" albertain pour la vente des blés qui fonctionne actuellement, et dans la seconde, il a appuyé sur des considérations d'ordre politique. Il a déclaré que le gouvernement agraire subit encore des attaques en cette province, mais que ce gouvernement, malgré ses imperfections, incarne l'effort auquel s'est livrée la population pour se détacher de l'ancien régime non satisfaisant de deux partis et en fonder un nouveau.

Déclin, mais pas de déficit

Le nombre des membres de l'association, qui était l'an dernier de 18,832, est tombé à 11,276. Le rapport financier n'accuse cependant aucun déficit.

Wood réélu président

H.-W. Wood a été réélu président pour le neuvième terme consécutif. Il a été élu contre trois concurrents au premier décompte, d'après le système proportionnel.

H.-E.-G.-H. Scholefield a été réélu vice-président.

Plate-forme politique provinciale

Il a été décidé qu'une plate-forme politique provinciale serait préparée "sur une large base".

La convention a adopté à l'unanimité une résolution exprimant sa confiance dans le gouvernement Greenfield et dans le système d'organisation politique des Fermiers-Unis.

La convention a loué les efforts des gouvernements de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise pour obtenir des taux de transports moins élevés à la côte du Pacifique; elle a recommandé en outre que les taux de messageries soient abaissés plutôt qu'augmentés.

Un vote unanime a reconnu l'inutilité du Sénat canadien.

Les Fermiers-Unis et la politique

Un débat important s'est engagé sur la question de savoir si l'association s'occupait de politique. Finalement une résolution a été adoptée, presque à l'unanimité, recommandant au bureau central que les associations politiques de district pour les circonscriptions provinciales et fédérales deviennent "partie intégrante" du mouvement des Fermiers-Unis et que les cotisations pour les fins politiques soient recueillies en même temps que les cotisations de membres.

L'organe de l'association

"The U. F. A.", organe de l'association, a un tirage de plus de 22,000 a-t-on déclaré. Le journal a eu, au cours de l'année, un revenu de $51,615 et un surplus de $476. L'association a félicité le directeur Norman Smith et décidé que le journal serait agrandi et amélioré en autant que les finances et les circonstances le permettraient. Il coûte actuellement 50 sous à chaque membre et la convention a refusé d'en augmenter le prix.

M. Greenfield parle

L'hon. Herbert Greenfield, premier ministre de l'Alberta, a déclaré que le gouvernement fermier avait très bien débuté en établissant les affaires de la province sur une base solide. De sérieuses économies ont été réalisées, a-t-il dit, et les mesures qui ont été prises dans cette direction commencent à donner des résultats appréciables.

L'hon. John Oliver, premier ministre de la Colombie-Anglaise, et M. McMaster, député de Brome, P. Q., ont également pris la parole.

Crédits agricoles à longs termes

On a annoncé à la convention que le gouvernement avait refusé la demande faite par les Fermiers-Unis d'une banque provinciale, mais qu'il espérait pouvoir établir prochainement un système pratique de crédits agricoles à longs termes.

Vente coopérative des produits agricoles

Des mesures seront prises pour organiser la vente coopérative des produits généraux de la ferme par une commission distincte de celle du "Wheat Pool".

A la séance de clôture, on a accepté ou rejeté certaines résolutions adoptées par la branche des femmes. Une résolution demandant que tous les commissaires d'école et les conseillers municipaux sachent lire et écrire l'anglais a été repoussée, lorsque l'on a fait remarquer que dans certains districts il serait impossible de trouver des contribuables remplissant ces conditions. La recommandation de placer obligatoirement la vie du Christ et des récits de la Bible dans chaque bibliothèque scolaire a été endossée.

LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE

Des navires seront envoyés au Mexique pour protéger la vie et les intérêts des Américains

Washington — Des navires de guerre des Etats-Unis seront envoyés dans les eaux du Mexique pour protéger la vie et la propriété des Américains, ainsi que pour assurer le mouvement commercial avec les grands centres huiliers situés autour de Tampico.

Les chefs de l'administration ont décidé cette mesure vendredi, à la suite d'une discussion, dans le cabinet, de toute la situation mexicaine et d'une conférence du secrétaire d'Etat Hughes avec les propriétaires de puits d'huile dans le district de Tampico.

La plupart des navires de la marine sont actuellement dans les eaux de Panama, pour les manoeuvres d'hiver, et il se passera quelque temps avant qu'ils puissent se rendre au Mexique.

Arrestation du général Aguilar

La Nouvelle-Orléans — Le général Candido Aguilar, membre de l'état-major du rebelle mexicain de la Huerta, a été arrêté par les agents du département de la justice des Etats-Unis à bord d'un bateau, au moment où il s'embarquait pour la Vera Cruz. Il est accusé de conspiration contre un gouvernement ami.

Jeune fille héroïque

North Battleford, Sask. — Le feu ayant éclaté dans l'appartement occupé par F. MacKenzie, épicier en gros, Edith Spencer, âgée de 15 ans, qui avait la garde des trois jeunes enfants, a brisé les fenêtres avec ses poings et, appelant les passants, leur a jeté les enfants dans les bras, d'une hauteur de quinze pieds.

Les enfants avaient été confiés à Edith Spencer en l'absence des parents.

Le feu a été éteint rapidement sans causer beaucoup de dégâts.

CONVENTION D'INDUSTRIE LAITIERE

Elle aura lieu à l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg, les 29, 30 et 31 janvier — Programme détaillé des séances

La trente-huitième convention annuelle de l'Association de l'Industrie Laitière du Manitoba aura lieu les 29, 30 et 31 janvier, à l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg.

Voici le programme de cette importante convention:

Mardi 29 janvier

Mardi soir, 8 heures — Réunion annuelle de l'Association des fabricants laitiers. Procès verbal de la dernière assemblée et rapport financier. Rapport du délégué à la conférence fédérale d'industrie laitière. Rapport sur la convention d'industrie laitière d'Edmonton. Discussion générale.

Mercredi 30 janvier

A 10 h. a.m. — Concours d'appréciation de beurre, sous la direction de Geo.-H. Barr. Les officiers de cette section espèrent qu'un grand nombre des fabricants de beurre de crèmerie participeront au concours, afin de manifester leur habileté et leur désir d'arriver en tête.

Le matin — Réunion annuelle de l'Association de l'Industrie Laitière du Manitoba, Hôtel Fort Garry.

A 10 heures — Procès verbal de la dernière réunion et rapport financier. Allocution du président et rapport du délégué de l'Association à la conférence fédérale d'industrie laitière: T.-H. Rumbal.

A 10 h. 45 — "L'alimentation et le soin du veau": Prof. J.-M. Brown, Collège d'Agriculture du Manitoba.

A 11 h. 30 — "Amélioration du troupeau laitier avec application spéciale aux conditions du Manitoba": Prof. G.-W. Wood, Collège d'Agriculture du Manitoba.

A 8 h. p.m., à l'hôtel Fort Garry — "Le Service fédéral d'utilisation du lait": Mlle Helen-G. Campbell, division de l'Industrie laitière, Ottawa.

A 8 h. 30 — "L'industrie laitière dans la Nouvelle-Zélande et l'Australie", avec projections.

Jeudi 31 janvier

A 10 h. a.m. — Allocution du président: Alex McKay.

A 10 h. 15 a.m. — "Quelques aspects éducationnels et commerciaux de la classification du beurre": J.-R. Sweeney, classificateur des produits laitiers.

A 10 h. 35 a.m. — Discussion sur la neutralisation de la crème et autres problèmes de crèmerie, dirigée par L.-A. Gibson et entretenue par un certain nombre de beurriers professionnels.

A 11 h. a.m. — "Causes des veines courtes et des autres défauts que l'on trouve quelquefois dans notre beurre": Geo.-H. Barr.

A 11 h. 45 a.m. — Rapport du comité de nomination et élections des officiers.

A 2 h. p.m. — Rapport sur le service de la classification de la crème au Manitoba en 1923: D.-E. MacKenzie, instructeur de crèmerie.

A 2 h. 30 p.m. — Revue de la saison 1923: J.-A. Ruddick, commissaire de laiterie et des entrepôts frigorifiques, Ottawa.

A 3 h. p.m. — "Mon voyage en Europe": Mlle E.-Cora Hind.

A 3 h. 30 p.m. — "Coût de la fabrication dans les fromageries et les crèmeries en rapport avec le rendement": Prof. Archie Leitch, Guelph, Ont.

A 4 h. p.m. — Commentaires sur les échantillons exposés: Geo.-H. Barr.

A 4 h. 20 p.m. — Rapport des résolutions et des comités spéciaux.

Le soir, banquet dans la salle des conventions, hôtel Fort Garry. Une brève allocution sera donnée par l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba.

LETTRE DE QUEBEC

Encore la démission de Sir Lomer Gouin — Sur quel terrain se fera l'entente libérale-progressiste — Ce qu'en pense la province de Québec

(Service spécial de la "Liberté")

Le sphinx québecois a quitté le cabinet King. C'est le gros événement de la politique fédérale, non seulement pour notre province mais pour le pays tout entier. Sir Lomer Gouin n'a invoqué, pour se retirer du cabinet King, que le motif d'une santé délabrée et la nécessité de prendre un long repos.

Il faut bien le noter, très peu consentent à accepter le motif invoqué par Sir Lomer Gouin. Sa trop forte carrure n'indique aucune débilité. Puis l'homme a toujours été si fort qu'on ne peut pas se faire à l'idée que la maladie en ait triomphé. A tout cela s'ajoute le caractère si énigmatique de l'ancien maître et seigneur de la province de Québec. Ceux qui ont une foi aveugle en lui, tout comme ses adversaires, se refusent à croire qu'il ait dit un adieu définitif à la politique. Ils inclinent plutôt à croire qu'il a quitté le cabinet King parce qu'il ne pouvait pas y faire prévaloir ses idées protectionnistes et qu'il s'en retire pour être le chef ou l'âme d'un nouveau groupement politique.

LA VOIE OUVERTE

Le départ de Sir Lomer Gouin est une lourde perte pour le cabinet King. Il le prive d'un politique avisé, retors, mûri par une longue expérience et possédant l'immense prestige d'avoir toujours réussi. Lui et l'honorable Fielding sont les deux seuls hommes de tout premier plan que possédait le gouvernement. Le ministre des finances a de l'âge et le long surmenage qu'il s'est imposé depuis plusieurs mois a eu raison de sa vitalité. Il se pourrait fort bien qu'il ne reprenne jamais son poste aux Communes. S'il y revient, il ne saurait fournir un effort égal à celui de la session dernière.

En quittant le cabinet King, Sir Lomer Gouin a supprimé le plus grand obstacle sur la voie d'une alliance entre libéraux et progressistes. Il y a bien encore l'honorable Fielding, mais son protectionnisme n'est pas aussi irréductible que celui de Sir Lomer Gouin. De plus sa carrière parlementaire en est à son crépuscule et les politiciens doivent déjà le compter au nombre des [illegible].

SUR QUEL TERRAIN

Personne ne doute dans Québec que le premier ministre va essayer d'une fusion des progressistes avec les libéraux. Son libéralisme [illegible] l'y incline et ce n'est pas un secret que l'honorable Lapointe, chef d'une importante fraction libérale dans notre province et le leader de la députation libérale française depuis le départ de Sir Lomer Gouin, favorise [illegible].

Mais sur quel terrain se fera l'entente?

Entre le libéralisme de MM. King et Lapointe et celui de M. Crerar, il y a la marge [illegible] protectionnisme [illegible] M. Crerar [illegible] du libre-échangisme. Il faudra donc qu'interviennent, à mi-chemin, de part et d'autre des concessions. Le parti libéral devra se rallier à l'étatisation des chemins de fer, au moins ne plus songer à vendre à une compagnie privée le réseau ferroviaire de l'Etat. D'un autre côté, M. Crerar aura à couper d'eau le vin de son libre-échangisme. Il ne peut pas espérer que les libéraux feront entièrement fi de toute protection.

SI L'ENTENTE SE FAIT

Une alliance avec M. Crerar vaudra aux ministériels la majorité dont ils ont besoin aux communes et que leur ont enlevée les échecs de Halifax et Kent. Mais si cette alliance se fait aux dépens du protectionnisme des libéraux, n'y aura-t-il pas à craindre une rupture du bloc libéral actuel?

Le parti libéral compte nombre de protectionnistes. Ils le sont jusqu'aux moëlles, par conviction et par intérêt. S'ils ne l'étaient que par conviction ce ne serait qu'un demi-danger, mais ils le sont par intérêt. C'est cela surtout qui est à redouter. Des convictions, cela se modifie facilement en politique, mais les intérêts sont une puissance qui commande et dont les ordres ne souffrent aucune rébellion.

Les libéraux protectionnistes possèdent un chef en Sir Lomer Gouin. Il peut bien être malade, mais il n'en demeure pas moins redoutable. Son influence est encore forte au sein du parti. Si un groupe important de libéraux décidaient de s'insurger contre un budget trop peu protectionniste, ils [illegible] sous la direction de Sir Lomer Gouin.

La partie ne serait pas brillante pour le premier ministre. On peut déjà distinguer les prodromes de la tempête. Les commentaires de la presse de la province sur le départ de Sir Lomer Gouin n'indiquent pas qu'elle rêve de libre-échangisme. On découvre dans plusieurs journaux, jusqu'ici favorables au gouvernement, la volonté très nette de prendre parti contre le gouvernement et l'alliance avec M. Crerar doit se consommer au prix [illegible].

UNE PARTIE DANGEREUSE

Quel que soit l'aboutissement des négociations de l'honorable King avec les progressistes de l'Ouest, il en souffrira dans la province de Québec. Si la fusion s'opère, ce sera la rupture du bloc libéral. Le premier ministre ne jouit pas d'une immense popularité dans notre province. [illegible]

[illegible] note et commente les fréquentations plus ou moins clandestines de MM. King et Crerar. Leur alliance définitive, ou pour mieux dire leur mésalliance vaut probablement mieux qu'un commerce plus ou moins honnête et caché. Car si leur origine politique différente devait leur interdire une union publique, il ne fait pas de doute que leurs penchants naturels les rapprocheraient depuis longtemps l'un de l'autre. Il reste à savoir comment les familles libérale et progressiste vont accepter cette affaire. Il se peut toujours que les contempteurs des us et coutumes, pour ne parler point des convenances, se voient privés des avantages qu'ils comptaient apporter dans la corbeille. Si nous en croyons M. Forke, chef officiel du parti agraire, M. Crerar est d'avance déshérité... Mais il est vrai que M. King se croit sûr de ses charmes dans la province de Québec et dans l'est du Canada!"

Le premier ministre est averti.

Hector HEROUX.

Nouvelles brèves

REGINA — Un Indien de Bright Sands, John Metsovin, s'est gelé à mort le 14 janvier. Une enquête est ouverte.

SASKATOON — Coupables d'avoir un alambic dans un souterrain sur leur ferme, James-G. Kennedy et Jos. Sawyer ont été condamnés, le premier à six mois de prison et $500 d'amende, le second à trois mois de prison et $200 d'amende.

SUDBURY, Ont. — On a trouvé à 20 milles du village de Nairn le corps gelé de Samuel Lacasse, un homme de chantier âgé de 45 ans. On suppose qu'il s'est égaré en se rendant à son chantier.

EDMONTON — Harry-C. Davidson, caissier de banque, coupable d'avoir volé $18,000 à la Banque Impériale, a été condamné à trois ans de pénitencier à Prince-Albert.

SASKATOON — Un incendie a éclaté dans une ferme près d'Eldersley, provoqué par l'explosion d'un bidon de pétrole. Robert Putning a été brûlé vif; Mme Kaining a reçu des brûlures très graves.

SASKATOON — L'Union des Fermiers du Canada a adopté à l'unanimité une résolution demandant que les trois provinces de l'Ouest déclarent un moratorium pour la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta.

OTTAWA — Certains journaux des Etats-Unis ont publié, avec force détails plus ou moins répugnants, l'exécution des deux Esquimaux meurtriers aux îles Herschell. C'est une belle pièce de pure invention: cette exécution est fixée au 1er février!...

MONTREAL — M. Victor Gaudet, attaché au service général d'inspection des postes à Montréal, devient directeur de l'hôtel des postes de Montréal, en remplacement de M. Léonard, démissionnaire.

CHICAGO — Le Dr John Cadmus, dentiste de Chicago, prétend avoir inventé une machine au moyen de laquelle chacun pourra faire ses fausses dents chez soi aussi bien que peut les faire un dentiste.

WASHINGTON — Le sénateur républicain Brookhart, de l'Iowa, a déclaré que plus de 25 pour cent des fermiers dans quinze états du nord-ouest sont insolvables. Il estime que le même pourcentage s'applique à tout le pays.

MARSEILLE — Un tremblement de terre qui a duré plusieurs secondes s'est fait sentir dans la région du Gard et de l'Ardèche. La secousse a été plus forte dans le voisinage de l'ancien volcan de Gravène. On ne rapporte aucun dégât.

QUINCY, Ill. — Le Mississipi est gelé d'une rive à l'autre, pour la première fois depuis 25 ans. Ceci est dû au niveau peu élevé de l'eau, en même temps qu'à la basse température.

ROCHESTER, N.Y. — Fancher Farm Maxine, une vache de renommée mondiale, est morte sur la ferme Fancher. A l'âge de quatre ans, elle avait produit en sept jours [illegible] livres de beurre et 579.10 livres de lait, un record qui n'a jamais été battu depuis.

CHICAGO — Le Dr Emile Coué, l'apôtre de l'auto-suggestion, [illegible]

SALT LAKE CITY, Utah — [illegible]

LA SITUATION MINISTERIELLE

M. Hudson et son passé — Ce qu'il a fait aux Canadiens français du Manitoba

Ottawa — Voilà que la question scolaire manitobaine apparaît à l'horizon avec toutes les complications qu'elle peut apporter pour nos politiciens dans les difficultés très gandes du moment présent.

On ne parle de cette dernière cependant que depuis l'arrivée de M. Crerar. L'ancien chef du parti progressiste, avant d'entrer dans le cabinet, exige que M. Mackenzie King offre des portefeuilles à trois ou quatre politiciens éminents de l'Ouest, et surtout à M. Hudson, élu comme libéral indépendant dans la ville de Winnipeg. M. Crerar tient à M. Hudson parce que M. Hudson est son ami, son conseiller et son mentor. Cet ancien membre du cabinet Norris est un rusé renard qui a failli entrer dans le cabinet d'union formé avant les élections de 1917. M. Borden était prêt à lui donner un portefeuille lorsque M. Meighen est intervenu. Et le chef de l'opposition actuelle, qui était plus puissant que son adversaire à cette époque dans les sphères ministérielles, a réussi à faire exclure M. Hudson parce qu'il ne voulait pas de ce puissant adversaire pour entraver sa carrière à lui, car tous deux étaient députés du Manitoba. M. Hudson est revenu à Ottawa en 1921; il a peu parlé en Chambre, mais on le considère comme l'un des plus futés parlementaires, et qui attend son heure avec patience, en surveillant sagacement les événements.

Pour faire entrer M. Hudson dans le cabinet à côté de M. Crerar, et lui donner le poste de ministre de la justice, il faudrait tout d'abord obliger M. McMurray à démissionner, car le Manitoba aurait alors trois ministres, et c'est trop pour cette province. Et M. McMurray qui est jeune, qui a de l'ambition, qui vient de remporter une belle victoire aux polls, ne sera pas facile à déplacer. Le gouvernement se verrait obligé de lui offrir un beau fromage, une grasse prébende. Mais il en viendra là certainement si M. Crerar entre dans le cabinet, avec ou sans M. Hudson, car les progressistes n'aiment pas M. McMurray qui les a attaqués violemment en Chambre à plusieurs reprises et exigeront probablement sa démission préalable.

Mais le principal obstacle à l'entrée de M. Hudson dans le cabinet n'est pas M. McMurray, c'est M. Hudson lui-même. M. Hudson a, malheureusement pour lui, son squelette dans son armoire. Durant sa carrière politique, il a commis un péché contre la race canadienne-française au Canada et ce péché n'est pas expié. Voilà qui entrave aujourd'hui sa carrière, et le cabinet tout entier est au courant de ces faits.

Comme nous le savons plus ou moins, et comme le savent trop bien les Canadiens français du Manitoba, M. Hudson faisait partie du cabinet Norris lorsque celui-ci a aboli la clause bilingue de l'arrangement Greenway-Laurier et les interprétations qui en avaient été données depuis. Cette clause donnait beaucoup de latitude aux nôtres pour l'enseignement du français, pas toute la latitude désirable, loin de là, mais une mesure de liberté plus satisfaisante que la prohibition totale. Avec le temps, le gouvernement était devenu plus libéral et nos compatriotes parvenaient à enseigner leur langue assez largement. L'avenir contenait beaucoup de promesses.

C'est alors que M. Norris est intervenu et a biffé entièrement cette clause, en 1916. M. Hudson était membre du cabinet, et tout l'odieux de cette mesure vexatoire est retombé sur lui, parce qu'il fut à cette époque l'un des [illegible] les plus fanatiques et les plus actifs. Quelques-uns vont même jusqu'à dire que c'est lui qui a élaboré la loi nouvelle prohibant le peu de liberté [illegible] du français qu'il y avait encore.

Et rien n'indique que M. Hudson ait changé d'avis et de mentalité. [illegible] s'opposer à cette nomination. On ne sait pas encore si c'est leur intention ou d'autres événements qui ont fait perdre un portefeuille à M. Hudson.

Il va sans dire que le même obstacle à l'entrée de M. Hudson dans le cabinet existe encore aujourd'hui. Si les libéraux, cédant aux sollicitations de M. Crerar, l'admettent dans leurs rangs, les Canadiens français du Manitoba, qui sont très peu aveuglés par l'esprit de parti, voteront en bloc contre les candidats libéraux aux prochaines élections. Et ils représentent, dans leur province, un élément important, qui fera réfléchir les politiciens.

Il est bon que ces faits soient connus dans notre province pour que nos députés et nos ministres joignent leurs efforts à ceux des Canadiens français du Manitoba afin de barrer à M. Hudson le chemin du ministère de la justice. Comme M. Meighen, il a besoin de quelque temps encore pour réfléchir sur les désavantages politiques qu'il peut y avoir à persécuter les nôtres. Rien n'empêchera M. Hudson, député, de donner des conseils à M. Crerar, ministre, si ce dernier a absolument besoin de ces conseils.

Léo-Paul DESROSIERS.

— Le "Devoir".

POINCARE VOIT UNE SOLUTION

Il espère que le comité d'enquête va préparer la voie à un règlement général des réparations

Paris — M. Poincaré croit que le travail du comité d'enquête chargé d'examiner les finances allemandes préparera la voie à un règlement général de la question des réparations, y compris celui de compensations pour les dettes interalliées.

A la Chambre, vendredi, il a suggéré la méthode par laquelle la France croit que le problème pourrait être résolu.

"Nous souhaitons, a-t-il dit, un accord général entre les alliés, comprenant la participation aux industries et aux emprunts allemands", et il a ajouté que "le monde serait alors débarrassé de l'obsession des dettes interalliées."

Vote de confiance

Les déclarations du premier ministre ont embrassé une analyse de la situation de la Ruhr et un résumé de la politique étrangère de la France. A la fin de son discours, la Chambre a exprimé sa confiance dans le gouvernement en approuvant la politique étrangère de M. Poincaré par 445 contre 126 et sa politique de la Ruhr par 446 contre 122.

L'éclairage électrique à meilleur marché

Ottawa — Les statistiques compilées par le département fédéral du travail indiquent que le tarif d'éclairage à l'électricité a baissé constamment dans presque toutes les provinces du Canada depuis 1900. La baisse est surtout accentuée au Manitoba et dans l'Alberta, bien que dans l'Ontario et le Québec le prix de la lumière électrique soit descendu aussi plus bas que jamais. Dans l'île du Prince-Edouard, il y a eu plutôt une tendance à la hausse.

Le taux dans le Québec était, il y a vingt-trois ans, de 129. A force de baisser, il est rendu aujourd'hui à 62.1.

VOLUME XI. • WINNIPEG, MAN., MARDI 22 JANVIER 1924 • NUMERO 33

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

A l'égard de ces derniers (les bons journaux), on est très sévère, pointilleux, très exigeant et, aussi parcimonieux qu'exigeant, tout en leur marchandant un maigre soutien, on semble croire qu'avec rien ils peuvent tout faire.

L'"UNION", D'EDMONTON.

L'APOSTOLAT PAR LE JOURNAL

Circulaire de Sa Grandeur Monseigneur A.-A. Sinnott au Clergé de l'Archidiocèse de Winnipeg

Palais Archiépiscopal.
Winnipeg, 13 janvier 1924

Bien cher Collaborateur

A diverses reprises nous avons eu l'occasion de déplorer l'ignorance de notre peuple en matière de religion, parce que plus qu'ailleurs nous avons été mis à même de constater les résultats désastreux de cette ignorance. Ce n'est peut-être pas notre faute, mais c'est notre devoir de travailler à combler cette lacune, et surtout de voir à ce que la jeune génération, dont nous avons charge, soit mieux instruite dans la foi catholique.

Le Droit Canon indique clairement sur qui repose la responsabilité. *Proprium et gravissimum officium, pastorum praesertim animarum, est catecheticam populi christiani institutionem curare* (Canon 1329). C'est le devoir personnel du curé et de tous ceux qui ont charge d'âmes. Sur ce point la direction de notre premier Concile Plénier de Québec est peut-être encore plus explicite: *Munus catechizandi pueros non per alios, sed per se quantum fieri potest, exequatur parochus* (Dec. 314).

Avant tout nous devons instruire les petits enfants, et la loi de l'Eglise prescrit une heure entière d'instruction religieuse tous les dimanches et Fêtes d'obligation. Ainsi ces chers enfants pourront être mieux préparés à recevoir dignement les sacrements de Pénitence et de Confirmation ainsi que la divine Eucharistie. Je ne doute pas de votre pleine et entière soumission à cette prescription, mais là ne se termine pas notre devoir. Il ne faut pas abandonner les enfants après ce peu d'instruction à peine suffisant pour justifier l'admission aux sacrements; il nous faut aussi nous occuper du grand nombre d'adultes, qui connaissent peu et réalisent à peine la doctrine du divin Maître en ce qui regarde le salut éternel, et qui, de ce fait seul, deviennent les victimes des fomenteurs et propagateurs de toutes espèces de doctrines pernicieuses et néfastes. Dans son *Motu Proprio* "Orbem Catholicum" notre Très-Saint Père le Pape parle de cette "*maxima illa nationum catholicarum macula*", qui se trouve dans la "*divinae religionis ignoratio.*" Nous n'avons, hélas! que trop de preuves de cette vérité et de cette assertion sans avoir à en chercher ailleurs que dans notre voisinage immédiat. Pouvons-nous et devons-nous y porter remède?

1. La presse de nos jours constitue un moyen unique de propagande et il n'y a aucun doute que nous n'en faisons pas l'usage que nous devrions pour la diffusion de la vérité catholique. Nous avons ici un champ tout prêt, pour une campagne des plus intensives, où toutes les énergies des prêtres et des laïcs peuvent être mises à contribution. L'Apostolat du journal sans doute ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher. Le sens catholique dont nous sommes doués saura nous préserver des blessures qu'inflige toujours le fanatisme du colporteur, et par là même nous avons moins raison de nous laisser arrêter par l'inertie et la timidité. Il devrait y avoir dans chaque église paroissiale un "rack" à la porte ou un endroit réservé à la sacristie pour livres ou brochures traitant de la doctrine catholique ou de nos pratiques religieuses, facilement accessible aux nôtres ou à toute personne désireuse de s'instruire. On doit encourager le peuple à lire ces écrits et à les distribuer au milieu de leurs voisins catholiques ou non catholiques. Et le prêtre lui-même devrait en cela donner l'exemple. Un des moyens les plus efficaces de traiter les cas difficiles, où vont souvent échouer les meilleurs efforts de votre zèle apostolique serait de faire adresser aux familles de la littérature catholique où l'on trouve à la fois instruction et exhortation. La poste portera le bon message là où une admission personnelle serait peut-être refusée, et de force elle se fera entendre là où vous seriez réduit au silence.

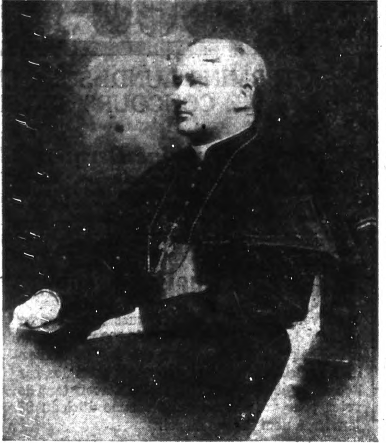
2. Toute famille catholique devrait recevoir un journal catholique. Malheureusement ceux qui ont le plus besoin du journal catholique sont ceux qui ont le moins conscience de ce besoin. Il y a dans la province un grand nombre de foyers où la messe est inconnue le dimanche, où on ne trouve ni image ni emblême religieux, où du premier au dernier jour de l'année il n'y a rien de nature à rappeler le devoir chrétien, et où les enfants grandissent jusqu'au plein développement de l'âge mûr tant pour l'homme que pour la femme sans la moindre connaissance de la foi catholique et sans conception aucune de son importance. Vous pouvez peut-être dire que sans un miracle de la grâce divine l'héritage de la foi ne saurait se conserver dans semblable milieu. Admettant qu'il en puisse être ainsi, est-ce en restant les bras croisés sans effort aucun que l'on pourra améliorer la situation; et pourtant qui pourrait apprécier le bien souvent accompli dans ces foyers par la visite chaque semaine d'un journal catholique. Que notre mot d'ordre donc pour 1924 soit le suivant: "Un journal catholique dans chaque famille catholique."

Il y a trois publications catholiques dans le diocèse, le "Northwest Review," en anglais; "La Liberté" en français, et la "Gazeta Katolicka" en polonais. C'est là chose dont nous avons raison d'être fiers, et pour laquelle nous devons une vive reconnaissance aux Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, qui en cela, ici comme ailleurs, se sont montrés vrais missionnaires de la parole. Nos journaux peuvent être limités dans leur action, mais rappelons-nous que cela est dû à un support trop restreint et non au manque d'énergie et de zèle de la part de ceux à qui en est confiée la publication. Leur effort généreux et constant à répandre la vérité catholique leur donne un droit incontestable à un support loyal et généreux aussi de notre part.

Nous vous demandons en conséquence d'ouvrir une campagne "en parole et en action" et de ne vous arrêter que lorsque l'un ou l'autre de ces journaux aura trouvé domicile dans chacune des familles catholiques confiées à vos soins. Que ces paroles ne vous arrivent pas comme une exhortation de circonstance à laquelle vous donnez un assentiment ordinaire; mais qu'elles soient pour vous le motif d'une action immédiate. Nous faisons surtout appel à votre sollicitude toute spéciale en faveur de ces familles isolées et perdues dans le gouffre du matérialisme, de l'indifférence et de l'infidélité. Si vous n'avez à votre disposition aucun moyen de pourvoir ces foyers de publications catholiques, veuillez nous envoyer une liste de noms et d'adresses et nous verrons, si la chose est possible, à ce que, à intervalles réguliers, des journaux catholiques soient adressés à ces familles. Réadresser journaux et publications mensuelles constitue l'une des branches de l'excellent travail accompli par la "Catholic Truth Society". S'il s'en trouvait parmi vous trop apathiques pour nous envoyer les noms demandés, qu'ils sachent qu'ils devront porter devant Dieu la responsabilité de leur indifférence.

Les Blancs de Rapport Annuel sur l'état moral et financier de vos paroisses vous seront adressés sous peu; en nous les renvoyant vous devrez indiquer le nombre de familles qui reçoivent un journal catholique, et nous dire aussi quels efforts ont été faits pour atteindre les autres familles et quels ont été les résultats obtenus.

3. Nous recommandons à votre zèle la formation de cercles ou de groupes au milieu de vos paroissiens et surtout au milieu



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR A.-A. SINNOTT,
Archevêque de Winnipeg.
qui, dans une circulaire à son clergé, recommande chaleureusement la cause de la presse catholique

des jeunes gens, garçons et filles, pour l'étude de la doctrine catholique. L'histoire de l'Eglise, de la Liturgie, de l'Ecriture Sainte, etc., etc., sont autant de sujets qui ne sauraient manquer d'intérêt; et un peu d'initiative dans cette direction sera sans doute marquée par des résultats encourageants. L'étude du passé est un excellent remède contre les maux de l'heure présente. Nous y verrons du moins que la guérison des souffrances actuelles de la société se trouve, ainsi que l'exprime Notre Très Saint Père, dans "le rétablissement de la paix du Christ par le règne du Christ".

4. Notre Très Saint Père le Pape Pie XI a établi, en rapport avec la Sacrée Congrégation du Concile, un Bureau chargé de veiller à l'enseignement de la doctrine chrétienne aux fidèles dans l'Eglise Catholique. Tous les trois ans les évêques sont obligés de faire rapport au Saint Siège de la manière dont les prescriptions du *Motu Proprio* "Orbem Catholicum" sont observées. Il s'en suit que c'est un devoir pour les Supérieurs de Couvents et autres institutions religieuses de nous donner dans leur rapport annuel un état détaillé de la manière dont elles ont rempli les prescriptions de la loi.

* * * * * *

Je prie Dieu d'accorder à votre ministère sa bénédiction et l'abondance de sa grâce tant pour votre sanctification que pour la sanctification des fidèles qui vous sont confiés.

Je suis,

Votre tout dévoué et affectionné en Notre Seigneur,

✠ ALFRED A. SINNOTT,
Archevêque de Winnipeg.

UN SUBALTERNE COMPROMETTANT

DEUXIEME ARTICLE: LES FINANCES

Nous l'avons vu la semaine dernière, elle est fort compromettante pour ses chefs et notre gouvernement, la conduite de M. Hall Jones, qui a engagé au mois de décembre dernier Mme Ross, une Anglo-protestante qui ne sait pas le français, pour l'envoyer dans le district scolaire de Harleck, ou Florze, se charger d'un groupe d'élèves exclusivement français et catholiques au moment où M. Bracken protestait sur les *hustings* de sa politique de tolérance. A un autre point de vue, M. Jones compromet encore davantage le gouvernement dont il est le serviteur. A ceux qui s'intéressent aux finances de notre province d'y songer.

Le temps n'est pas au gaspillage. Il ne faut pas que nos gouvernants dépensent l'argent du trésor public inutilement. Ils ne doivent pas, encore moins que jamais, forcer qui que ce soit à verser des sommes considérables sans une utilité bien certaine. L'inspecteur Hall Jones fait commettre l'une ou l'autre de ces deux fautes à nos gouvernants en agissant comme il l'a fait au sujet de l'école de Harleck. N'est-ce pas compromettant?

Figurez-vous des petits enfants de langue française qui vivent depuis leur naissance à peu près au sein de leurs familles dispersées sur des *homesteads* au milieu de la forêt. Ces enfants n'ont toujours entendu parler que la langue française — l'une des deux langues officielles du pays. C'est à peine si au cours de leur courte existence, ils ont pu entrer en contact avec leurs petits efficace et quasi-inutile. Et M. compagnons et leurs petites compagnes des familles leurs plus proches voisines. Ajoutez à ces détails que, par la force des choses, ces enfants n'ont guère pu encore fréquenter les écoles. Les plus favorisés n'ont pu avoir de la classe que quelques mois chaque année, et encore quelle classe!

Que pourra faire avec ces enfants une Anglaise qui ne sait pas parler le français? "Rien autre chose, vous diront les gens expérimentés, que de les ennuyer en s'ennuyant ellemême." C'est tellement évident qu'il n'est pas nécessaire d'être expert en enseignement pour le voir. Aussi les pères et mères qui se sont vus à Harleck, ou Florze, acculés dans le passé à une telle situation ont-ils compris qu'une telle école était pratiquement inutile. Les uns ont invoqué toutes sortes de raisons pour garder chez eux leurs enfants, parce qu'avec raison ils considéraient que ce n'était pas la peine de faire faire chaque jour à leurs petits deux fois le trajet du foyer à l'école. D'autres se sont décidés, en assumant les nouvelles dépenses qu'entraînait ce parti, de placer leurs enfants en pension loin de la famille pour leur permettre de suivre la classe dans des écoles où se donnait un enseignement plus conforme au bon sens. Si bien que l'an dernier, si la maîtresse anglo-protestante dans le district de Harleck n'eût eu à faire la classe à ses propres enfants, elle se fût souvent trouvée en face des bancs vides ou rien qu'avec un élève pour suivre son enseignement. Et cependant cette maîtresse anglo-protestante ignorant le français dans un district exclusivement franco-catholique, était logée et nourrie gratuitement et touchait un salaire mensuel d'institutrice aux frais de ceux qui ne l'avaient nullement engagée pour faire un travail nullement Hall Jones, après presque une année de réflexion, croit sage de reprendre encore sous MM. Bracken et Cannon le travail inauguré sous MM. Norris et Thornton!

Cette année, si rien ne change, comme par le passé une institutrice anglo-protestante qui ne sait pas plus de français que celle de l'année dernière, sera pendant plusieurs mois logée et chauffée gratuitement, et comme une bonne institutrice qui ferait un bon travail, elle recevra son traitement mensuel. Qui paiera? La réponse est claire. Les contribuables ou le gouvernement. Si ce sont les contribuables, n'est-ce pas révoltant? Eh quoi! au Manitoba, en plein pays britannique, on oblige de pauvres colons qui peinent pour vivre au fonds des bois à payer comme une rente mensuelle à une inconnue étrangère au point de vue de la foi et de la langue, qui ne peut que faire semblant de leur rendre service ou de rendre service à leurs enfants, même leur faire en réalité un grand tort au point de vue religieux, en occupant le poste d'institutrice! C'est ignoble autant qu'anti-britannique de forcer ainsi des citoyens incapables de se défendre et de se protéger à verser de l'argent ou à se grever de dettes sans qu'ils puissent dire un mot sur l'emploi de ces deniers gagnés d'arrache-pied qu'on leur extorque sous les couleurs de la légalité.

Qu'on y songe froidement. Est-ce bien à l'avantage de notre gouvernement que les choses se passent ainsi en son nom, grâce au manque de jugement pratique de l'un de ses subalternes?

Et si c'est le gouvernement qui paiera la maîtresse anglo-protestante engagée par M. Hall Jones pour le district exclusivement franco-catholique de Harleck, est-ce moins compromettant pour M. Bracken et son gouvernement? Voyons.

La province tout entière versera une rente mensuelle à Mlle ou à Mme l'institutrice de Harleck sans aucun profit pour la province en général et inutilement ou à peu près pour les enfants de ce district scolaire.

Et si, pour se justifier, l'on vient nous dire qu'après tout, il est indéniable qu'avec le temps les enfants placés dans ces conditions sous la direction d'une Anglo-protestante finiront bien par se rendre maîtres d'un certain nombre de mots anglais et par prendre un peu beaucoup de l'esprit protestant, nous avons le malheur de trouver l'excuse de bien mauvais goût. L'école n'est-elle pas le complément de la famille comme elle en est le prolongement? Son but est-il de détruire l'éducation franco-catholique de nos foyers? N'est-il pas de la poursuivre et d'élever nos enfants au point de vue intellectuel et moral? Et pour cela, le grand moyen, le moyen indispensable, n'est-ce pas de se servir de la langue maternelle?

M. S.-E. Lang, inspecteur des écoles primaires et des écoles secondaires au Manitoba depuis trente ans, écrivait dans la *Free Press*, il y a quelque temps, que les enfants ne devaient pas commencer l'étude d'une langue étrangère avant l'âge de 11 ou 12 ans. Il parlait surtout des petits Anglais. Ce qui est bon pour ces derniers doit l'être aussi pour les petits Français. Et puis, en vertu de quel droit le gouvernement prendrait-il au Manitoba l'argent du trésor public pour paralyser le développement normal de leurs facultés chez nos petits Franco-catholiques pour se donner le vain plaisir de leur faire avaler de force quelques bribes d'anglais et les protestantiser autant que possible?

Non, non, on ne le fera jamais croire à des gens intelligents. La manie de mettre dans les écoles des instituteurs et des institutrices qui ne parlent pas la langue des petits enfants n'est pas pédagogique. Elle répugne au bon sens. C'est un gaspillage d'argent et le gâchis de l'éducation de la jeune génération.

Que ce soient les contribuables qui paient ou que ce soit le gouvernement qui en fasse les frais, le fait de confier à des maîtresses anglaises qui ne savent pas le français l'éducation des petits Français qui ne savent pas d'anglais avant de fréquenter l'école n'est pas plus digne d'une bonne administration que celui de confier à une protestante l'éducation de nos petits catholiques.

Dans un cas comme dans l'autre, M. Hall Jones, par son attitude, met ses chefs en bien mauvaise posture devant l'électoral de la province. Il prouve une fois de plus qu'il manque d'esprit pratique et de doigté. C'est un subalterne compromettant pour notre gouvernement au point de vue finances comme au point de vue tolérance. Il l'est encore à d'autres titres. C'est ce que nous verrons dans un troisième article.

JEAN-PIERRE.

LE MARCHE DU BLE ET LA SPECULATION

Par Raymond Denis

S'il est une question toujours actuelle dans l'Ouest, c'est bien celle du prix des grains. Que l'on parvienne ou non à développer la culture mixte — et il faut bien admettre qu'elle ne convient pas à toutes les situations — celle des céréales et plus particulièrement celle du blé demeurera longtemps encore la plus grande source de revenus des fermiers de l'Ouest. Les conditions actuelles ou futures du marché des grains resteront donc, pour un temps indéterminé, un problème intéressant et parfois angoissant pour toutes les populations des trois provinces de l'Ouest.

Protection ou libre échange, droits de douane plus ou moins élevés, prix de transport demeureront des questions secondaires, et ne peuvent pas affecter dans une très grande mesure la prospérité du pays, tant que la culture générale et presque unanime sera le blé, et que celui-ci se vendra en-dessous de son prix de revient.

Il est donc utile de rechercher les causes de cette dépression des prix et d'envisager les perspectives que peut nous offrir l'avenir. Si cette dépression des prix est due à des moyens artificiels, c'est-à-dire, par exemple, à la spéculation, il faut la briser coûte que coûte et en débarrasser le pays. Si elle est due à la surproduction, il vaut mieux le dire bien haut, afin que les fermiers sachent à quoi s'en tenir et puissent orienter leurs cultures en conséquences.

Il est devenu une habitude largement exploitée par les démagogues de rejeter sur le dos de la spéculation tout ce qui arrive de regrettable. Le *Grain Exchange* est devenu, grâce à eux, la bête noire de la plupart des fermiers. Un grand nombre n'ont pas une idée bien précise de ce qu'est cette organisation; mais à force d'en entendre dire du mal, elle est devenue un épouvantail, quelque chose comme le croque-mitaine de nos jeunes années.

Que la spéculation ait joué et joue encore un certain rôle qui n'est pas toujours bienfaisant dans la fluctuation des prix, c'est possible; mais de là à la charger de tous les péchés d'Israël il y a loin. Et si la spéculation entraîne parfois des mouvements de baisse, elle cause aussi des mouvements de hausse dont le pays profite. En 1910, au printemps, c'est la spéculation organisée par celui qu'on a un temps appelé le "roi du blé", Patton, qui a fait monter le prix de notre blé à $1.50 ou $1.60. Patton avait mal calculé ses prévisions; il se ruina et les prix retombèrent. En 1916 ou 1917, ce fut encore la spéculation qui monta le blé à $3.00 le minot. Au printemps 1922, ce fut encore elle qui le porta un jour à $1.50. Enfin cet automne même, nous devons, jusqu'à un certain point, remercier la spéculation si les prix ne sont pas tombés plus bas; car il est bien connu que parmi ceux que l'on appelle spéculateurs figurent, cette année, un bon nombre de nos manufacturiers, de nos hommes d'affaires, de nos plus puissantes compagnies, qui ont tenu, chaque fois que le marché menaçait de tomber, à acheter des millions de minots d'options afin d'éviter ce qui aurait été une catastrophe pour le pays — catastrophe dont ils auraient été les premières victimes.

* * *

Il ne faut donc pas rechercher dans la spéculation les causes des bas prix de cette année, ni même les causes des bas prix de l'année passée.

La spéculation exploite une situation, elle ne l'a pas fait naître. Lorsque la récolte mondiale s'annonce déficitaire, les spéculateurs en profitent pour acheter à découvert, en prévision d'une hausse probable causée par la rareté future du grain. Si, au contraire, cette récolte semble devoir être beaucoup plus considérable que ne le sont les besoins mondiaux, ces mêmes spéculateurs vont vendre à découvert, en prévision de prix plus bas causés par la surproduction. Dans un cas comme dans l'autre, ils n'auront fait que profiter d'un état de choses qu'ils ont prévu, mais qu'ils n'ont point créés et qui ne dépend pas d'eux. Il ne faut pas penser non plus que les spéculateurs forment une sorte d'union toujours prête à exploiter le public. En réalité, l'on assiste souvent à des batailles de Bourse entre *haussiers* et *baissiers*: les uns, pensant que les prix, d'après les conditions mondiales, sont trop bas, et devraient monter; les autres, ne voyant que l'énormité de la récolte et pensant que ces mêmes prix devraient encore baisser, et tous prêts à risquer des capitaux parfois considérables pour défendre leurs opinions. Actuellement encore, sur le marché de Chicago, nous voyons un groupe de financiers de New-York se plaçant fortement à la hausse et ayant accumulé une quantité considérable de blé, pendant que la plupart des professionnels de la spéculation à Chicago sont d'un avis contraire et vendent à découvert des options qui sont achetées par le groupe de New-York. Les uns ou les autres se trompent. Bientôt, peut-être, des développements nouveaux se produiront qui viendront modifier la situation du marché: amélioration des changes européens, mauvaises nouvelles de la récolte d'hiver aux Etats-Unis, récolte plus considérable encore qu'on ne le pensait en Argentine; et les opinions se modifiant avec la situation, les spéculateurs de l'un ou l'autre groupe devront changer leur position pour éviter de lourdes pertes. D'où les mouvements de hausse et de baisse qui paraissent souvent inexplicables. Si les nouvelles favorisent les *haussiers*, il se trouvera quelques *baissiers*

(A suivre à la page 4)

LE CONCOURS DANS SA PHASE DECISIVE

De nombreux candidats sont en ligne pour les premiers prix — La grande offre de votes supplémentaires finit lundi soir

Notre grand concours d'abonnements semble devoir être une course très serrée. Presque tous les candidats ont en ce moment une chance égale de gagner. La semaine dernière, ils ont déployé une grande activité, à cause de la grande offre de 100,000 votes extra qui finit lundi prochain; ils se rendent compte que tous les abonnements recueillis maintenant leur donnent davantage de votes que plus tard.

Aucun candidat n'a réellement pris la tête dans la course. Nous ne savons pas encore quel est celui qui aura le plus profité de la grande offre actuelle pour se placer en tête de ses rivaux. La grande offre finit strictement lundi prochain, à neuf heures du soir. Les candidats qui ont en vue quelques abonnements à long terme devraient faire tous leurs efforts pour les obtenir d'ici lundi soir. Quelques abonnements de cinq ans, à ce moment du concours, peuvent être très importants et décider de la victoire à la fin de la campagne.

Les candidats doivent envoyer un rapport hebdomadaire

Les candidats ne doivent pas oublier qu'il est obligatoire pour eux d'envoyer un rapport chaque semaine avec au moins un abonnement, faute de quoi ils peuvent être disqualifiés. A partir de maintenant, seuls les candidats actifs seront inscrits sur la liste et ceux qui n'envoient pas de rapports chaque semaine en seront enlevés. Ceci ne veut pas dire cependant qu'ils ne pourront plus participer à la campagne, car s'ils redevienennt des candidats actifs, leurs noms reparaîtront dans la liste. A partir de ce numéro, le coupon de 100 votes gratuit est supprimé. Il a rempli son but.

La campagne devant finir le 25 février, c'est-à-dire dans un peu plus de quatre semaines, il reste à savoir quels seront les candidats ou les candidates qui sauront travailler, pendant ce laps de temps, pour gagner l'auto-touriste Willys-Knight de $1,985.00, l'Overland Red Bird de $1,115.00, le Star de $835 et les autres magnifiques prix.

LISTE DES CANDIDATS INSCRITS JUSQU'AU SAMEDI 19 JANVIER

M. J.-O. Lafrenière, Gravelbourg, Sask.	10,100
Mlle Philomène Lemoine, Sainte-Agathe, Man.	685,400
Mme Edward McPike, 224, avenue Martin, Winnipeg	679,000
Victor Roy, Wauchope, Sask.	437,000
Mlle Georgiana Savard, La Broquerie, Man.	286,800
John Carney, 45, avenue Vivian, Saint-Vital, Man.	364,900
Mlle Marion McMahon, Rainy River, Ont.	23,100
John McIntyre, Wapella, Sask.	708,700
Didyme Larance, Fisher Branch, Man.	160,800
R. P. A. Jan, O.M.I., Saskatoon, Sask.	642,200
A. Robert, coin avenue Cathédrale et rue Aulneau, Saint-Boniface	759,000
Raymond-P. Martel, suite 5, bloc Manitoba, Saint-Boniface	672,600
Mme A. Auger, Saint-Charles, Man.	27,600
E.-A. Maurais, Pembina, N.-D.	11,700
Mme J. Laroche, Hearst, Ont.	27,600
E. Daniel, Saint-Louis, Sask.	273,100
Louis Jute, Peterson, Sask.	27,600
H.-E. Langlois, 114, avenue Regent-Ouest, Transcona, Man.	23,100
Mme H. St-Germain, 133, rue Marion, Norwood	679,600
Patrick-J. O'Brien, 631, rue Garfield, Winnipeg	29,900
Honoré-A. Rondeau, Saint-Léon, Man.	666,700
Mlle Katie Robidoux, Lac du Bonnet, Man.	554,800
Mlle Yvonne Payment, Elie, Man.	552,800
Mlle Marie-Paule Bélanger, Saint-Pierre-Jolys, Man.	671,800
Mme O. Bourbonnais, 60, rue Kate, Winnipeg	694,800
Mlle Bessie Powers, Prince George, C.-A.	136,200
Laurence-E. Michell, Hodgeville, Sask.	161,600
Aimé-G. Parent, 96 B, rue Saint-Denis, Montréal	140,100
Mlle Mary Kennedy, 210, rue Carlton, Winnipeg	27,100
Ed.-P. de la Forest, Willow Bunch, Sask.	208,200
Mme A. Inglis, 106, rue Stadcona, Moose Jaw, Sask.	10,100
Mlle Rose Rhéaume, Sainte-Rose du Lac, Man.	757,600
Mlle Margaret McMahon, suite 10, bloc Gaspé, Winnipeg	574,200
W.-T. Cotter, casier postal 24, Kamsack, Sask.	639,300
René Lefebvre, Dollard, Sask.	23,100
Mme Norbert Welsh, Lebret, Sask.	138,100
F.-A. Nagy, Hazelcliff, Sask.	23,100
J.-B. Julien, Treherne, Man.	10,100
F.-A. O'Neill, Laflèche, Sask.	23,200
Mlle Helen Cancilla, 112, rue Ruby, Winnipeg	12,200
Mme James McMahon, 134, rue Smith, Winnipeg	642,400
Mlle Marcella Neumeyer, Fielding, Sask.	31,300
J. Schwann, 1961, rue Halifax, Régina, Sask.	26,100
Mme John-F. McCaffrey, Glidden, Sask.	774,200
Ferdinand Tremblay, 1111, rue Seymour, Vancouver, C.-A.	27,700
A. Mousseau, 14, avenue Mérier, Saint-Vital, Man.	391,800
W.-J. Kyle, casier postal 69, Redvers, Sask.	724,600
Mme A. Pariseau, 6296, rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal, P. Q.	302,700
J.-B. Lafournaise, Genthon P. O., Man.	32,600
Mme Wilf Proulx, 220, rue Marion, Norwood	187,200
Mlle Tessie Deacon, Melita, Man.	305,900
Alphonse Grenier, Saint-Labre, Man.	456,000
P. Whalen, 1203, rue Sprague, Fort William, Ont.	707,800
Mme Mabel Haughian, Herbert, Sask.	359,600
Mme T. Hogan, 2066, rue Alexander, Régina, Sask.	576,400
Chas Bonfield, 1524, rue Louise, Brandon, Man.	627,600
Maurice Percher, Duck Lake, Sask.	168,400
J.-V.-B. Ladouceur, Carlton, Sask.	136,300
Mlle Bernadette Pelletier, 126½, rue Aulneau, Saint-Boniface	41,300
Mlle Blanche Mousseatte, La Flèche, Sask.	10,100
Paul Le Corre, Kennedy, Sask.	29,100
Leo-F. Dunne, casier postal 3, Ponteix, Sask.	183,300
Wm Giroux, Kennedy, Sask.	23,100
H. Volskey, Melville, Sask.	32,600
Mlle Adrienne Weisker, Notre-Dame de Lourdes, Man.	11,500

LE MARCHE DU BLE ET LA SPECULATION

(Suite de la page 3)

effrayés qui essaieront de racheter les options qu'ils ont vendues à découvert pour éviter une perte qu'ils craignent. Si ces *baissiers* intimidés se trouvent en assez grand nombre, c'est un mouvement de hausse qui se produit, parce que dans le commerce ou dans la spéculation du grain, comme partout ailleurs, c'est la demande et l'offre qui font les prix.

On peut, grâce à de fausses nouvelles répandues habilement, grâce à d'énormes capitaux, causer des fluctuations du marché; mais ces mouvements, comme celui de Patton en 1910, s'épuisent d'eux-mêmes et parfois causent la ruine de ceux qui les ont entrepris, s'ils ne sont pas justifiés par les conditions mondiales.

Quand un produit, quel qu'il soit, est trop abondant et que le nombre des vendeurs dépasse celui des acheteurs, invariablement la valeur de ce produit baisse, aussi longtemps que cette valeur n'arrivera pas à un niveau assez bas pour que le spéculateur estime avantageux d'acheter avec l'intention de revendre plus tard, quand les conditions seront meilleures.

* * *

Au risque de me répéter, j'affirme de nouveau que les conditions commerciales mondiales sont gouvernées par la loi toute puissante de l'offre et de la demande. Des circonstances exceptionnelles peuvent parfois l'entraver, elle reprend invariablement ses droits.

C'est-à-dire qu'il faut chercher ailleurs que dans la spéculation la responsabilité de la crise traversée par la classe agricole et des prix ruineux qui la causent. Je n'ai pas, d'ailleurs, l'intention de justifier cette spéculation, et je ne voudrais pas être mal compris; mais je suis d'avis qu'elle est incapable d'aller à l'encontre des conditions mondiales. Elle ne peut que les exploiter et les suivre, et j'estime qu'il est dangereux de mettre nos fermiers sous une fausse impression en leur montrant la cause de leurs maux là où elle n'est pas.

Nous verrons dans un autre article s'il existe réellement une surproduction dans les pays qui cultivent le blé, et quelles sont les causes naturelles de la baisse des prix.

Raymond DENIS.

AVANT LA CHUTE DE M. BALDWIN

Elle n'est plus qu'une question de quelques jours

Londres — L'analyse du discours du Trône révèle que le gouvernement Baldwin essaie, non sans habileté, de barrer la route du pouvoir aux travaillistes, car plusieurs passages du discours portent sur les projets de loi que le gouvernement soumettrait à l'approbation des Chambres en faveur des classes ouvrières, si on lui permettait de rester au gouvernail de la barque ministérielle.

Manifeste remarquable

Rarement un discours du Trône a contenu un aussi grand nombre d'ébauches de loi favorables aux travailleurs. De fait, le parti travailliste lui-même aurait difficilement lancé un manifeste plus approprié. Il est question, en effet, dans le message du roi, d'améliorer les conditions dans les industries, de procurer des lieux d'habitation aux travailleurs, de diminuer le chômage et de faire de nouveaux règlements relatifs aux pensions aux vieillards.

Ce n'est pas que les conservateurs pensent qu'un tel programme est de nature à différer le jour de la chute du gouvernement, mais ils veulent pouvoir dire plus tard que les conservateurs auraient donné au peuple toutes les réformes que les travaillistes proposent maintenant. M. Baldwin a sans doute songé aux prochaines élections en rédigeant les grandes lignes du discours royal, disent les politiciens avertis.

Discours de Ramsay MacDonald

Le chef travailliste Ramsay MacDonald a prononcé un discours remarquable à la Chambre des communes. Il s'est déclaré partisan d'une politique étrangère qui rétablirait l'influence de son pays en Europe en faveur de la paix et de l'ordre.

"En ce moment, dit-il, la Grande-Bretagne se trouve en face de l'Europe continentale sans politique décisive ou efficace. Il est temps d'avoir un changement sous ce rapport.

"C'est un fait assez curieux que les dernières élections, qui laissaient prévoir un changement de gouvernement, aient plus fait pour attirer les autres nations vers nous que les douze mois d'activité du présent gouvernement. Au point de vue humain, ce qui se passe dans l'Europe centrale est absolument déplorable.

"Il faut mettre un terme à ces choses et il est temps que l'Angleterre, par une politique bien définie, assume sa part des sacrifices qui mettront fin à la situation déplorable du centre de l'Europe.

"Au point de vue politique, les dangers augmentent avec le nombre des jours. On a beau se le dissimuler, les pays d'Europe sont bien plus près de la situation de 1922 qu'on le croit: armées rivales, politiques nationales rivales, dépenses énormes non en constructions mais en préparatifs de destructions, attitude qui dénote entre les alliés une sorte de demi-hostilité.

"Voilà ce qui nous engage à faire appel à toutes les personnes de bonne volonté pour terminer cette ère de craintes et ouvrir une ère de progrès.

"Nous avons besoin actuellement d'une meilleure diplomatie, et de plus de charité à l'endroit des susceptibilités des autres peuples. En même temps il nous faut affirmer fermement mais amicalement nos propres droits. Il nous faut nous occuper avant tout des intérêts généraux de toute l'Europe et si on agit de la sorte il ne faut encore désespérer de rien. Cependant il ne faut pas mépriser nos intérêts et si nous savons les faire valoir, les pays d'Europe ne pourront qu'être avec nous."

Vote de non-confiance

Le chef travailliste a terminé son discours en proposant un vote de non-confiance:

"C'est notre devoir de signaler à Votre Majesté, disait la proposition, que les ministres du présent gouvernement n'ont pas la confiance des députés de la chambre."

Et les députés travaillistes d'applaudir à pleines mains.

Un conte par semaine

LES BOSSUS

Conte comique canadien

Conté par Marcel Tremblay, surnommé "Poisson", à Saint-Joseph (Éboulements, Charlevoix), en juillet 1916. Marcel Tremblay, né en 1840, est dépourvu d'instruction; il a demeuré pendant une assez longue période dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre.

Il y avait, une fois, un homme et une femme. L'homme, un bossu, était jaloux comme un *becsie*.

Comme il était cordonnier brocanteur, il partait tous les jours avec un voyage de chaussures dans sa charrette, pour aller les vendre dans les paroisses. Bien des fois, il n'était que trois ou quatre heures en voyage, quand, pris de jalousie, il s'en revenait à la *fine course*.

Un bon matin, il dit à sa femme: "Je pars et je te réponds que je ne reviendrai pas avant demain soir." Sa femme dit: "Tu feras bien comme de coutume; quand ta jalousie te reprendra, tu reviendras bien."

"Ne crains pas, ma femme! je te réponds que je ne reviendrai pas avant demain soir."

Pendant qu'il est parti, monsieur, qui est-ce qui arrive à la maison, chez sa femme? Trois hommes, bossus devant, bossus derrière, bossus au milieu, bossus dans le dos, bossus cornus; enfin ça n'était qu'une bosse comme son mari. La femme dit: "Mes pauvres enfants, c'est terrible comme vous êtes bossus, comme mon bossu de mari!" Les bossus lui demandent à déjeuner. Elle répond: "Oui, je vas vous donner à déjeuner."

Quand ils sont à table, à déjeuner, elle voit son mari qui revient au galop de cheval. Elle dit: "Vous êtes morts, mes amis! Voilà mon mari, le pire des jaloux; c'est certain qu'il va tous vous tuer." Elle pousse les trois bossus dans son grand coffre du temps passé, six pieds de long et ça de haut. Mais trois bossus, avec toutes leurs bosses, ça prend de *l'arse*. Pour fermer le coffre et tourner la clef elle est obligés de monter dessus à deux pieds.

Son mari arrive à la maison. Ce n'est pas un homme, c'est un diable. Il renverse les chaises, culbute le coffre cinq ou six fois, il *viraille* tout. Mais, c'est inutile, il ne trouve rien. Il finit par dire: "Je vois que c'est ma jalousie qui m'a fait faire ça. Je repars et, cette fois, je te réponds que je ne reviendrai pas." Mon gars *revire de bord* avec sa voiture.

Tout ça avait distrait la femme. Ce n'est qu'au bout d'une couple d'heures qu'elle repense aux bossus dans le coffre. "Mon Dieu! elle dit: ils sont bien morts." Elle ouvre le coffre. Ils sont morts comme trois clous, comme on dit. "Comment faire pour me débarrasser de ces bossus-là?"

Elle va à la ville engager un charretier pour qu'il aille jeter un bossu mort à la rivière; deux piastres, c'est ce qu'elle promet au charretier pour la besogne. "Bien, elle dit, monsieur, je vas toujours bien vous *l'appareiller*. Attendez-moi ici." Les bossus étaient raides comme des barres. Elle en prend un, le *mâte* après le poteau de la porte. Le charretier entre en disant: "Madame, où est votre bossu?" — "Monsieur, le voici." Prend le bossu, le jette dans sa charrette. Arrivé au bord de la rivière, attrape le bossu, et, une main sur la *fausse* du cou et l'autre dans le fond de ses culottes, il le lance dans la rivière. *Revire de bord.*

Du moment que le charretier est parti avec son voyage, la femme prend un autre bossu, et le *mâte* contre la porte, à la même place.

Le charretier arrive. "Bien, il dit, madame, payez-moi!" "Monsieur, comment, vous payer? Faites votre ouvrage et je vous paierai." — "Faire mon ouvrage?" Elle le lui montre: "Voilà votre bossu, là." Vous comprenez bien, le charretier est *en sorcier*. Il se demande comment le bossu est revenu. Rattrape le maudit bossu, et le jette dans sa charrette, pas de bonne humeur, vous n'en doutez pas. Arrivé au bord de la rivière, il vous l'attrape et le tire au milieu de la rivière, en disant: "Tu ne reviendras pas, cette fois-là."

Retourne à la maison: "Bien, madame, payez-moi. Deux voyages pour un, sûrement *que* j'ai gagné mon argent!" Mais pendant son voyage, la femme avait sorti le troisième bossu et l'avait mis le long de la porte. "Comment, elle dit, vous payer? Mais faites votre ouvrage, et je vous paierai." — "Mon ouvrage? Mon ouvrage? Mais j'ai déjà fait deux voyages." — "Tiens! elle dit, voilà votre bossu, là." Il en crevait de colère, le charretier. Il attrape le bossu et je vous garantis qu'il ne le menit pas poliment. Arrivant sur le bord de la rivière, il le lance presque l'autre bord. "Cette fois-ci, je ne te reverrai plus."

Revenons au bossu en vie, le cordonnier. La jalousie l'avait repris; il s'en revenait à la course. Le charretier, en retournant sa voiture, *s'adonne* bien à le voir venir au bout du pont. "Ah! il dit, mon maudit bossu, je t'ai tiré par ici, et tu reviens par là? Bien, je te dis que tu ne passeras pas, cette fois."

Pendant que la jalousie surmonte le bossu, le charretier se plante dans son chemin, vous l'attrape et le lance à la rivière. Ca lui faisait quatre bossus en tout. Il méritait bien les deux piastres de la femme aux bossus. Il a peut-être eu la veuve par-dessus le marché. Moi, j'ai pilé sur la queue de la petite souris, qui a fait: "*Quit-quit!*" Mon conte est fini.

MGR FALLON ET LA HOME BANK

Dans une lettre ouverte à M. King il dénonce vigoureusement notre système bancaire

London, Ont. — Dans une lettre au premier ministre King, Mgr Fallon, évêque de London, critique sévèrement le régime bancaire du Canada qui a causé la déconfiture de la Home Bank. Il déclare que le scandale de la Home Bank est le plus déshonorant pour l'histoire de la finance canadienne. Il demande que l'Association canadienne des banques soit tenue responsable de tous les dépôts qui sont confiés aux banques à charte.



MGR M.-F. FALLON,
évêque de London, Ont., qui critique sévèrement notre régime bancaire, dans une lettre ouverte au premier ministre King.

Voici le texte de cette lettre ouverte au premier ministre du Canada:

"Très honorable et cher monsieur,

"Un peu avant votre départ pour la conférence impériale, la Home Bank ferma ses portes. Quelques jours après votre retour, le liquidateur publia son rapport sur l'institution en faillite. Ce document, avec ses omissions et ses suppressions, constitue le récit le plus déshonorant qui ait été publié dans les annales de la finance canadienne. En dépit de la surveillance du gouvernement, des ministres des finances, des inspecteurs, des vérificateurs et de l'Association des banques, la Home Bank a pu fonctionner pendant plus d'une dizaine d'années dans sa carrière d'incompétence, de déception et de malhonnêteté, jusqu'à ce que tout l'édifice tombât en pièces et apportât la misère et la souffrance à des centaines de milliers de sujets canadiens.

La déconfiture de la Home Bank, cependant, n'est qu'un incident d'une situation financière qui nécessite une action immédiate et efficace. Au moyen de brillants rapports annuels, par d'éloquents discours de gérants généraux, par de creuses résolutions adoptées par des actionnaires dépourvus d'informations et par la coupable négligence du ministère des finances, la population de notre pays a été induite en un faux sentiment de sécurité concernant les épargnes confiées aux banques du Canada.

Rien ne justifie ce sentiment de sécurité. Il est inutile de prétendre que les banques qui restent sont si fortes qu'elles sont à l'abri de la méfiance et du soupçon.

Considérons l'histoire des dix dernières années. L'une de nos principales banques fut le sujet universel de commentaires inquiets; plusieurs millions de dollars furent pris dans le trésor public pour l'aider. Cette action était soit une mesure de prudence recommandable, soit un pur vol. Suivit ensuite l'indicible scandale de la Banque des Marchands, institution qui était consirérée aussi solide que le roc de Gibraltar. Depuis quelques mois, la Banque Union et la Standard Bank ont perdu des millions de dollars à cause de la spéculation de leurs employés, ce qui aurait pu aussi bien les emporter.

Ensuite vint la faillite de la Home Bank, suivant de près; vint ensuite la disparition de la Banque d'Hamilton, qui avait atteint la limite de son endurance financière. Et il y a à peine quelques jours, la Banque Nationale fut sauvée par la sage décision du gouvernement de Québec de l'aider par une subvention de quinze millions de dollars pris sur les deniers publics.

Il n'y a rien dans les bilans de nos banques qui puisse créer une confiance raisonnée. Nos dix grandes banques ont en moyenne un surplus de l'actif sur le passif de moins de douze dollars par cent. Lorsqu'on songe que dans ce léger surplus on fait entrer les actifs morts, les mauvaises dettes, les prêts dont on ne retirera jamais de profits et la détérioration inévitable de l'immeuble, elles peuvent sous la pression des circonstances passer d'une prospérité florissante à un état de banqueroute réelle.

A cet état précaire 90 pour cent de notre population est vitalement intéressée. C'est un état de choses que le gouvernement civil se doit de régler d'une manière efficace. La fin immédiate pour laquelle un gouvernement civil est institué c'est la protection de la personne et de la propriété.

Mais comment, atteindre cette fin dans la question qui nous occupe? Par la simple méthode de rendre les banques collectivement responsables de l'argent qu'elles reçoivent en dépôt. Les banques empruntent notre argent sans autre garantie que les chartes que le peuple leur donne. Elles ne payent aucun intérêt ou un intérêt très bas. Lorsqu'elles nous prêtent notre propre argent, elles exigent de nous le plus haut taux d'intérêt possible et toutes les garanties qu'elles peuvent nous imposer nous sont demandées. Nous sommes les esclaves financiers par la force même de notre propre épargne. Et les banquiers jouent avec nos épargnes et nous envoient paître lorsque la déconfiture arrive.

Il est impossible de continuer à avoir foi en ceux qui ont été jusqu'ici nos guides financiers. Ils ont été mis dans la balance et n'ont pas satisfait à la pesée. Ils le savent eux-mêmes. On nous dit maintenant que les banques ne s'opposent pas à une inspection officielle, mais que le gouvernement doit en prendre les responsabilités. Le peuple canadien ne tolérera pas l'imposition de cette responsabilité de son gouvernement, c'est-à-dire sur lui-même. Il demandera une garantie efficace pour ses épargnes durement gagnées et il attend la prochaine session du parlement fédéral pour exiger cette garantie efficace de ceux à qui ces épargnes sont confiées.

On pourrait se demander pourquoi j'ai écrit cette lettre. Qu'il me soit permis de satisfaire cette très raisonnable curiosité. J'ai remarqué que chaque corporation a son interprète. La plèbe à laquelle j'appartiens semble seule sans organe et porte-parole. A défaut de représentant plus digne, je me suis hasardé à me faire son interprète. Et j'ai la forte conviction que j'exprime ses sentiments.

Je vous prie de me croire, votre très dévoué,

M.-F. FALLON,
Evêque de London.

La réponse de M. King

Ottawa. — M. King a répondu à la lettre de Mgr Fallon, et a déclaré qu'il appartient à Monseigneur de publier sa réponse. Monseigneur Fallon a déclaré qu'il avait reçu la réponse du premier ministre à sa lettre, mais il a refusé d'en communiquer le texte.

POUR CONTREBALANCER L'EFFET DU MAUVAIS JOURNAL

"existe des millions de feuilles qui couvrent l'univers et qui exercent tous "les jours une influence de plus en "plus grande sur les populations, qu'elles rabaissent à leur niveau. On a "beaucoup dit du mal que fait la presse. Il semble que de toutes les armes dont on peut se servir, la seule "vraiment offensive pour combattre le "mauvais journal, c'est le bon journal."

A cela le confrère de Winnipeg ajoutait la réflexion suivante:

"La Liberté est l'un de nos bons "journaux qui s'efforcent de neutraliser le mal fait par les mauvais. Si "tous ceux qui se disent ses amis et "apprécient son oeuvre voulaient bien "faire leur petite part pour le répandre autour d'eux et augmenter son "influence, quelle somme de bien heureusement accrue ils aideraient leur "journal à accomplir!"

* * *

Et j'ajouterai à mon tour que le confrère de Winnipeg a raison de se réclamer de la famille des bons journaux. Il ne fait que se rendre une justice qu'on lui refuse peut-être. La Liberté a fait ses preuves depuis la dizaine d'années que cette feuille existe. Cela ne devrait-il pas suffire

Notre excellent confrère l'Union, d'Edmonton, publie, sous la signature de l'un de ses collaborateurs, "Causeur", un article dans lequel il veut bien rendre hommage au mérite de la Liberté. Nous le reproduisons avec plaisir, surtout à cause des très justes réflexions qu'il renferme au sujet des critiques qui sont habituellement faites des journaux catholiques.

"La Liberté, organe national et catholique, est un excellent hebdomadaire français publié à Winnipeg.

Le 11 décembre dernier, ce vaillant défenseur d'une grande cause publiait en première page le début d'un discours de M. Henri Bourassa, prononcé en une séance publique clôturant à Ottawa les fêtes à l'occasion du dixième anniversaire du journal quotidien le Droit, le seul du genre en Ontario.

Prenant dans le temps bonne note de cette citation, je l'ai conservée jusqu'à ce jour afin de pouvoir, tôt ou tard, la porter à l'attention des lecteurs de l'Union, qui, j'ose l'espérer, sauront l'apprécier très favorablement; car elle énonce une grande vérité méconnue et toujours actuelle. En voici le texte aussi éloquent que justement pensé:

"La presse en général, la presse de "toute langue, de tout format, de tout "pays, de tout genre, ne vaut pas, en "somme, grand'chose. Elle a fait énormément de mal, elle a rabaissé le "niveau moral des peuples, elle a "faussé sa conscience et ravalé l'art "d'écrire. Depuis un demi-siècle il pour lui mériter le support des concitoyens de sa province, sans qu'il soit besoin de les en supplier en les rappelant charitablement au sens de leur devoir.

Le journal malsain, l'empoisonneur des âmes, n'en est jamais réduit à cette peine. Il nage dans l'abondance, celui-là; le bluff est sa vie: il spécule sur la badauderie humaine, le mensonge et le scandale; et ça lui réussit à merveille. Tout lui vient à souhait.

* * *

A la Liberté, je le crains, il appartient sans doute de subir le sort réservé au petit nombre des autres journaux qui ont mission d'opposer le bien au mal, la vérité à l'erreur: se dévouer entièrement pour la bonne cause, mais au prix de quels sacrifices et de combien de privations? Dieu seul le sait.

A l'égard de ces derniers, on est très sévère, pointilleux, très exigeant et, aussi parcimonieux qu'exigeant, tout en leur marchandant un maigre soutien, on semble croire qu'avec rien ils peuvent tout faire. Sans leur tenir compte de la somme de bien réalisé à l'année, on leur reproche le bien inaccompli par impossible et faute de support.

Après avoir fait leur grosse part du devoir qui incombe à tous, ils se voient encore exposés à la réprimande de ne pas faire en plus la part des autres, c'est-à-dire l'impossible. Mettez cela en regard de l'extrême indulgence manifestée à l'endroit du journal malfaisant, auquel on pardonne tout avec une faveur bienveillante, une charité inconcevable... le contre-pied de la charité évangélique.

Ce n'est pas cette charité-là, certes, que pratiquait sur la terre notre patron national, saint Jean-Baptiste; ce n'est pas cette charité-là qui lui a valu la gloire du martyre et les éloges tombés de la bouche de Jésus-Christ lui-même. Avis à nos compatriotes de la foi sans les oeuvres.

* * *

Ainsi va le monde de nos jours: le mal triomphe; le bien est partout supplanté, négligé, traité avec indifférence."

De-ci de-là

S. S. Benoît XV bénit les élèves de l'Ecole Indienne de Lebret

Lebret, Sask. — En réponse à une lettre récemment envoyée au Saint-Père par les jeunes garçons de l'Ecole Indienne de Lebret, dans laquelle ils exprimaient leurs sentiments de respect et d'affection pour la personne du Souverain Pontife, leur instituteur a reçu la lettre suivante:

Vatican, 22 décembre 1923.

Cher Monsieur,

Au nom du Saint-Père j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre signée par vos élèves de l'Ecole Indienne de Lebret.

Sa Sainteté apprécie beaucoup les sentiments affectueux envers le Saint-Siège exprimés par ses chers enfants du lointain Canada et leur envoie avec plaisir la photographie demandée.

Le Souverain Pontife vous accorde à vous et à tous vos élèves la bénédiction apostolique.

Je suis, Monsieur, très sincèrement vôtre dans le Christ.

(Signé) D.-C. GASPARRI.

La loi relative aux bestiaux

Afin de mieux faire observer la loi relative aux bestiaux, un nouveau service sera créé dans le département fédéral de l'agriculture et M. J.-M. McCallum, d'Ottawa, en sera nommé chef. Ses fonctions consisteront à faire respecter la loi dans tous les abattoirs et marchés à bestiaux canadiens.

Cette nouvelle a été annoncée par M. H.-S. Arkell, qui est venu à Winnipeg pour rencontrer des marchands de bétail de l'Est et de l'Ouest du pays et discuter les clauses de cette loi avec eux.

Les côtés plaisants de la prohibition

Moose Jaw, Sask. — Une curieuse situation a été créée par la saisie de vins et de liqueurs chez Jesse Rosentoff, de cette ville, le 20 décembre. Cette saisie a été opérée par la commission des liqueurs de la Saskatchewan. Rostentoff a prouvé que ces vins et liqueurs étaient pour son usage purement privé et la cour a reçu l'ordre de les lui restituer.

Malheureusement l'on a constaté que le champagne, qui avait été placé, après la saisie, dans un entrepôt de la ville, était gelé et par conséquent gâté.

La commission a informé Rosentoff qu'il serait remboursé, qu'on lui remplacerait son champagne ou qu'on lui verserait la valeur en argent du précieux liquide. Or la commission n'a pas de champagne. Si Rosentoff insiste pour la restitution en nature, elle sera obligée de faire venir de France du champagne du cru de 1911, pour remplacer celui qui a été ruiné par son séjour dans un entrepôt non chauffé.

Le coût de la vie augmente encore

Ottawa. — D'après les chiffres compilés par le ministère du Travail, le coût moyen de la vie pour une famille de cinq personnes était de $10.73 par semaine en décembre, contre $10.69 en novembre et $10.39 en décembre l'an dernier, $11 en décembre 1921, $16.92 en juin 1920 et $7.96 en décembre 1914.

La compagnie Krupp s'installe en Espagne

Londres. — La fameuse compagnie allemande Krupp vient d'acheter deux usines anciennes à Barcelone. Les Allemands fourniront le personnel technique et les banques espagnoles souscriront le capital nécessaire pour l'extension des établissements. Les Krupps donneront immédiatement deux commandes importantes de travaux qui ne peuvent être entrepris en Allemagne à cause du traité de Versailles. Ils construiront des navires pour les lignes allemandes et celles de l'Amérique du Sud et des locomotives pour les chemins de fer espagnols.

L'Union Nationale Française de Montréal contremande son bal

Montréal — L'Union Nationale Française de Montréal, l'une des principales sociétés françaises de la métropole, vient de contremander un grand bal qu'elle devait donner le 20 février prochain, afin de se conformer aux exigences de Son Eminence le Cardinal Bégin, au sujet de la danse, exigences qu'a imposées aussi Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique de Montréal à son diocèse. C'est un geste que beaucoup d'autres sociétés pourraient prendre pour exemple.

La police aurait tué par méprise le fils de Daudet

Paris — Léon Daudet, un des chefs du mouvement royaliste, dit maintenant avoir en mains des preuves pour établir que son fils Philippe, trouvé mortellement blessé dans un taxi peu de temps après être passé aux bureaux du journal anarchiste le "Libertaire", a été tué par la police qui l'épiait parce qu'elle pensait avoir affaire à un dangereux anarchiste.

M. Daudet a fait une déclaration dans ce sens devant le magistrat d'enquête. Il prétend que lorsque les policiers s'aperçurent de leur méprise, ils enlevèrent des poches de l'habit du jeune blessé tous les documents pouvant l'identifier, l'installèrent dans une voiture et le firent conduire à l'hôpital.

M. Daudet a fait connaître au magistrat le nom des personnes, qui, soutient-il, virent son fils soutenu par quelqu'un dans la rue.

L'autopsie pratiquée sur le cadavre au mois de décembre fit croire que Philippe Daudet avait pu s'être lui-même donné la mort.

Les affaires sont bonnes dans l'Ontario Nord

Ottawa — Les affaires vont bien et il y a d'excellentes perspectives dans le nord de l'Ontario, d'après le lieutenant-colonel L.-T. Martin, commissaire du chemin de fer "Temiskaming and Northern Ontario" qui revient justement d'une des inspections qu'il fait périodiquement du réseau.

Le colonel rapporte que Halleybury et les autres localités incendiées en 1922 se relèvent rapidement. Il prédit que les opérations seront encore meilleures cette année pour le chemin de fer précité, auquel 1923 a été très favorable.

L'EVANGILE

Troisième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., VIII, 1-13)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant: Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit: Je le veux, soyez guéri; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit: Gardez vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière: Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit: J'irai et je le guérirai. Le centenier répondit: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi: Allez, et il va; et à un autre: Venez, et il vient; et à mon serviteur: Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient: Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier: Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

Calendrier de la semaine

Jeudi 24 janvier — S. Timothée.
Vendredi 25 — Conv. de S. Paul.
Samedi 26 — S. Polycarpe.
Dimanche 27 — Troisième dimanche après l'Epiphanie.
Lundi 28 — S. Charlemagne.
Mardi 29 — S. François de Sales.
Mercredi 30 — Ste Martine.

Mort accidentelle d'un écrivain canadien-français

Montréal — M. Alphonse Beauregard, écrivain bien connu dans le monde littéraire canadien-français, auteur de plusieurs romans et président de l'Ecole littéraire de Montréal, est décédé à l'hôpital Général, des suites d'un empoisonnement par le gaz éprouvé chez lui, le 6 janvier dernier.

D'après la preuve faite à l'enquête, M. Beauregard avait placé une théière sur le feu et était allé se coucher. Il s'endormit et pendant ce temps l'eau bouillante, en s'échappant de la théière, finit par éteindre le feu, laissant ainsi le gaz s'échapper et remplir l'appartement.

M. Beauregard était âgé de 38 ans. Il est l'auteur de deux recueils de poésie qui comptent parmi les meilleurs qu'ait produits la littérature canadienne. Ce sont "Les Forces" et "Les Alternances."

Albert Larrieu

Nos lecteurs n'ont pas été sans remarquer, depuis quelques semaines, l'absence dans les colonnes de la Liberté de la "Chronique de France". Notre distingué collaborateur parisien, M. Albert Larrieu, a été retenu au lit pendant vingt jours par une bronchite suraiguë; mais, Dieu merci! il va mieux et promet de nous revenir sans tarder.

Radiophone et téléphone sans fil

Un abonné de la Saskatchewan nous demande s'il existe une différence entre le radiophone et le téléphone sans fil. Il n'y en a pas. C'est une seule et même invention sous deux noms différents.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 17 janvier 1874

Société de Colonisation

A une réunion d'un certain nombre de citoyens de cette province, tenue en la résidence de F.-A.-M. Foucher, à Saint-Boniface, le 16 janvier courant, il a été unanimement résolu, sur proposition de Géo. Roy, secondé par A.-A.-C. Larivière, qu'une Société de Colonisation pour la province de Manitoba soit immédiatement établie et qu'un comité provisoire composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier soit nommé pour pourvoir à la formation régulière de cette société.

Proposé par L.-J.-A. Levêque, secondé par F. Chabot, que les messieurs suivants forment le comité provisoire:

A.-A.-C. Larivière, président; L.-J.-A. Levêque, secrétaire; F.-A.-M. Foucher, trésorier.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET L'ANNEXION AU CANADA DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Conférence de M. Guillaume Charette devant le Cercle Lavérendrye de l'A.C.J.C.

(Suite et fin)

"Le résultat de la discussion de ces différentes idées fut que, par manque d'entente, rien ne fut fait, ni dans un sens ni dans l'autre. Vers le commencement, j'avais dit à M. John McTavish que j'attendais les troupes vers le 20. J'étais donc sur le qui vive depuis longtemps, me couchant rarement avant quatre heures du matin, ayant des gardes tous les soirs, au loin derrière Winnipeg; craignant que les troupes, dont les mauvaises intentions m'étaient connues, ne nous arrivassent durant la nuit. J'avais des détectives du côté du Fort de Pierre mais vers la fin, je commençais à les craindre. Ceux qui étaient Américains, quoique intéressés à me bien servir, faisaient cause si intime avec O'Donoghue, et ceux qui étaient Maskégons ou Anglais, quoique indubitablement dévoués, m'avaient déjà averti et prouvé qu'ils seraient grandement exposés si leurs communications avec les Métis étaient connues.

"Pourtant, le 22 au matin, je savais que les troupes arrivaient. Mgr Taché arriva, j'allai le voir avec O'Donoghue, Dauphinais, Poitras, Schmidt. Je ne voulais parler à Monseigneur d'aucune chose politique, mais lui se hâta de dire qu'il avait toutes les assurances possibles, mais nulle écrite. Je lui dis: "Ce qui nous console, c'est que vous avez fait votre possible." Ensuite, j'ajoutai, devant Jos. Royal: "Si le peuple était moins jeune, le Canada ne transigerait pas ainsi avec nous." Monseigneur dit que les troupes étaient encore loin, et qu'elles étaient harassées du voyage et n'étaient pas à craindre, que leurs ordres étaient précis, que le général Lindsay lui avait dit que ce mouvement n'était rien autre chose qu'un mouvement de troupes allant d'un endroit à un autre. Je ne voulus seulement pas répliquer. Retournant au fort, un autre détective m'attendait pour me dire que les troupes viendraient s'arrêter, ce soir-là, à la Grenouillère. Je pressai notre monde de sauver le plus que nous pourrions de ce qui nous appartenait dans le fort; depuis deux semaines je m'étais occupé à cette chose-là, mais l'idée d'O'Donoghue de résister aux troupes paralysait mes mesures de précaution.

"Le soir, j'assemblai le Conseil. Girard, Royal, Dubuc vinrent nous voir; je suspendis le conseil un quart d'heure. Je fis entrer pendant ce temps ces messieurs qui prirent congé de nous après une dizaine de minutes passées avec nous. J'allai les reconduire jusqu'à la traverse de la Grande Rivière; il faisait très noir, il commençait à pleuvoir un peu. Au bout d'un quart d'heure de distraction, j'étais au fort continuant le Conseil; il était deux heures, je dis aux conseillers que notre devoir était de ne laisser la position que lorsque les troupes la prendraient; il était important qu'aucun des hommes dans le fort ne devait sortir sans ordre, cette nuit-là plus qu'auparavant, que je craignais pourtant que nos ennemis de l'hiver dernier ne profitassent de l'approche des troupes pour tenter quelques assauts sur nous, qu'il ne fallait pas nous laisser massacrer par ces gens-là. Quant aux troupes elles-mêmes, je dis que je voulais reconnaître moi-même ce qu'elles feraient durant la nuit, qu'en conséquence deux choses étaient nécessaires: 1o. Que tout en continuant à débarrasser le fort des effets qui nous appartenaient, il fallait que les soldats et tout notre monde soit sur un pied de surveillance très pontuelle; 2o. Que j'avais besoin de quatre hommes à cheval pour m'accompagner du côté du Camp de Wolseley sur le côté ouest de la rivière Rouge, et deux autres hommes à cheval pour accompagner M. O'Donoghue, qui se faisait un plaisir d'aller par le côté est de la rivière Rouge, pour voir s'il y avait quelques mouvements par là.

"Nous partîmes sous une pluie battante venant du nord; le temps était si noir que deux hommes à cheval, se donnant la main, s'entrevoyaient à peine. Nous étions armés de pied en cape, nous avancions avec la plus grande précaution, surtout quand nous avions à passer le pont de quelques coulées, car l'abondance de la pluie ayant fait monter les coulées, appréhendant d'ailleurs que des partis n'y fussent en embuscade, nous n'osions, au milieu de cette obscurité, nous hasarder à côté des ponts ni sur les ponts qui, sans encombres en allant, auraient pu être barricadés pour le retour; nous reconnaissions donc les lieux autant que possible. Enfin nous aperçûmes les lueurs des feux; nous poussâmes assez loin pour distinguer les feux eux-mêmes, mais il était évident que nous approchions de la ligne des sentinelles et des avant-postes, et n'ayant aucune affaire de passer entre leurs mains, nous retournâmes. Nos chevaux paraissaient sur l'alerte, renâclant fort. Le mot d'ordre ayant ramené nos quatre gardes proches, deux chaque côté de moi, nous revînmes au fort en faisant toujours attention. Le colonel Gay, Baptiste Neault, Francis St-Luc et Charles Champagne étaient les personnes qui m'accompagnaient.

"Gay, qui avait pris à coeur nos intérêts, était inquiet et dégoisait contre les Anglais, de temps à autre Champagne faisait une farce, les deux autres étaient très gars, St-Luc surtout; mais nous étions mouillés jusqu'aux os. Nous rentrâmes au fort vers 1 heure a.m. (Je) vis tout le monde, ceux qui travaillaient dans les hangars, ceux qui gardaient; les soldats (qui) veillaient à la caserne; et les représentants; O'Donoghue revint aussi, n'ayant rien découvert. J'ôtai mon surtout imbibé et mes souliers. (je) me jetai deux grosses couvertes sur le dos, m'entortillai avec, (je) me mis au lit, je dormis trois-quarts d'heure environ. Mes principaux papiers étaient expédiés, Louis Schmidt travaillant à sauver ceux de son département. Quand je me levai, il commençait à faire clair. La pluie n'avait pas diminué. Vers huit heures on me servit un déjeuner de viande froide; j'avais faim, je mangeai bien, mais le froid et le manque de sommeil sans doute m'avaient trop indisposé; je l'éprouvai peu après mon déjeûner. M. William Fraser, un de nos représentants, vint au fort de bon matin, je lui demandai s'il avait vu les troupes; il me dit que non. Alors je lui dis; "C'est surtout à présent que vous allez être à même de connaître mes intentions", mais il ne parut tenir aucun compte de mes paroles."

Ce que je viens de lire est copié du manuscrit de Riel, et nous savons qu'il se rendit tout près du campement. Son idée, en restant au Fort, était double. Il ne voulait pas abandonner les rênes du gouvernement avant l'arrivée du lieutenant-gouverneur, de peur de laisser les siens à la merci de nos ennemis. Il voulait aussi remettre ces rênes lui-même au gouverneur, pour faire reconnaître la légalité de sa position qui était contestée par nos ennemis et sa fuite aurait semblé une admission et aurait été en même temps indigne de la position qu'il occupait. Il croyait d'abord que le gouverneur arriverait avant les troupes, mais même lorsqu'il sut définitivement que le colonel Wolseley arrivait avant le gouverneur, il était d'avis d'attendre le colonel pour l'inviter à coopérer avec lui dans l'administration du pays jusqu'à l'arrivée du représentant de la Reine.

A 8 h. 30 du matin, le 24 août, un nommé Jas. Stewart, résidant au Fort de Pierres, arrive à bride abattue et dit à Riel que les troupes en veulent à sa vie. Deux patrouilleurs, Louis Blondeau et Pierre Léveillé, avaient été, deux jours avant, cernés et pris par les soldats et certains rapports avaient averti les Métis de l'intention très hostile des troupes. Les avant postes étaient en vue et leurs manoeuvres firent comprendre à Riel qu'il était plus prudent d'évacuer le fort.

Le chef métis traversa la rivière à cheval et se rendit à l'évêché en compagnie de Lépine, O'Donoghue et Pierre Lavallée. Mgr Taché sortit sur le perron. Riel lui dit:

"Monseigneur, vous nous disiez que les troupes étaient loin. Regardez-les, les voilà qui rentrent et nous avons dû quitter le fort pour sauver notre vie. Nous avons été trompés; c'est vous, Monseigneur, qui allez nous faire pendre."

Riel, O'Donoghue et Lépine tournèrent bride et prirent le chemin de l'exil.

Ces paroles de Riel nous semblent amères à plus de 50 ans de distance, mais le chef métis avait depuis longtemps jugé ceux avec qui il avait affaire. Le pays, apparemment en paix après l'exécution de Scott, ne cessait pas de ressentir des retours de colère et de haine. Ceux qui avaient dû s'incliner devant Riel n'attendaient qu'un changement pour appeler la vengeance [illegible] pays. L'arrestation des délégués aurait dû pourtant avertir le Canada français que l'amnistie était une nécessité absolue de droit et de justice.

Mgr Taché, par son influence, avait aplani des difficultés qui auraient été insurmontables au gouvernement canadien. Lui seul, personne autre, aurait pu amener Riel à accepter l'Acte du Manitoba sans l'amnistie. Sa Grandeur a bien mérité du gouvernement canadien, qui l'a trompé si odieusement. Oui, le vénérable apôtre de l'Ouest était trompé, mais c'étaient les Métis qui en subissaient les tristes conséquences.

Messieurs, je termine enfin. Le rideau tombe, le drame est fini. Où sont les acteurs?

D'un côté de la scène, les vainqueurs: le Canada, maître à Fort Garry, laisse les étrangers qui étaient rebelles hier, gouverner le pays avec un droit presque de vie ou de mort sur les légitimes défenseurs de la vraie liberté britannique.

De l'autre côté, les vaincus: Riel, Lépine et Nault, traqués comme des bêtes fauves, forcés de fuir à l'étranger ou de se cacher pour ne pas tomber sous la balle d'un assassin ou le poignard du sicaire. Les Métis traités en bandits, en parias, sont sans cesse en butte aux insultes et aux coups d'une fanatique soldatesque. Elzéar Goulet, tué le 13 septembre 1870, et plus tard Baptiste Lépine, Jolibois et d'autres mourant de blessures.

Un seul, dans ces temps troublés, resta toujours l'ami sincère des proscrits, partageant leurs peines, aidant leurs familles abandonnées et souvent se faisant leur défenseur, et lui-même laissé pour mort tout près de l'endroit où Goulet fut assassiné. Le peuple métis nomme avec une fraternelle reconnaissance l'hon. juge Dubuc, de regrettée mémoire.

La haine des fanatiques va-t-elle au moins tomber devant un dévouement aussi admirable? Non, trois ans plus tard, ce ne sera que devant la crainte de voir l'humanité s'indigner, que l'on démolira le gibet dressé pour faire tomber la tête des chefs métis.

Mes chers camarades, l'on vous a dit sans doute que les Métis étaient un peuple défiant et très sensible, qu'ils ne sont plus les fiers gaillards joviaux et francs lurons des temps de la prairie. Ils ont changé, peut-être, mais la cause en est qu'ils ont bien souffert. Ils ont appris à leurs dépens à se défier de ceux mêmes en qui ils avaient la plus grande confiance. Pendant quinze ans ils ont plutôt été traités en parias. Parfois, dans l'angoisse où ils se trouvaient, ils cherchaient des amis: il étaient rares. Ils ne croyaient pas plus dans ce temps-là qu'aujourd'hui que le sang indien qui coule dans leurs veines les mettait au rang d'une race inférieure. Ils avaient, au prix de grands sacrifices, sauvé la race française et la religion catholique et croyaient, dans leurs âmes simples et naïves, avoir quelques droits à la reconnaissance; ils ne connurent que dédain et humiliations.

Ils avaient, en 1871, gardé un empire à la couronne britannique; celle-ci envoyait leurs chefs en exil ou à l'échafaud.

Pardonnez-moi si je fais passer ce sombre tableau sous vos yeux. Je tenais, moi qui fus votre camarade, à vous faire comprendre le pourquoi de notre état d'âme. Et pourtant, dans cette âme métisse il n'y a pas de place pour la haine. Que dis-je? il n'y a même pas de désir de venger nos souffrances. Notre but, qui est notre devoir, est de faire rendre justice à ceux qui ont souffert et qui, qu'on le veuille ou non, ont permis à la race française de survivre dans l'Ouest et de s'y développer à l'ombre de la cathédrale canadienne-française de Saint-Boniface.

La justice que nous demandons pour eux, c'est qu'avec la pleine responsabilité de leurs actes on leur en accorde tout le mérite. Oh! sans doute tout n'est pas dit sur toute l'histoire de 1870 et des années qui suivirent. Les acteurs de ces temps désormais historiques sont presque tous disparus. Cependant, semblables au chêne robuste qui brave la tempête, quelques-uns sont encore debout.

Tout sera-t-il dit? Nous l'ignorons encore, mais nous sommes irrévocablement résolus à faire rendre justice à la mémoire de ceux qui ont donné ou risqué leur vie pour leur patrie. Nous ne passerons plus sous silence les déclarations comme celles que nous entendions de temps à autre que les Métis avaient été des instruments.

Nous avons toujours été conscients de nos devoirs de catholiques et de sujets britanniques, et jamais dans toute notre histoire nous n'avons hésité à les accomplir. Nous ne permettrons pas à qui que ce soit de se faire un capital de reconnaissance en laissant à la postérité l'impression que nous avons dû être dissuadés.

Nous n'oublierons pas qui nous sommes en accomplissant le devoir qui nous incombe.

PARIS — Le marquis Raoul-Pateras [illegible]

CHUTE DU FRANC

Le gouvernement prend des mesures énergiques pour parer à la situation

Paris — La première réunion du comité des experts a coïncidé avec la chute la plus sensationnelle du franc qui ait été enregistrée de mémoire d'homme et a fait revivre l'espoir que la tâche du comité se termine au plus tôt et forme la base d'un plan concret qui rétablira la confiance.

L'un des principaux journaux, la "Liberté", donne pour titre à l'un de ses articles le mot "Panique". Il attribue la situation à la crainte de la part du public français que les socialistes prennent le pouvoir en Angleterre et qu'il y ait une rupture des relations avec la France.

La fierté française a été profondément blessée en constatant que cent lires italiennes valaient plus que cent-un francs. C'était une avance de huit points.

Diminution des fonctionnaires

M. Poincaré cherche par tous les moyens à améliorer la situation financière. Il a demandé à ses collègues ministériels de lui dire si leur département respectif ne pourrait pas se dispenser de quelques fonctionnaires sans nuire à l'administration. Les congédiements permettraient, au dire de M. Poincaré, d'économiser cinq ou six cents millions de francs par année.

Le public ne fait pas trop mauvais accueil au programme de relèvement financier élaboré par le gouvernement. Personne, certes, ne se réjouit de la hausse des impôts dans une proportion de vingt pour cent, mais en général les citoyens comprennent qu'il importe de prendre des mesures énergiques et, somme toute, ils sont prêts à s'y conformer.

Une poursuite monstre contre l'Allemagne

Bruxelles — Quatre-vingt mille Belges déportés par les Allemands durant la guerre intentent collectivement au gouvernement de Berlin une poursuite qui s'élève à un montant formidable. La cause est portée devant le tribunal d'arbitrage germano-belge qui siège à Paris sous la présidence de Paul Moriaud, chef de la faculté de droit de l'Université de Genève.

L'article 304 du traité de Versailles prévoit l'établissement d'une commission mixte d'arbitrage entre les puissances alliées ou associées d'une part, et l'Allemagne de l'autre. Ces tribunaux ont juridiction pour trancher, entre autres, les questions relatives aux dettes et intérêts, aux contrats, aux prescriptions, aux jugements et aux biens industriels.

Les préparatifs de l'Allemagne en vue d'une guerre aérienne

Paris — Le "Daily Mail" consacre un article dû à la plume de M. Cardozo à la prochaine guerre aérienne et aux préparatifs de l'Allemagne en vue d'une guerre de ce genre.

Selon M. Cardozo, on estimerait à Paris que l'Allemagne se prépare à une nouvelle guerre dont les principales phases se dérouleraient dans les airs.

"Je sais, de source privée, dit le journaliste anglais, que cette menace cause au gouvernement français une anxiété considérable, et qu'à l'heure actuelle, non seulement l'état-major, mais le ministère français de l'Intérieur et le ministère des Transports, aussi bien que le Quai d'Orsay, s'efforcent de trouver les meilleurs moyens de combattre les Allemands dans les airs et, le cas échéant, de défendre Paris, Lyon et les autres grands centres français contre les désastres qui les menacent si l'Allemagne pouvait, quelque jour, lancer par surprise une offensive aérienne."

M. Cardozo signale ensuite que des mesures importantes sont déjà réalisées pour parer à cette éventualité, mesures dont il ne lui est pas possible, bien entendu, de communiquer les détails au public.

Après avoir fait une analyse rapide de la brochure intitulée: "La guerre de 1924", du général de Saint-Quentin, l'auteur conclut en disant que ces différents ouvrages sont considérés comme posant des problèmes très graves et auxquels nous pouvons être appelés à faire face d'un moment à l'autre et que:

"Dans tous les cas, il est démontré que le sort de l'Angleterre ne serait guère enviable si l'Allemagne l'emportait dans une lutte aérienne contre la France."

LE MARCHE

21 JANVIER 1924

Bouvillons—

Excellents	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50

Bouvillons engraissés—

De choix	$4.00—$4.25
Bons	$3.00—$3.75

Bouvillons à engraisser —

De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25

Boeufs—

Bons	$3.00—$3.5[illegible]
Moyens	$2.25—$2.7[illegible]
Ordinaires	$1.50—$2.0[illegible]

Taureaux—

De choix	$2.00—$2.2[illegible]
Ordinaires	$1.25—$1.75

Taures de boucherie—

De choix	$5.00—$5.25
Assez bonnes	$3.50—$4.75

Taures à engraisser—

De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.50

Veaux—

De choix	$7.00—$8.00
Bons	$4.00—$6.00
Ordinaires	$2.50—$3.50

Vaches de boucherie—

De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25

Moutons et agneaux—

Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—

Bacon de choix	$7.86[illegible]
Porc épais	$7.15
Lourds	$6.15
Très lourds	$5.15
Porc d'étal	$6.65
Légers	$6.65
Inférieurs	$3.15
Truies No 1	$5.15
Truies No 2	$4.15
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$[illegible]

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine	$[illegible]
Premiers	$[illegible]
Seconds	$[illegible]
Fêlés	$[illegible]

Pommes de terre—

Nouvelles. Le minot	$[illegible]

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.[illegible]
2 sacs de 49 livres	$3.4[illegible]
4 sacs de 24 livres	$3.[illegible]

Western Canada "Purity"—

Sac de 98 livres	$3.[illegible]
2 sacs de 49 livres	$3.4[illegible]
4 sacs de 24 livres	$3.[illegible]

Ogilvie "Royal Household"—

Sac de 98 livres	$3.[illegible]
2 sacs de 49 livres	$3.[illegible]
4 sacs de 24 livres	$3.[illegible]

Maple Leaf Flour Mills—

Sac de 98 livres	$[illegible]
2 sacs de 49 livres	$[illegible]
4 sacs de 24 livres	$[illegible]

Alimentation—

Son. La tonne	$[illegible]
Gru. La tonne	$[illegible]

Gruau—

Le sac de 80 livres	$[illegible]

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$[illegible]
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$[illegible]
"Red Top" No 2	$10.00



Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 21 janvier 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

GRAINS	Mardi 15 Jan.	Merc. 16 Jan.	Jeudi 17 Jan.	Vendi. 18 Jan.	Samedi 19 Jan.	Lundi 21 Jan.
Blé No. 1 Nord	.97¾	.97¼	.96¾	.96½	.95⅞	.96¼
2 Nord	.94¾	.94¼	.93¾	.93½	.92⅞	.93¼
3 Nord	.89¾	.90¼	.89¾	.88½	.88½	88¼
Avoine 2 CW	.39¾	.39⅞	.39⅝	.39½	.39⅜	.39⅜
3 CW	.37⅛	.37½	.37¼	.37¼	.37	.37
Orge 3 CW	.62½	.62¼	.62⅝	.62⅞	.61¼	.62¼
4 CW	.60⅝	.60⅞	.61¼	.60⅞	.60	60
Lin 1 NW	2.14½	2.15⅜	2.16⅜	2.14¾	2.14½	2.16
2 CW	2.10½	2.11¼	2.12⅜	2.10¾	2.10¾	2 12
Seigle 2 CW	.66½	.67	.66⅞	.66¾	.66⅝	.65¼
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	.98	.98¼	.97¾	.97	.96¼	.96⅜
Avoine 2 CW	.40⅜	.40¾	.40⅛	.40	.39⅞	.40⅜
Orge 3 CW	.61⅝	.61⅞	.61⅜	.61¼	.61	.61⅛
Lin 1 NW	2.15½	2.16⅜	2.17⅛	2.15⅛	2.15⅜	2.16⅜
Seigle 2 CW	.67	.67⅛	.67⅛	.67	.66⅜	.66⅜
Options						
Blé Mai	1.02¾	1.02⅜	1.01⅛	1.01⅛	1.00⅞	1.00⅜
Juillet	1.03⅜	1.03⅜	1.03	1.02⅝	1.02⅛	1.02⅜
Avoine Mai	.43⅝	.44	.43⅝	.43⅛	.43⅜	.43⅜
Juillet	.44½	.44½	.44⅛	.44	.43⅞	.43⅞
Orge Mai	.63¾	.63½	.63⅝	.63¼	.63	.63⅛
Juillet	.62	.62	.61¾	.61¼	.61	.61⅛
Lin Mai	2.21½	2.22	2.23½	2.21	2.21	2.22½
Juillet	2.21½	2.22½	2.23	2.21	2.20	2.21½
Seigle Mai	.71½	.71½	.71½	.71½	.71	.71



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-LEON

La Saint-Antoine ne saurait passer inaperçue parmi nous. A trois heures de l'après-midi, le 16 janvier, notre programme conviait notre bien-aimé pasteur, dans la salle de réception de notre couvent, où nous lui avons servi un délicieux petit régal de saynètes de fête avec musique, chansonnettes, bouquets de fleurs naturelles et artificielles. Garçons et fillettes, c'était à qui mieux mieux, diraient leur reconnaissance et leur filiale affection.

Le R. P. Picod, de Saint-Lupicin, les RR. PP. Simon et Bénédict, ainsi que messieurs les commissaires et plusieurs parents des élèves y étaient présents.

Le lendemain, notre bon Père est venu à son tour nous régaler de bonbons et de jolies histoires.

Bonne santé et longue vie à notre bon Père.

SAINTE-ELIZABETH

Vendredi le 21 décembre, les élèves de l'école Saint-Martin quittaient joyeusement l'école, emportant avec eux le résultat de leurs concours. Au tableau d'honneur les noms des élèves suivants:

Grade VIII — Arthémise Dupuis, 92; M.-A. Bérard, 84; Délia Bérard, 82.

Grade VI — Maurice Bérard, 84.

Grade V — Irenée Bérard, 75; Emile Bruneau, 74; Emilien Savoie, 72; Annette Guenette, 64; Pacifique Collette, 59; Edouard Bérard, 51; Alside Bruneau, 36.

A l'école Saint-Martin les deux langues sont enseignées dans les conditions permises. Alors attendez-nous encore quelques années et vous serez fiers, vous autres Canadiens toqués de nos environs qui dédaignez nos écoles bilingues et servez de jouet aux Anglais, vous serez heureux de demander secours aux petits Canadiens qui auront su, et par leur esprit et leur talent, acquérir les deux langues. Mais pour vous: "Peep too late".

GRANDE CLAIRIERE

A l'occasion de l'incendie de notre couvent, les religieuses de Notre-Dame des Missions et M. l'abbé Pierquin remercient sincèrement les personnes qui se sont montrées si dévouées et si sympathiques.

C'est au milieu de l'épreuve que l'on connait ses amis, dit-on; c'est bien vrai. Tous les encouragements nous ont réconforté, toutes les lettres reçues nous ont fait du bien.

Mais nous regrettons notre belle petite chapelle; elle était si pieuse, j'oserais dire si jolie dans sa simplicité, que ceux qui l'ont vue l'ont aimée. Pauvre petite chapelle, quand pourrons-nous te remplacer? Quand reverrons-nous ce calvaire au-dessus du tabernacle? Quand pourrons-nous nous agenouiller aux pieds du Sacré-Coeur, de la sainte Vierge et de nos saints protecteurs?

Ah! si vous, amis lecteurs, voulez rendre heureux un prêtre, M. le curé de Grande-Clairière, envoyez-lui votre obole pour sa chapelle. Il ne sera pas ingrat, croyez-le; il inscrira votre nom sur un tableau placé près du saint autel et aura pour vous un souvenir au memento de la sainte messe. Il n'a pas honte de mendier — oh! certes non — car c'est pour la demeure de Jésus.

FANNYSTELLE

Veillée de famille

Le 12 janvier, les Fauvelten donnaient leur quarantième partie de cartes. Ce été une vraie veillée de famille. Il y avait des vieilles personnes, des jeunes personnes et des enfants. [illegible]

Le prix des dames, donné par M. Alfred Hamel, a été décerné à Mlle [illegible]

son frère Jean leur ont donné quelque chose qui a égayé tout le monde.

Bénédiction des enfants

Dimanche dernier nous avons eu la touchante cérémonie de la bénédiction des enfants. Tous les parents s'étaient fait un devoir et un honneur d'y amener et d'y apporter leurs enfants. Le beau Petit Jésus des enfants a fait le tour de l'église porté par Jean et Marius Arnal, Charles Black et Bruno Piché. M. le curé nous a expliqué comment cette cérémonie est délicieuse pour le prêtre, glorieuse pour les parents et salutaire pour les enfants.

Après le sermon, tous, petits et grands, nous sommes allés vénérer le Petit Jésus de tout le monde et lui donner un affectueux et religieux baiser. La cérémonie s'est terminée par le Salut du Saint-Sacrement chanté par les enfants sous la direction de nos bonnes religieuses.

SAINT-BONIFACE

Au conseil municipal

Lundi le 14 janvier

Le conseil est au complet. Les différents comités font rapport de leurs activités respectives; le rapport du comité des travaux publics soulève le plus d'objections. Le bill des amendements à la charte devant être présenté à la Législature provinciale, actuellement en session, est approuvé tel que lu par le comité de législation.

Pour donner de l'emploi aux sans-travail soutenus par la ville, on décide de faire cet hiver des travaux qui, à la rigueur, pourraient être renvoyés à l'été. Contrairement à la décision du comité de donner le contrat de cet ouvrage en bloc, les soumissions devront être demandées pour chacune des différentes pièces de ces travaux et 90 pour cent de la main-d'oeuvre ira à ceux vivant de l'assistance publique.

L'échevin MacLean demande que le personnel du département des ingénieurs soit réduit de l'inspecteur des travaux publics, actuellement A.-K. Primeau. Un vote de 3 contre 6 renverse ce projet.

Le comité d'assistance publique a donné les contrats pour ses provisions aux maisons suivantes: pain, Boulangerie Belge; viandes, M. Duveyjonck; lait, Modern Dairy.

L'échevin Gauvin, appuyé par l'échevin Doucet, propose que l'allocation de $50.00 maintenant faite aux ingénieurs pour leurs dépenses d'automobiles, au service de la ville, soit réduite à $25.00. On répond que cet engagement durera jusqu'à mai 1924, ayant été conclu pour une année.

M. Poirier, vétéran français et manchot, est dispensé de payer à la ville la somme de $50.00 par an pour permis de commerce.

Pour défendre les intérêts de la ville dans le procès intenté par l'Union Abattoir Company, réclamant des dommages au montant de $30,000.00 qu'ils disent causés par l'inondation du printemps passé, nos avocats auront recours à l'opinion d'avocats d'un autre bureau. A ce sujet, l'échevin MacFadyen fit l'éloge de nos avocats, donnant un aperçu du travail accompli par eux dans le cours de l'année 1922. Au taux ordinaire, disait-il, il nous en coûterait $10,000.00. On sait qu'ils reçoivent des honoraires fixes de $3,000 par année.

Séance du vendredi 18 janvier

En l'absence du maire Swain, l'échevin Taylor préside. On procède à l'étude des soumissions demandées, et après avoir octroyé un contrat à M. Despatis pour un égout sur la rue Forțin au prix de $330.00, on fait volte-face. L'échevin MacFadyen craint que par suite de ces travaux la ville ne soit [illegible] de sans-travail et ne devienne un dépôt de mendicité trop bien connu. Il suggère que ces travaux soient retardés à l'été prochain. [illegible] Les soumissions seront retournées, excepté celles couvrant le contrat Despatis.

Actuellement la ville pourvoit à 5 familles.

[illegible]

Maison Provinciale

Les vieillards et les orphelines de l'Hospice Taché ont été particulièrement choyés cette année. En conséquence, les Soeurs Grises tiennent à exprimer leur profonde gratitude envers les diverses sociétés qui ont bien voulu répartir, entre leurs chers protégés, tant d'exquises attentions.

Le 22 décembre, les Chevaliers de Colomb de Winnipeg ont fait eux-mêmes, aux vieillards, distribution de fruits et de tabac qui ont reçu, vous pensez bien, un chaleureux accueil.

Le lendemain de Noël, les Dames de Winnipeg: "Daughters of Empire, Chapter General Foch", ont aussi apporté aux vieillards des fruits et des gâteaux, pendant que le 27, les orphelines de l'orphelinat Saint-Joseph, sous la conduite de leur chapelain et de leurs maîtresses, leur cédaient avec une fort louable générosité une part des gâteries qu'elles avaient reçues elles-mêmes. Elles ont fait bellement, jusqu'à la fin, les frais de cette fête de famille en chantant en français et en anglais. Mlle S. Dries, de Toronto, de passage à Winnipeg, jeune virtuose de quatorze ans, a littéralement charmé l'auditoire avec son violon.

Dimanche, le 30 décembre, les orphelines avaient la surprise d'un arbre de Noël, joliment décoré, et fléchissant sous le poids des jouets et des bonbons envoyés par la "Tribune" de Winnipeg. Ces enfants n'eurent pas de peine à exprimer, dans la note juste, la reconnaissance dont leur coeur débordait sans cesse pour leurs bienfaiteurs.

Le 6 janvier, saint Nicholas fit à son tour son apparition, tardive peut-être, mais non moins appréciée pour cela, et fut présenté aux orphelines par le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, qui avaient dressé un arbre de Noël, superbe de majesté, décoré avec goût, et chargé de colis. M. H. Lacerte, au nom de ses Frères, fit une courte allocution en termes choisis, et puis l'on procéda bientôt à la distribution des paquets qui consistaient surtout en articles de classe ou autres, proportionnés à l'âge de chacune. La joie qui rayonnait sur tous les visages fut, à n'en pas douter, la plus douce récompense que pouvait attendre ces messieurs.

A tous donc, et de tout coeur, merci!

Commission scolaire

A une assemblée tenue le jeudi 17 janvier M. J.-H. Daignault, secrétaire de l'Association d'Education, fut choisi comme professeur de français pour les écoles de Norwood, malgré l'opposition faite par le commissaire féminin de la commission.

Le Révérend Frère Joseph, supérieur de l'école Provencher, remet à la commission un chèque provenant des frais d'enseignement payés par les élèves ne résidant pas à Saint-Boniface. Le même commissaire veut connaître le nombre de jours d'assistance, les noms et adresses de ces élèves, etc., etc. Il voulait ces mêmes détails de toutes les écoles tombant sous la juridiction de la commission scolaire de Saint-Boniface.

M. Doucet, appuyé par M. Dussault, propose alors que ces détails ne soient donnés que pour le prochain semestre, ce qui est accepté et clôt la discussion.

N'y a-t-il pas dans tout cela un peu de parti pris?

Association d'Education

Il y eut à l'hôtel de ville, dimanche après-midi, une réunion très importante du comité local de l'Association d'Education [illegible]

Les Canadiens

Une centaine de fervents du hockey se rendaient à Selkirk mercredi, le 16, pour voir jouer nos Canadiens contre l'équipe de l'endroit. Ils assistèrent à la plus belle partie que nous ayons encore eue. Le résultat final fut de 2 à 3 en notre faveur. La partie fut chaudement contestée et le point gagnant ne fut enregistré que quelques minutes avant l'expiration du temps réglementaire.

Les avants, "Lolo", Robert et Marius, ont joué une partie très effective; on remarqua surtout le "back checking" splendide de "Lolo" et "Tough" Couture.

Nos joueurs continuent toujours leur course vers le championnat et il est regrettable de voir qu'ils ne soient pas plus assidus aux exercices. On s'en dispense pour la moindre raison; c'est pourtant bien important.

Nous avons cinq parties de jouées jusqu'à présent et seulement une de perdue. Cette tare à nos lauriers fut précisément causée par les Tigers, que nous rencontrerons vendredi le 25, à 9 heures, à l'Auditorium.

A cette occasion nous insistons beaucoup auprès des nôtres de Saint-Boniface pour qu'ils viennent encourager nos joueurs de leur hourras puissants. Vous ne sauriez croire l'effet électrisant que produit cet encouragement. De la partie de vendredi dépend beaucoup, et si une centaine de nos gens ont suivi l'équipe à Selkirk, pourquoi ne seraient-ils pas au nombre de cinq cents à Winnipeg?

A vendredi soir donc, à l'Auditorium. Entrée: 35 sous.

Le Voyageur

A l'occasion de sa quarantième année d'existence, le club de raquettes Le Voyageur convie tous ses membres, anciens et nouveaux, à un banquet qui sera donné à l'hôtel Québec, mercredi, 23 janvier, à 8 h. p.m.

Il est très rare de voir une organisation sportive subsister pendant un si grand nombre d'années, et nous oserions dire que la chose est unique au Manitoba. Les billets, d'une piastre pour les anciens membres et de deux piastres pour les nouveaux, se vendent rapidement et l'on compte avoir environ une centaine de convives. C'est dire qu'on s'amusera ferme. Le menu est composé entièrement de mets canadiens et le fait de participer au banquet vous établit membre du Voyageur pour la saison 1923-24.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

A partir de cette semaine, quelques modifications sont apportées aux heures de bureau de l'Association d'Education. Les quatre premiers jours de la semaine, lundi, mardi, mercredi et jeudi, le secrétaire sera au bureau, le matin, de 8 h. 30 à midi; le soir de 4 h. 30 à 6 h. Le vendredi et le samedi, le bureau sera ouvert toute la journée.

Artisans Canadiens-Français

Dimanche le 27 courant, à 1 h. 30, à la salle de l'Association d'Education, rue Aulneau, assemblée de la Société des Artisans Canadiens-Français pour l'élection des officiers de 1924. Que tous les membres soient présents.

Récital Dorval

Immédiatement après les vêpres, dimanche, notre dévoué organiste, M. Dorval donnait un nouveau récital au profit des orgues. L'assistance était bonne et sembla beaucoup jouir du beau programme exécuté par notre artiste. M. Dorval apporte un grand dévouement à cette oeuvre et mérite beaucoup de ses co-paroissiens.

A la cathédrale

La messe paroissiale fut chantée, dimanche dernier, par M. l'abbé A. Brunet, accompagné de MM. les abbés Lavoie et Boulet. Mgr le curé a commenté l'évangile du jour, traitant de la sainteté du sacrement de mariage et des dispositions avec lesquelles on doit le recevoir. La chorale, sous la direction de M. S. Hélie, exécuta la messe en la bémol de Th. Dubois.

Mort de M. Joseph Coutu

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort, survenue ce matin, de M. Joseph Coutu. Il était âgé de 81 ans et c'était l'un des pionniers du pays, qu'il habitait depuis une soixantaine d'années. Dans notre prochain numéro nous donnerons des notes biographiques sur le défunt.

La Liberté présente ses sincères condoléances à la famille.

Bénédiction des enfants

Dimanche prochain, à trois heures de l'après-midi, aura lieu la cérémonie de la bénédiction des enfants, présidée par Mgr l'archevêque.

Mort de Mme Z. Secours

Mme Z. Secours est décédée subitement à Saint-Vital. Elle a été enterrée hier à Saint-Boniface. Le service a été chanté par M. l'abbé Lavoie. M. l'abbé Brunet assistait au cimetière. Les porteurs étaient MM. Eugène Dufault, Georges Dufault, P. Dufault, G. Nolin, M. Payment et M. Fortin.

La défunte était âgée de 51 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et trois enfants: Mme St-Amour, Montréal, Emilda, religieuse de l'Institut Nazareth, Montréal; Albert, aussi de Montréal. Depuis un an à Saint-Vital, elle y était très estimée.

Baptêmes

Le 20 janvier — Marie-Alice-Denise, fille de M. et Mme Josaphat Fredette. Parrain, Donat Séguin; marraine, Marie Fredette.

Le 20 janvier — Joseph-Paul-Louis, fils de M. et Mme Adélard Bélanger. Parrain, Ulric Bélanger; marraine, Bernadette Bélanger.

Mlles Morrissette étaient en promenade chez M. Georges Bédard, à Saint-Boniface, la semaine dernière, ainsi que Mme Bourgeois, de Haywood.

La tombola en faveur du Collège, qui devait avoir lieu cet hiver, est remise au mois d'avril.

L'intelligence des singes

On ne songe guère à utiliser le singe pour des travaux sérieux, et cependant il pourrait être suffisamment dressé pour rendre autant de services, dans un ordre spécial de matières, que l'éléphant des Indes. La preuve en est qu'un officier de marine, M. de Grandpré, possédait jadis un chimpanzé qui chauffait le four et allait chercher le cuisinier quand le feu était à point; ce même animal montait dans les vergues, prenait des ris, etc. Un chimpanzé qui vivait autrefois à Sierra-Leone allait avec une pièce de monnaie et un pot chez le marchand de vin, et il ne donnait sa pièce que quand on lui avait complètement rempli son pot.

GUAYAQUIL, Equateur — Le Dr Gonzalo Cordova a été élu président de l'Equateur aux élections nationales.

UNION CANADIENNE

C'est avec la certitude que nous sommes au service du bien que nous revenons de nouveau à la charge dans notre campagne d'enrôlement à notre cercle. Le dernier numéro de la Liberté vous entretenait de la nécessité de soutenir l'Union Canadienne à travers la crise financière qu'elle traverse, ce que vous ne pouvez faire de manière plus pratique qu'en en devenant membre.

Exposons brièvement les conditions apportées par notre constitution:

"Pour être admissible il faut être âgé de 18 ans au moins, professer la religion catholique, être Canadien de langue française ou être considéré comme tel, avoir une bonne conduite, une bonne réputation morale et pratiquer la sobriété."

C'est dire que nous pouvons recevoir dans nos salles la majorité des hommes et jeunes gens de Saint-Boniface. Nos salles sont spacieuses, bien éclairées et bien chauffées, et nous ne craignons pas de vous inviter. Vous verrez qu'il existe chez nous une gaieté de bon aloi et une franche camaraderie qui reposent des tracas et des déboires provenant inévitablement de vos entreprises de chaque jour, commerciales ou autres.

Nous avons choisi un local des mieux situés pour toute la population de Saint-Boniface. Faites-y votre lieu de rencontre; venez chez nous causer de religion, politique nationale, beaux-arts, sport, affaires, etc., etc. Que le mot d'ordre avec les amis soit celui-ci: ce soir à l'Union. Vous ne serez pas longs à vous apercevoir qu'il y a de nombreux avantages à appartenir à l'Union Canadienne.

Nous aimerions beaucoup vous recevoir chez nous à titre gratuit. Nous ne le pouvons pas, et pour subsister il nous faut percevoir de chacun de nos membres la modique somme de 25 sous par mois, soit $3.00 par année. Vous avouerez que ce n'est pas beaucoup. Lequel de nos jeunes et vieux ayant de l'emploi ne pourra disposer annuellement de $3.00 pour sa cotisation à l'Union Canadienne? Quel autre qui ne fréquente pas nos salles pour quelque raison péremptoire ne pourrait pas nous donner chaque année cette marque d'encouragement?

Pour ceux qui jouent au billard il y a plus: nous avons institué un nouveau système par lequel tout membre qui le désire recevra, sur paiement de sa cotisation mensuelle, un bon l'autorisant à jouer deux parties de "pool" ou de "snooker" sans qu'il lui en coûte un sou. Celui-là a déjà recouvré le montant de sa cotisation ou à peu près.

Nous sommes actuellement à adresser une carte d'enrôlement à tous ceux susceptibles de devenir membres de notre cercle. Nous espérons que vous comprendrez l'importance de l'oeuvre de l'Union Canadienne dans votre ville et que vous répondrez généreusement à notre appel.

* * *

Jeudi soir, le 17, l'Union Canadienne inaugurait sous les auspices les plus heureuses la "soirée canadienne". Nous avions l'honneur de recevoir Mgr le curé, qui a accepté avec beaucoup de grâce de nous donner la pièce de résistance de notre soirée, c'est-à-dire la causerie.

Les bonnes paroles d'encouragement et d'approbation qu'il nous a adressées nous font oublier les ennuis qu'amène toujours l'administration d'un club. Il nous donna plusieurs conseils qui nous aideront certainement et nous en tiendrons compte. Nous le remercions bien sincèrement pour les bons souhaits qu'il nous fit en terminant et nous espérons avoir souvent la visite de notre curé.

Cette causerie des plus intéressantes fut précédée de morceaux de piano par M. Viel et de violon par M. Marchand. Nous les en remercions, ainsi que MM. N. Jutras, E. Couture, W. Raymond, J. Levêque, A. Pambrun et D. Dupas, qui nous ont fait entendre la bonne chanson canadienne, et M. Dorval, qui a bien voulu accompagner le tout au piano.

Il nous faisait plaisir de voir des nôtres M. W. Raymond, un des anciens de notre cercle, qui s'est dépensé sans compter pendant de nombreuses années pour la réussite de cette entreprise.

M. Lacerte, d'une manière habile remercia Mgr le curé et loua les organisateurs de l'initiative qu'ils ont eue d'organiser cette soirée intéressante et récréative.

* * *

Jeudi le 31 janvier nous vous invitons tous à venir vous amuser avec nous à notre prochaine soirée canadienne.

Conférence

M. Joseph Leblanc, principal de l'école des garçons à Saint-Norbert, donnera une conférence sous les auspices de l'Union Canadienne, dimanche prochain, le 27, à 8 h. p.m., dans une des salle du bloc Provencher contigue au local de l'Union (autrefois magasin Vanpoulle). Sujet: L'Acadie.

M. Leblanc est Acadien d'origine et connaît à fond la question acadienne. Il y aura aussi programme musical.

Ce serait faire erreur que de croire que ces conférences ne sont données que pour les membres de l'Union Canadienne. Tout le public de Saint-Boniface y est invité.

PARIS — On annonce la mort, après une brève maladie, de M. Louis Bazire, ingénieur, député de la Vendée et frère du regretté Henri Bazire.

LE CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA ET LE RADIO



[illegible]

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—Instituteur ou institutrice possédant un diplôme de deuxième classe pour l'école Montcalm. Bon salaire. S'adresser à M. René Leduc, secrétaire-trésorier, Assiniboia, Sask. Casier postal 188. 33p

ON DEMANDE une institutrice possédant certificat de 2me ou 3me classe, pour l'école Campeau no 1418. Mentionner salaire dans réponse. S'adresser à L.-E.-J. Gagnon, sec.-trés., Mariapolis, Man. 33p

UNE FEMME énergique et fiable désirant emploi de corsetière peut s'adresser à la Spirella Corset Co. Devra parler et écrire le français et l'anglais. Travail en dehors rémunéré. Téléphone A 2542. Adresse: 416, Avenue Block, 265, ave. Portage, Winnipeg. 33

A VENDRE ou à échanger pour automobile-touriste ou camion d'une tonne, une terre de 80 acres située à 38 milles de Winnipeg, sur le Chemin Dawson. Toute en cyprès, sable noir, coteau. S'adresser à Ovila Lavoie, St-Boniface, Man. 33p

VEUF avec quatre enfants demande une ménagère pour le 1er mars 1924. Salaire: $30.00 par mois. Maison moderne. S'adresser à H.-A. Poulin, salle municipale, Saint-Vital, Man. Téléphone N 1407. 33

AU SACRE-COEUR

Après la grand'messe, dimanche dernier, le Comité de Régie de la Saint-Jean-Baptiste s'est réuni et les officiers suivants ont été choisis pour l'année 1924:

Chapelain, R. P. Vézina, O.M.I.; président, A.-J. Dostert; 1er vice-président, J.-H.-N. Léveillé; 2me vice-président, E. Chaput; secrétaire, A. Mercier; trésorier, J.-A. Rhéaume; organisateur, A. Lavoie; commissaire ordonnateur, N. Dusseault; visiteur des malades, Ed. Gauthier; vérificateurs: Ernest Aubin et Auguste Côté; sergent d'armes, T. Gareau; directeurs: l'hon. P.-A. Talbot, J.-A. Hébert, A.-B. Desrochers.

* * *

Mardi dernier a eu lieu la première partie de cartes de la seconde série organisée par la congrégation des Dames de Sainte-Anne. Malgré le grand froid, plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation de Mme Rho, présidente de la société.

Un joli programme musical fut exécuté. Mme E. Belair, accompagnée par Mme Beaudry, chanta si bien "Rendez-moi mon ciel" qu'elle fut rappelée pour un second chant. M. V. Rho, accompagné par Mme Belair, mérita les applaudissements de l'assistance dans "Le Roi Fio" et dut donner un second numéro. Mme Dr Etsell donna avec beaucoup d'âme "Un chant vénitien"; elle fut applaudie et dut s'exécuter de nouveau.

Après avoir fait honneur à un succulent goûter, vint la distribution des prix aux gagnants.

Un prix d'entrée, $2.50 en or, donné par Mme J.-H.-N. Leveillé, fut gagné par Mlle Yvette Desrochers.

Le premier prix des dames fut aussi gagné par Mlle Desrochers. Le second prix des dames fut gagné par Mme E. Lalonde.

Messieurs: 1er prix, M. Edmond Blanchard; 2me prix, M. J.-R. Paquin. Prix de consolation, M. A. Morin.

M. Ernest Aubin voulut bien se faire le porte-parole des Dames de Sainte-Anne et remercia l'assistance d'être venue aussi nombreuse encourager par sa présence la belle oeuvre que nous avons tous tant à coeur: le soutien de l'école du Sacré-Coeur. Il invita les personnes présentes à revenir le mardi suivant à la deuxième partie organisée par les enfants de choeur de la paroisse.

* * *

Le R. P. Normandin, O.M.I., curé, nous a quittés vendredi dernier pour prendre un repos qu'il a bien mérité, emportant les voeux de toute la paroisse pour un complet rétablissement et un prompt retour au Sacré-Coeur.

Fédération des Femmes canadiennes-françaises

Le mercredi 23 courant, la Fédération des Femmes canadiennes-françaises donnera un grand thé de charité à la résidence de Mme E. Guertin, 148, avenue Yale, de 3 à 6 heures p.m.

Toutes les dames de langue française de Winnipeg et de Saint-Boniface sont cordialement invitées et la Fédération invite tout spécialement celles qui ne se seraient pas encore enrôlées dans cette association éminemment patriotique et charitable.

Diction et déclamation

Mme Chauvière a le plaisir d'informer le public qu'elle a ouvert un cours de diction et déclamation à sa résidence, 55, rue Margaretta. Le cours des enfants, qui a lieu tous les samedis, a été ouvert le 12 janvier. Mme Chauvière commencera bientôt les exercices pour une représentation d'enfants qui sera donnée à la salle du Sacré-Coeur dans la saison de Pâques.

Le bureau provincial des terres au Parlement

Conformément à la politique adoptée d'avoir tous les départements du gouvernement provincial installés dans des édifices appartenant à la province du Manitoba, le bureau provincial des terres sera prochainement transporté du bureau des hypothèques (Land Titles Office) au troisième étage du palais législatif. Ce département est maintenant sous la direction de l'hon. Albert Préfontaine, secrétaire provincial, et le bureau en sera placé aussi près que possible de celui de M. Préfontaine.

* * *

ANNONCE LEGALE

THE UNITED CHURCH OF CANADA

(L'Eglise Unie du Canada)

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte établissant des dispositions pour compléter l'union de l'Eglise presbytérienne en Canada, l'Eglise méthodiste et les églises congrégationalistes du Canada; former l'Eglise Unie du Canada; constituer en corporation l'Eglise Unie du Canada; établir des dispositions pour l'admission dans la dite Eglise des unions locales congrégationalistes; établir des dispositions pour la possession, l'usage et l'administration des biens desdites églises et leurs congrégations; et établir des dispositions pour mettre ladite union en vigueur.

Daté à Toronto, ce 7e jour de décembre 1923.

McGREGOR YOUNG,
Immeuble de la Banque d'Hamilton, Toronto.
GERSHOM-W. MASON,
60, rue Victoria, Toronto.
Au nom des requérants.

L'A-T-IL DIT?...

Il y a des sujets éternels depuis Don Juan, sur qui tous nos littérateurs ont écrit, jusqu'au général Cambronne.

Une revue parisienne remet en litige la fameuse question:

— L'a-t-il dit? Ne l'a-t-il pas dit?

Les plaisanteries sur un tel sujet sont faciles. C'a toujours fait rire les petits enfants. Or, les hommes ne sont que des enfants qui ont grandi.

Est-il exact qu'il ait, à la place, prononcé: "La garde meurt, mais ne se rend pas"?

Je crois que la chose a dû se passer comme suit.

Un général anglais cria à Cambronne:

— "Surrender!"

Ce qui signifie: "Rendez-vous!"

Cambronne, qui n'entendait rien à la langue anglaise, se contenta d'abord de répondre au général ennemi:

— Quoi?

L'autre répéta:

— Surrender!

— Quoi?... demanda plus fort Cambronne, qui commençait à s'impatienter.

Alors l'Anglais, pour la troisième fois:

— "Surrender!..."

C'est à ce moment-là que Cambronne, exaspéré de ne pas comprendre, exclama le mot. On sait combien il est irritant de ne pas entendre une langue étrangère.

Un officier interprète sortit alors des rangs et dit au général français:

— Le général anglais vous demande de vous rendre.

Alors, seulement, Cambronne déclama sur le mode emphatique:

— La garde meurt, mais ne se rend pas!

Trop tard! L'autre mot était parti le premier, et déjà, comme disait La Fayette, il faisait le tour du monde.

La phrase, telle que l'Histoire l'imprima, n'est pas une trouvaille de champ de bataille. C'est de l'esprit de retraite. On dit, en temps de paix: l'esprit de l'escalier.

Il y a le communiqué, en guerre.

Il est ordinairement bref.

C'est du Cambronne.

Puis, il y a les articles des critiques militaires, plus longs. Ils sont pour la lecture.

C'est comme quand, jadis, Mme de Sévigné écrivait et qu'elle tendait à un larbin sa lettre cachetée.

Le larbin interrogeait:

— C'est pour la Poste?

Alors, la marquise, indignée:

— Pour la Poste, fi!... C'est pour la Postérité.

Une publication opportune

Le Dr Joseph Gauvreau vient de publier, dans la série des brochures de l'Ecole Sociale Populaire, son travail sur la mortalité infantile, lu à la dernière Semaine sociale de Montréal. Il y a ajouté, sur les soins que la mère doit donner à son enfant et sur la préparation au rôle maternel, des renseignements qui font de cette publication un véritable manuel de puériculture.

Les directeurs du service d'hygiène de différentes villes ont fait à cette brochurette l'accueil le plus élogieux. L'un des plus influents d'entre eux écrivait ces jours derniers: "La question de la mortalité infantile est l'une des plus importantes chez nous et cet article de l'Ecole Sociale Populaire devrait être lu et relu par toutes les mères canadiennes." Un autre écrivait au conseil municipal de sa ville: "Un grand facteur de succès dans cette entreprise (contre la mortalité infantile) est la diffusion parmi le peuple de tout ce qui peut l'instruire et le renseigner. Après avoir pris connaissance de cette brochure (du Dr Gauvreau), je suis convaincu qu'il y aurait bénéfice à la distribuer largement parmi les familles qui s'intéressent au travail de nos dispensaires. Les infirmières de ces dispensaires en feraient une distribution intelligente. Aussi je me permets de vous demander de m'autoriser à acheter un mille de ces brochures au prix de $50.00, à prendre sur le budget du bureau de santé." Le conseil de ville a cédé immédiatement à cette demande.

D'autres municipalités et d'autres institutions publiques favorisent également la diffusion parmi les mères de cette nouvelle contribution du Dr Gauvreau au bien-être public. La brochure "La mortalité infantile", est en vente à l'"Action Paroissiale", 1300, rue Bordeaux, à 15 sous l'exemplaire, $9.00 le cent, $50.00 le mille. Dans la lutte entreprise contre ce qu'on a appelé le fléau national, le travail du Dr Gauvreau rendra les services les plus signalés. Tous devraient se faire un devoir de le faire pénétrer dans les classes populaires, où il serait de la plus grande utilité.

Une anecdote sur le Père Lacombe

Une simple anecdote concernant le Père Lacombe, le vénérable missionnaire du Nord-Ouest, décédé il y a quelques années.

Elle est racontée par le professeur James Mayor, dans un livre qui vient de paraître sous le titre "My Windows on the Street of the World".

Chez un marchand de tableaux de New-York, sir William Van Horne découvrit un jour une peinture sur un sujet religieux dont la qualité lui plaisait et dont il eut la gracieuse idée de faire cadeau au Père Lacombe, dont il était l'admirateur et l'ami. Il commanda un cadre approprié et donna l'ordre d'expédier le tableau, avec sa carte, au missionnaire.

Il s'étonna par la suite que le prêtre ne lui envoyât aucun accusé de réception. Il eut l'explication de ce silence longtemps après, lorsqu'il trouva le tableau chez lui avec d'autres achetés du même marchand new-yorkais, et il s'aperçut alors qu'au lieu de l'image édifiante, celui-ci avait envoyé au vieux missionnaire un groupe de ballerines.

Sir William s'empressa d'écrire au Père Lacombe pour lui expliquer l'erreur et lui faire ses excuses.

Le Père Lacombe, cette fois, répondit promptement, annonçant qu'il avait en effet été surpris de recevoir un groupe de danseuses, mais qu'il avait reçu le cadeau avec tout le plaisir que se proposait de lui procurer le généreux donateur. Seulement, sur les représentations de ses confrères, il avait dû placer le tableau sous sa paillasse!

Trois nouveaux évêques français

Paris — Le Pape vient de nommer trois nouveaux évêques français:

Mgr Eugène Curien, ci-devant archiprêtre d'Epinal, devient évêque de La Rochelle;

Mgr Joseph-Etienne Hurault, ancien vicaire général de Châlons, est nommé évêque de Viviers;

Mgr Cosme Jorcin, ancien vicaire capitulaire de Saint-Jean de Maurienne, devient évêque de Digne.

Les trois nouveaux prélats sont relativement jeunes: Mgr Curien a 55 ans, Mgr Hurault 51 ans, Mgr Jorcin 50 ans.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

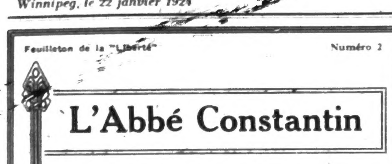
Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 7 h. 30.



Oui, madame, je les connais... M. Scott est un Américain colossalement riche, qui est venu s'installer à Paris l'année dernière... Dès que ce nom a été prononcé, j'ai compris que la victoire n'avait jamais été indécise, Gallard était battu d'avance. Les Scott ont commencé par acheter à Paris un hôtel de deux millions, du côté du parc Monceau, rue Muriel. Et aussitôt mes Américains installés à Paris, la pluie d'or a commencé. De vrais parvenus s'amusant à jeter l'argent par les fenêtres. Cette fortune est toute récente, on raconte que madame Scott, il y a une dizaine d'années, mendiait dans les rues de New-York.

— Elle a mendié?

— On le dit, madame.

Puis elle s'est mariée avec ce Scott, le fils d'un banquier de New-York, et, tout d'un coup, un procès gagné leur a mis entre les mains, non pas des millions, mais des dizaines de millions. Ils ont quelque part, en Amérique, une mine d'argent, mais une mine sérieuse, une vraie mine, une mine d'argent... dans laquelle il y a de l'argent... Ah! vous allez voir quel luxe va éclater à Longueval!... Nous aurons tous l'air de pauvres dans le pays.

— Voilà nos voisins! s'écria Mme de Lavardens. Une parvenue! Et ce n'est rien encore... une hérétique, monsieur l'abbé, une protestante!

Une hérétique! une protestante! Pauvre curé! c'était bien à cela que, tout de suite, il avait pensé en entendant ces mots: *une Américaine, madame Scott.* Que lui importait son origine! Que lui importaient ses dizaines et dizaines de millions! Elle n'était pas catholique! Il ne baptiserait plus les enfants nés à Longueval, et la chapelle du château, où si souvent il avait dit la messe, allait être transformée en un oratoire protestant.

— Allons, Paul, raconte-nous ce que tu sais, ce bal dont tu parlais... Comment es-tu allé au bal chez ces Américaines?

— Par le plus grand hasard!... Ma tante Valentine restait chez elle ce soir-là... J'arrive vers dix heures... et dame! ça n'est pas d'une gaieté folle, les mercredis de ma tante Valentine... J'étais là depuis vingt minutes quand j'aperçois Roger de Puymartin qui s'esquivait. Je le rattrape dans le vestibule. Je lui dis: "Rentrons ensemble. — Oh! je ne rentre pas... je vais au bal. — Chez qui? — Chez les Scott; veux-tu venir avec moi? — Mais je ne suis pas invité. — Moi non plus! — Comment! toi non plus? — Non, je vais attendre un de mes amis. — Et les connaît-il, les Scott, ton ami? — A peine, mais assez pour nous présenter tous les deux... Viens donc... Tu verras madame Scott." Et, ma foi, je suis allé au bal... et j'ai vu madame Scott.

Le pauvre prêtre n'avait pas entendu. Sa pensée était ailleurs. Déjà, il voyait le pasteur du château glisser sous les portes des maisons du village de petites brochures évangéliques.

Continuant son récit, Paul entama une description enthousiaste de l'hôtel, qui était une merveille...

— De mauvais goût... interrompit madame de Lavardens.

— Pas du tout, maman, pas du tout!... Des meubles admirables, des arrangements pleins de grâce et d'originalité... Une serre incomparable inondée de lumière électrique. Et le buffet installé dans la serre, sous une treille chargée de raisins... au mois d'avril!... et on pouvait en cueillir à pleines mains! Les accessoires du cotillon avaient, paraît-il, coûté quarante mille francs. Puymartin m'a raconté l'histoire de madame Scott... seulement ce n'était pas tout à fait l'histoire de M. de Larnac... Il m'a dit qu'elle avait été enlevée toute petite par des saltimbanques et que son père l'avait retrouvée faisant de la voltige dans un cirque ambulant, bondissant par-dessus des banderoles et traversant des cerceaux de papier...

— Une écuyère! s'écria madame de Lavardens, j'aimais mieux la mendiante!

— Et pendant que Roger me racontait ce roman du *Petit Journal,* je voyais venir du fond d'une galerie, l'écuyère du cirque forain, dans un merveilleux fouillis de satin et de dentelles. Ajoutez à cela, s'il vous plaît, qu'elle avait fort grand air, la petite saltimbanque, et qu'elle était tout à fait à son aise dans ces splendeurs.

Paul était si bien lancé, que sa mère dut l'arrêter. Devant M. de Larnac fort dépité, il laissait trop naïvement éclater sa satisfaction d'avoir pour voisine cette miraculeuse Américaine.

L'abbé Constantin se préparait à reprendre le chemin de Longueval; mais Paul, en le voyant sur le point de partir:

— Oh! non, non, monsieur l'abbé, vous n'allez pas faire une seconde fois à pied la route de Longueval. Permettez-moi de vous reconduire en voiture. Cela me fait beaucoup de peine de vous voir ainsi dans le chagrin. Je veux essayer de vous distraire. Oh! vous avez beau être un saint, je vous fais rire quelquefois avec mes folies.

Une demi-heure après, le curé et Paul roulaient côte à côte dans la direction du village. Paul parlait, parlait! Sa mère n'était plus là pour le calmer et pour le modérer. Sa joie était débordante.

— Non, voyez-vous, monsieur l'abbé, vous avez tort de prendre les choses au tragique... Tenez, regardez ma petite jument, comme elle trotte! comme elle lève les pattes! Vous ne la connaissiez pas. Regardez, regardez donc comme elle tire! comme elle tire!... Allons! doucement!... Rien ne vous presse, n'est-ce pas, monsieur l'abbé? Voulez-vous rentrer par les bois? Ca vous fera du bien de prendre un peu d'air... Je n'ai pas dit trop de bêtises, tout à l'heure, devant vous, monsieur l'abbé? C'est que je serais si fâché!...

— Non, mon enfant, je n'ai rien entendu.

Après s'être jeté à gauche, sous bois, Paul revint à sa première phrase:

— Je vous disais donc, monsieur l'abbé, que vous aviez tort de prendre ainsi les choses tragiquement. Voulez-vous que je vous dise ce que je pense? C'est très heureux ce qui vient d'arriver.

— Très heureux?

— Oui, très heureux... J'aime mieux les Scott à Longueval que les Gallard. Vos pauvres, car, j'en suis bien sûr, c'est surtout à vos pauvres que vous pensez, eh bien, vos pauvres ont fait aujourd'hui une bonne journée. Voilà mon opinion. La religion?... oui, la religion... Ils n'iront pas à la messe!... cela vous fait du chagrin, c'est tout naturel, mais ils vous enverront de l'argent, beaucoup d'argent... et vous le prendrez, et vous aurez bien raison... Ca va être une pluie d'or sur tout le pays... Un mouvement! un tapage! des voitures à quatre chevaux, des postillons poudrés, des *rallye-papers,* des chasses à courre, des bals, des feux d'artifice... Et là, dans ce bois, dans cette allée où nous sommes, je reverrai les deux amazones et les deux petits grooms dont je parlais tout à l'heure. Si vous saviez comme elles sont gentilles à cheval, les deux soeurs! Un matin, j'ai fait, derrière elles, tout le tour du bois de Boulogne, à Paris. Je les vois encore. Elles avaient des chapeaux gris à haute forme, de petits voiles noirs bien plaqués sur la figure et deux grandes amazones sans taille, avec une seule couture qui suivait la ligne du dos...

Le curé ne donnait plus aucune attention aux discours de Paul. Au bout de l'allée dans laquelle était engagée la voiture il voyait venir un cavalier au galop.

— Regardez donc, dit-il à Paul, regardez donc. Est-ce que ce n'est pas Jean, là-bas?

— Mais oui, c'est Jean. Je reconnais sa jument grise.

En effet, c'était Jean; et, en apercevant de loin le curé et Paul, il agita en l'air son képi, qui portait deux galons d'or. Jean était lieutenant au régiment d'artillerie en garnison à Souvigny.

Il s'arrêta près de la petite voiture, et s'adressant au curé:

— Je viens de chez nous, mon parrain, et Pauline m'a dit que vous étiez allé à Souvigny, pour la vente. Eh bien, qui l'a acheté, le château?

— Une Américaine, madame Scott.

—Et la Rozeraie?

— Encore madame Scott.

— Et la forêt... toujours madame Scott?

— Tu l'as dit, répliqua Paul... Et je la connais, madame Scott... et on va s'amuser à Longueval... Seulement ça fait de la peine à M. l'abbé... parce que c'est une Américaine, une protestante.

— Ah! c'est vrai, mon pauvre parrain... J'irai dîner avec vous, j'ai prévenu Pauline. Je n'ai pas le temps de m'arrêter, je suis de semaine, et il faut que je sois au quartier à trois heures. A demain, mon parrain! Au revoir, Paul.

Le lieutenant reprit le galop; Paul rendit la main à son cheval.

— Oh! tenez, le bon terrain pour trotter! Je vais laisser marcher Niniche... Je l'ai appelée Niniche.

Paul, de la pointe de son fouet, caressa le flanc de Niniche, qui se mit à trotter d'un train d'enfer, et Paul, tout joyeux:

— Mais regardez donc comme elle lève les pattes, monsieur l'abbé! Et si régulière!... Une vraie mécanique... Penchez-vous pour voir.

L'abbé, pour faire plaisir à Paul, se pencha un peu pour voir *comme Niniche levait les pattes...* Mais il pensait à autre chose.

II

Ce lieutenant s'appelait Jean Reynaud. C'était le fils du médecin de campagne qui reposait dans le cimetière de Longueval. Lorsque l'abbé Constantin prit, en 1846, possession de sa cure, un docteur Reynaud, le grand-père de Jean, était installé dans une maisonnette, sur la route de Souvigny, entre les châteaux de Longueval et de Lavardens.

Marcel, le fils de ce docteur, terminait à Paris ses études de médecine. C'était un travailleur, d'une rare distinction d'esprit. Ses études terminées, il était résolu à rester à Paris, à y tenter la fortune... et tout lui promettait la plus heureuse et la plus brillante carrière, quand il reçut, en 1852, la nouvelle de la mort de son père. Marcel accourut à Longueval, le coeur déchiré. Il adorait son père. Il passa un mois auprès de sa mère, et, au bout de ce temps, parla de son retour à Paris.

— C'est vrai, dit-elle, il faut que tu partes.

— Comment! que je parte?... Que nous partions. Crois-tu que je vais te laisser ici toute seule?...

— Aller vivre à Paris!... Quitter ce pays où je suis née, où ton père a vécu, où il est mort...! Jamais, mon enfant, jamais! Pars seul, puisque ta vie et ton avenir sont là-bas. Je sais que tu ne m'oublieras pas, que tu viendras me voir souvent.

— Non, maman, je resterai.

Il resta... Ses espérances, ses ambitions, tout s'évanouit, disparut... Il ne vit qu'une chose: le devoir, qui était de ne pas abandonner sa mère âgée et souffrante. Dans ce devoir accepté et simplement accompli, il trouva le bonheur.

Marcel se plia de bonne grâce et de bon coeur à son existence nouvelle. Il continua la vie de son père, reprenant le sillon à la place où celui-ci l'avait quitté... Il se donna, sans regrets et sans arrière-pensée, à cette obscure profession de médecin de village. Son père lui avait laissé un peu d'argent, un peu de terre. Il vivait le plus simplement du monde, et la moitié de sa vie appartenait aux pauvres gens, de qui jamais il ne voulut recevoir un sou. C'était son seul luxe.

Une jeune fille se trouva sur son chemin, sans fortune, charmante et seule au monde. Il l'épousa. C'était en 1855, et l'année suivante réservait au docteur Reynaud une grande douleur et une grande joie: la mort de sa vieille mère et la naissance de son fils Jean.

A six semaines d'intervalle, l'abbé Constantin récita les prières des morts sur la tombe de la grand'mère et assista, en qualité de parrain, au baptême du petit-fils.

A force de se rencontrer au chevet de ceux qui souffraient et de ceux qui mouraient, le prêtre et le médecin avaient été attirés et portés l'un vers l'autre. Ils s'étaient sentis de la même race, de la race des tendres, des justes et des bienfaisants.

Les années succédèrent aux années, calmes, douces, tranquilles, dans les pleines satisfactions du travail et du devoir. Jean prit avec son père les premières leçons d'orthographe, avec le curé ses premières leçons de latin. Jean était intelligent et laborieux; il fit de tels progrès, que les deux professeurs se trouvèrent, au bout de quelques années, un peu embarrassés. Leur élève devenait trop fort pour eux. C'est à ce moment que la comtesse vint s'établir à Lavardens. Elle amenait un précepteur pour son fils Paul, lequel était très gentil, mais très paresseux. Les deux enfants étaient du même âge; ils se connaissaient depuis leurs plus jeunes années.

Madame de Lavardens fit un jour cette proposition au docteur Reynaud:

— Envoyez-moi Jean tous les matins, je vous le renverrai tous les soirs. Le précepteur de Paul fera travailler nos deux enfants... Tout sera pour le mieux. Jean donnera le bon exemple à Paul.

Les choses furent ainsi réglées; et le petit bourgeois donna au petit gentilhomme d'excellents exemples de travail et d'application; ;mais ces excellents exemples ne furent pas suivis.

La guerre éclata. Le 14 novembre, à sept heures du matin, les mobilisés de Souvigny se réunissaient sur la grande place; ils avaient pour aumônier l'abbé Constantin, pour chirurgien-major le docteur Reynaud. La même idée leur était venue en même temps à tous les deux; le prêtre avait soixante-deux ans, le médecin cinquante.

Le bataillon, au départ, suivit la route qui, en traversant Longueval, passait devant la maison du docteur. Madame Reynaud et Jean attendaient sur le bord du chemin. L'enfant se jeta dans les bras de son père: "Emmène-moi, papa, emmène-moi!" Madame Reynaud pleurait. Le docteur les embrassa longuement, puis il continua son chemin.

La route, à cent pas de là, faisait un coude. Le docteur se retourna, jeta sur sa femme et sur son fils un long regard... le dernier! Il ne devait plus les revoir.

Le 8 janvier 1871, les mobilisés de Souvigny attaquaient le village de Villersexel occupé par les Prussiens, qui s'étaient barricadés dans les maisons. La fusillade éclata. Un mobilisé qui marchait au premier rang reçut une balle en pleine poitrine et tomba. Le docteur Reynaud et l'abbé Constantin marchaient avec les troupes. Ils s'arrêtèrent près du blessé. Le sang lui sortait à flots par la bouche.

— Rien à faire, dit le docteur; il se meurt, il est à vous.

Le prêtre s'agenouilla près du mourant et le docteur s'en alla du côté du village. Il n'avait pas fait dix pas, qu'il s'arrêtait, battait l'air de ses bras et tombait. Le prêtre courut à lui. Il était mort, tué net par une balle dans la tempe.

Le soir, le village était pris, et, le lendemain, on déposait dans le cimetière de Villersexel le corps du docteur Reynaud. Deux mois après, l'abbé Constantin ramenait à Longueval le cercueil de son ami, et derrière ce cercueil, à la sortie de l'église, marchait un orphelin. Jean avait aussi perdu sa mère. A la nouvelle de la mort de son mari, elle était restée anéantie, écrasée, sans une parole, sans une larme. Puis la fièvre l'avait pris, puis le délire, puis, au bout de quinze jours, la mort.

Jean était seul au monde. Il avait quatorze ans. De cette famille, où tous, depuis un siècle, avaient été bons et honnêtes, il ne restait plus qu'un enfant agenouillé sur une tombe et qui promettait, lui aussi, d'être ce qu'avait été son grand-père et ce qu'avait été son père, honnête et bon.

La douleur de Jean fut une douleur d'homme. Longtemps il resta triste et longtemps silencieux. Le soir de l'enterrement de son père, l'abbé Constantin l'emmena avec lui au presbytère. Jean s'était assis au coin du feu. Le prêtre lisait son bréviaire. Une heure s'était passée sans une parole, lorsque Jean, levant la tête:

— Mon parrain, mon père m'a laissé de l'argent?

Cette question stupéfia l'abbé qui crut avoir mal entendu.

— Tu me demandes si ton père?...

— Je vous demande si mon père m'a laissé de l'argent.

— Oui, il t'a laissé de l'argent...

— Dites-moi à peu près ce qu'il a dû me laisser.

— Mais je ne sais... Tu me demandes là des choses...

Une telle question, dans un tel moment, déchirait l'âme du prêtre. Il croyait connaître le coeur de Jean, et, dans ce coeur, il ne devait pas y avoir place pour de semblables pensées.

— Je vous en prie, mon parrain, dites-le moi..., continua Jean doucement. Je vous expliquerai pourquoi je vous demande cela.

— Eh bien, ton père avait, dit-on, deux ou trois cent mille francs.

— Et c'est beaucoup d'argent?

— Oui, c'est beaucoup d'argent.

— Ah! tant mieux, parce que, le jour où mon père a été tué, les Prussiens ont aussi tué le fils d'une pauvre femme de Longueval... la mère Clément, vous savez? Ils ont tué aussi le frère de Rosalie, avec qui je jouais quand j'étais tout petit. Or, puisque je suis riche et qu'elles sont pauvres, je veux partager avec la mère Clément et avec Rosalie l'argent que m'a laissé mon père.

Le curé prit les mains de Jean et, l'attirant à lui, l'entoura de ses bras. La tête blanche vint s'appuyer sur la tête blonde. Deux grosses larmes se détachèrent des yeux du vieux prêtre, roulèrent sur ses joues et vinrent se glisser dans les rides de son visage.

Cependant il dut expliquer à Jean qu'il n'avait pas encore le droit de disposer à son gré de l'héritage de son père. Il allait avoir un tuteur.

— Vous, sans doute?

— Non, mon enfant, un prêtre n'a pas le droit d'exercer la tutelle. On choisira, je pense, M. Lenient, le notaire de Souvigny, qui était un ami de ton père. Tu lui parleras, et tu lui diras ce que tu désires.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Comment fonder un cercle

Pour fonder un cercle, il faut: 2o Un fondateur.

Un fondateur, c'est un de ces jeunes gens dont nous parlions l'autre semaine. Un de ces jeunes gens à l'âme noble, reconnaissant qu'il est appelé à défendre sa foi et son pays, et qui désire ardemment répondre à cet appel. Un fondateur, c'est le prêtre, le curé ou le vicaire. En effet, qui plus que lui ressent l'amour de son pays? Qui plus que lui rêve d'apostolat? Qui plus que lui veut travailler à la conquête des âmes, c'est-à-dire au triomphe de la foi? Ce jeune homme donc, qu'il soit prêtre ou non, veut fonder un cercle de l'A.C.J.C., il veut le faire vivre réellement et pour toujours, même quand lui n'y sera plus. Tels ont été les fondateurs mêmes de notre association. Ils voulaient une oeuvre qui existerait et se propagerait. Ils ont fondé cette oeuvre, et malgré qu'aujourd'hui on ne les retrouve plus dans ses rangs, l'A.C.J.C. continue d'exister.

Voilà donc pour le fondateur lui-même. Maintenant, s'il veut réussir à fonder un cercle de l'A.C.J.C. il doit commencer par lire ses statuts, ses brochures, ses publications, il doit étudier son programme, ses oeuvres. Qu'il écrive au Comité Régional en lui faisant part de son désir et en lui demandant les livres capables de l'éclairer. Le Comité Régional s'empressera de l'aider, il lui donnera des conseils et lui procurera tous les renseignements nécessaires.

Et à présent, combien de fondateurs vont nous écrire? Combien de nos vicaires, encore jeunes, pleins d'ardeur, vont devenir fondateurs de cercles dans leur paroisse?

Pour fonder un cercle, il faut: 3o Préparer et grouper les jeunes gens.

Ce sera l'oeuvre du fondateur. C'est lui qui doit faciliter leur rapprochement. Comment cela? C'est bien simple. Il les réunira chez lui ou bien chez le vicaire ou le curé qui sera heureux de les recevoir. Et là, sous la direction de l'aumônier, ils causeront de ce qui les intéresse, ils discuteront un article de journal, une opinion émise, une objection lancée au magasin, en veillée, à la station, au bureau de poste, sur une question d'agriculture ou de commerce, de tempérance, de langue ou de religion.

N'essayez pas de leur parler rhétorique ou belles-lettres. Ne leur posez pas de ces questions qui embarrasseraient peut-être les philosophes. Ne vous efforcez pas de leur faire un discours digne d'un orateur. Ce n'est pas ça l'A.C.J.C. Notre association est formée de jeunes gens de toutes les catégories. Des jeunes gens instruits, doués de beaux talents, certes, il nous en faut. Mais sont-ils les seuls à en faire partie? Savez-vous que la majorité de nos membres n'ont qu'une instruction moyenne? Savez-vous que beaucoup parmi eux n'ont jamais reçu d'instruction? Témoins nos cercles de Letellier, de Saint-Jean-Baptiste, de Lorette, pour ne nommer que ceux-là.

Que le fondateur donc ne leur parle que de ce qui les intéresse, des choses qui les entourent. Ils entreront alors dans une causerie où chacun parlera selon ses connaissances, où chacun donnera son opinion. Et ainsi nos jeunes gens se trouveront groupés.

Ou bien il y a une démonstration publique, religieuse ou civile. Le fondateur réunit les jeunes gens; ils vont offrir au curé, au maire, leur concours; et alors ils travailleront ensemble pour organiser la démonstration. De nouveau les jeunes gens seront groupés.

Voilà comment ces jeunes gens désirant faire du bien autour d'eux pourront ensemble, travailleront ensemble. Ils s'estimeront davantage, se connaîtront mieux, une amitié plus sincère et moins superficielle les unira. Le fondateur les aura groupés avec succès.

Et alors on n'aura plus qu'à les initier à l'A.C.J.C. C'est ce que nous étudierons la prochaine fois.

Le devoir social dans l'A.C.J.C.

Il ne faut ni le méconnaître, ni l'exagérer, ni l'amoindrir. Tel qu'il est et tel que je le conçois, il présente aux regards un idéal de noblesse, de générosité et de virilité bien propre à tenter toutes les âmes vaillantes et tous les esprits d'élite. L'Association de la Jeunesse catholique vous convie à joindre vos forces et à fourbir vos armes pour la conquête de cet idéal. J'ai relu avec une joie intense, doublée d'une admiration véritable, les Statuts généraux qui gouvernent vos assemblées et qui règlent votre travail. Et j'ai puisé dans cette lecture l'intime et réconfortante conviction que vous avez là un programme capable d'éveiller en vous les plus nobles ardeurs, et capables de faire de vous des fils irréprochables de l'Eglise, et des serviteurs de la patrie dignes de nos plus hautes et de nos plus glorieuses destinées.

Mgr PAQUET

L'Oeuvre des Jeunes.

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Le 27 décembre, le Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. donnait une séance dramatique et musicale. MM. les abbés Jutras, Mirault, Bellavance, M. Leblanc, président de l'Union Régionale de Saint-Boniface, et M. le maire Breton occupaient les places d'honneur. Les cercles Saint-David et Provencher étaient représentés par MM. Bissonnette et Bélanger.

Il nous serait difficile d'apprécier à leur juste valeur ceux qui prirent part dans "Les Anciens Canadiens", drame en trois actes. Cette critique demanderait une habitude du théâtre que nous n'avons pas. L'âme, le jeu d'ensemble et la bonne diction des acteurs en firent un succès. Ce fut aussi pour plusieurs la révélation d'excellentes qualités.

Venait ensuite "Chicot", comédie en un acte si bien connue. Inutile de dire que ce fut un succès, si on en juge aux rires.

La partie musicale n'en était pas moins intéressante avec son canon "Sur le quai", exécuté par le choeur de l'A.C.J.C. Miles Marie et Antoinette Desautels, ainsi que Mlle Clara Bouchard, jouèrent des morceaux de piano fort appréciés.

La foule n'était pas encore dispersée que déjà les petites tables se collent bout à bout et forment deux grandes lignes. M. Bruyère, président du cercle, place les invités et prie les membres de prendre leur place. Le va-et-vient des servants a peine à satisfaire l'appétit aiguisé de nos acteurs.

Sur l'invitation du président, M. le curé s'empresse de féliciter de nouveau, l'ayant déjà fait devant le public, les membres du cercle Saint-Norbert et leur aumônier. Il les félicite surtout du travail intellectuel.

M. l'abbé Mireault, curé de Sainte-Elizabeth, a aussi des paroles de félicitation pour les membres qui ont mis de côté la peur de l'effort.

L'aumônier du Cercle Saint-David, de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Bellavance, se dit heureux d'être venu à cette occasion pour applaudir aux succès de ses voisins.

M. le maire apporte aussi son témoignage de remerciements et de félicitations. Un cercle d'A.C.J.C. est une nécessité dans notre paroisse. Il se fait la sauvegarde de nos droits. Aussi dit-il, sur une remarque délicate du président du Cercle Saint-Norbert, le rapport financier de la municipalité de Montcalm dorénavant sera au moins bilingue, sinon exclusivement rédigé en français.

Dans une allocution relativement courte M. Leblanc fait la synthèse de l'association. Son programme doit être celui de tout bon Canadien français.

C'est ici — voilà le but et l'idéal qu'elle propose à tous ses membres pour qu'ils se fassent apôtres de la bonne cause et semeurs d'idées qui tôt ou tard porteront des fruits.

Les fondateurs n'ont pas craint de jeter les bases de l'association parce qu'ils savaient la jeunesse enthousiaste. Nous qui sommes de la deuxième et de la troisième génération nous devons avoir à coeur de continuer cette oeuvre, de nous mettre en garde contre l'esprit pratique et utilitaire, de lutter toujours. Ne méprisons pas la lutte du détail, très efficace parce que c'est la lutte contre soi-même et ensuite contre l'entourage.

M. Leblanc se dit content d'être venu à Letellier pour constater lui-même l'esprit qui anime les acéjistes.

M. l'abbé Forest, aumônier du Cercle Saint-Norbert, se dit content du succès de la soirée. C'est bien là une preuve qu'à Letellier le drame est apprécié autant, sinon plus, que la comédie surtout lorsqu'il s'agit d'une pièce à envergure patriotique et nationale.

Avant-garde Saint-Norbert de Letellier

L'avant-garde du Cercle Saint-Norbert existe, nous l'avons déjà dit et répété souvent.

Depuis que nous avons commencé une nouvelle année dans notre cercle, nous avons eu quatre réunions.

La première a été très intéressante. Nous avons fait nos élections annuelles et la séance fut très animée. Les élections furent faites par bulletin secret et les résultats furent les suivants. Antonio Lafrenière fut réélu chef, Léo Lafrenière, secrétaire, Edmond Saurette, sous-chef, Emile Parent, 2me adjoint, Jean-Baptiste Bouchard, 3me adjoint. Tous sont bien décidés de continuer à aspirer de devenir de braves membres de l'A.C.J.C. en mettant en pratique: piété, étude, action.

Nous avons des petites réunions très intéresantes et instructives. Le nouvel aumônier, M. l'abbé Forest, M. le président du Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. et un membre délégué du cercle assistent à nos séances.

Il est bon de se rappeler le programme de chaque réunion. La séance commence par la prière faite par le chef, ensuite lecture du rapport de la séance précédente, puis M. l'aumônier nous fait la lecture d'un texte de l'évangile, questionne les membres sur ce texte, puis nous en explique le sens. Le président du cercle nous fait quelques petites remarques et nous questionne sur le bon parler français, sur lequel nous insistons beaucoup; il nous fait corriger les anglicismes que nous employons dans notre langage et en particulier dans les jeux. Voici d'ailleurs une liste de termes anglais que tous les membres pratiquent chaque jour.

A la gare, M. le président du Cercle Saint-Norbert nous donne l'exemple. Il a affiché une liste dans la salle d'attente, ce qui frappe la vue des voyageurs, qui remarquent que le français est en honneur dans nos cercles.

Nous sommes bien décidés de former une équipe de gouret où la partie se jouera en français.

Au jeu de gouret, parlons français!

"Rink" — Patinoire.
"Goals" — Buts.
"Goal posts" — Guidons.
"Net" — Filet.
"Team" — Equipe.
"Right or left wing" — Aile droite ou gauche.
"Goal keeper" — Gardien de buts.
"Referee" — Arbitre.
"Timekeeper" — Chronométreur.
"Hockey stick" — Gouret, bâton.
"Puck" — Rondelle, disque.
"Ankle support" — Support cheville.
"Sweater" — Tricot.
"Breast protector" — Plastron.
"Leg shin guard" — Jambière.
"Strap" — Courroie.
"Strapper" — Fixer, attacher.
"Face puck" — Engagement.
"To pass" — Passer le disque.
"To lift" — Lever.
"To shoot" — Lancer.
"Off side" — Hors jeu.
"To make combination" — Faire une combinaison.
"Score" — Résultat.
"Check" — Arrêter, heurter.
"Body check" — Bousculade, coup d'épaule.
"Half time" — Mi-temps.

Antonio LAFRENIERE

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Le 7 janvier au soir se réunissaient les membres du Cercle Saint-David. La lecture pieuse traita d'une des qualités dominantes de la piété qui doit être "confiante". Dans les luttes que le jeune homme a à livrer, s'il est pieux, il en sortira vainqueur, car selon la parole mémorable du général de Sonis: "Quand on a Dieu dans son coeur on ne capitule jamais." Garcia Moreno, l'illustre président de la république de l'Equateur, est le type par excellence du jeune homme pieux et du catholique fidèle aux lois de l'Eglise. Malgré ses nombreuses occupations, il consacrait tous les jours une demi-heure à méditer, comme David, sur la loi de Dieu.

La piété doit aussi être aimable. Le jeune chrétien ne connait point cette mélancolie, ni cet air sombre empreint d'une austérité exagérée qui caractérisent les hypocrites et les vaniteux. Saint Jean Berchmans avait cette grande qualité; il faisait la gloire de ses maîtres et l'orgueil de ses camarades.

Telle est la jeunesse du jeune homme, telle sera son âge mûr.

La leçon de catéchisme porta sur la création de l'homme.

Vu que l'assistance était un peu moins nombreuse que d'habitude, le cours d'histoire du Canada a été remis à la prochaine réunion. Le sujet qui devait être traité est celui-ci: "Quelle est la première Canadienne française qui a pénétré dans l'Ouest?"

Puis on discuta sur la loi des liqueurs.

1. Ses avantages et désavantages. Est-elle préférable à la prohibition telle qu'elle existait au Manitoba?

2. A-t-elle enrayé la manie de distiller la boisson à domicile?

3. Par rapport à la sanction, la loi civile peut-elle agir facilement contre ceux qui vendent ces liqueurs sans permis ou par fraude?

4. Serons-nous mieux sous ce régime que sous la prohibition?

La réunion se termina par la prière.

Comité de Propagande La Vérendrye

N'oubliez pas de vous procurer l'"Almanach de la Langue française 1924". Outre le calendrier, les Evangiles de l'année et de nombreuses gravures inédites, vous y trouverez des articles d'actualité par des écrivains tels que l'abbé Groulx, l'abbé Arthur Robert, Antonio Perreault, le R. P. Archambeault, S.J., Arthur Laurendeau, etc.; et un concours de photographies, qui ne manquera pas d'intéresser vivement les amateurs (48 prix d'une valeur de $150.00).

"Almanach de la Langue française", l'unité franco, 25 sous.

"Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme", par H. Bourassa: l'unité, l'unité franco, 25 sous.

Faites votre commande dès aujourd'hui au

Comité de Propagande La Vérendrye,
25, rue Deschambeault,
Saint-Boniface, Man.

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION A TRAVERS LE MANITOBA

SAINT-MALO

Percepteurs: A. Lambert, M. Morin, M. Clément.

Philippe Lambert	$1 00
Damasse Malo	90
H Carrière	50
Emile Trudel	50
Arsène Trudel	25
Jos Trudel	25
Mme P Trudel	1 00
L P Bourgeois	50
Mme A Laplante	50
Octave Gosselin	50
Rémi Gosselin	1 00
Lucien Gosselin	1 00
David Morin	50
O Fréchette	50
R Marcotte	2 00
Ed Bourgeois	50
Jean Goulet	1 00
N Morin	1 00
W Clément	1 00
Joseph Arpin	50
Mlle M L Toupin	50
RR SS de la Croix	5 00
Hormisdas Tétrault	1 00
E. Hébert	1 00
Pierre Goulet	1 00
M l'abbé Macaire	5 00
Anonyme	.50
D Maynard	1 00
Arthur Marcotte	50
Albert Malo	50
Achille Hogue	1.00
Louis Pilotte	1.00
Médéric Dubois	1.00
Narcisse Larance	1.00
A Lambert	1 00
Jos Dubois	25
Albert Morin	1.00
Adélard Morin	1.00
Mlle Rose-Delima Morin	1.00
Hormisdas Morin	50
Aimé Gosselin	1 00
Jean Gosselin	1.00
Ovide Gosselin	50
Emile Gosselin	.50
Arthur Darie	35
C Dionne	20
Gustave Miron	1 00
V Lafournaise	.75
Anonyme	50
Jean Goulette	50
Anonyme	50
Albret Breton	25
Joseph Goulet	25
Anonyme	.25
Total	$47 25

SAINT-ADOLPHE

Percepteurs: C. Gauthier, J.-R. Paquin.

L.-A. Tougas	$ .50
J-B Croteau	1.00
E Landry	5.00
L. Leblanc	.05
L Courchaine	1.00
D. Lagacé	.30
Mlle A Courchaine	.25
Alex Courchaine	.25
J. Pelletier	3.00
C. Gauthier	.15
A. Parisien	.15
O. Dubé	.60
J. Ressier	.50
A. Delorme	.50
Alfred Delorme	.50
Ed. Delorme	.50
J. Lambert	.25
Mme R. Parisien	1.00
J. Legal	1.00
O Hamel	.50
Mlle M. Courchaine	5.00
RR. SS. de la Croix	10.00
O. Leclair	5.00
Mlle Eva Grouette	1.00
Mme U. Aubin	.30
Joseph Larance	1.00
L. Leclaire	1.00
P. Lagassé	1.00
N. Dupuis	1.00
B. Berriault	1.00
P. Delorme	.50
E Aubin	1 00
L Sénéhalt	50
J Delorme	25
L Aubin	25
Mme F Dufault	25
Mme J McDougall	25
A Dufault	.12
J R Muloin	25
A Lagassé	1 00
J-B Lagassé	50
Mme L Parisien	25
P Hamel	50
E Levêque	1 00
E Lagassé	25
J Courchaine	25
F Baril	2 00
P Hamel	1 00
O Leblanc	1 00
Total	$54 32

SAINTE-AMELIE

Total	$3.50

LAURIER

Percepteurs: J. Jeannotte, R. Gamache, H. Frédette.

A Plessis	$ 25
E Barré	25
C Novellod	25
E Clément	50
E Gaultier	1 00
M Pelletier	50
E Hubert	25
C Dewut	50
A Pepin	1 00
P Dame	1 00
J Bourgeois	1 00
W Landreville	1.00
A Laurier	50
M. l'abbé Desmarais	5.00
M. Saquet	5 00
Jos Gamache	2 00
Jos Dupré	25
M Pain	50
A Huitric	1.00
Jean Ledoux	2.00
Jos. Dupré	1.00
A. Lebra	1.00
P. Magett	1.00
A Gamache	2.00
Anonyme	1.00
V Fradette	1 00
E Assailly	2 00
Joseph Jeannotte	2.00
L Lavoie	.50
F Guay	1.00
A. Trottier	2.00
Mme Bougoyne	1.00
Mme F. Desroche	.50
A. Berthelette	1.00
J. Berthelette	1.00
E. Pelland	.50
A. Lavallée	50
Anonyme	.25
Mme A. Michel	1.00
Mme Coindreau	.20
Mme W. Comartin	25
V. Desroche	25
Anonyme	25
P. Trottier	2.00
Mme Boisvert	50
W. Lagacé	.50
M. Emard	2.00
Mme E. Vamhuntel	1.00
P. Bourget	.35
H. Gamache	.50
P.-E. Phelly	1.00
E. Phelly	1.00
H. Doucette	1.00
Deux anonymes	1.25
Total	$56.05

SAINT-PIERRE

François Côté	$ .25
Ed. Robidoux, sr	1.00
Phil. Bruneau	.50
Chs Dandenault	1.00
Jos. Curé	.50
Chs Hébert	1.00
Anonyme	.50
T. Turenne	1.00
Alex. Carrière	1.00
Albert Carrière	1.00
Ad. Desaulniers	.50
Albert Préfontaine	15 00
Ed. Préfontaine	10 00
Ed Robidoux, jr	1 00
Mme C Théroux	1 00
Louis Bazinet	1 00
Geo Latreille	1 00
Fr. Demers	1 00
J-E Saive	50
T Besner	50
J-A Couture	5 00
Ambroise Joubert	5 00
Eugène Turenne	2 00
Geo Renuart	1 00
Emery Tureune	1 00
Eug Ritchot	1 00
Israel Galipeau	1 00
Anonyme	1.00
Fra. Vinet	50
Jos Mulaire	50
Jos Tessier	50
David Lemire	50
J I Galipeau	50
Mme Vve E Elemon	25
Ovide Rougeau	25
Anonyme	50
Anonyme	25
Anonyme	3 25
Jos L'Heureux	50
Mme Vve J Robidoux	50
Ernest Hébert	5 00
Amédée Préfontaine	3 00
X Joubert	50
Benj Deschênes	1 00
Anonyme	50
Henri Carrière	1 00
Arthur Laroche	1 00
A Dumont	25
Pierre Rioux	1 00
J-A Bélanger	5 00
Léon Brisson	1 00
N T Vermette	50
A Dubois	1 00
Alfred Genest	1 00
N Robidoux	1 00
Maison St Joseph	5 00
Paul Robidoux	1 00
Moise Gobeil	1 00
Couvent de St Pierre	5 00
F X Joubert	2 00
Paul Chénard	1 50
Noel Lemire	1 00
Eusèbe Tétrault	1 00
J-E A Lapointe	1.00
Mme Vve Z Lambert	1 00
Guillaume Gaffray	50
Yvon Lemire	50
Mme Vve Louis Tessier	50
Mme Vve O Joubert	.50
Jos N Lamoureux	50
Armand Legault	25
Jos. Fréchette	25
Anonyme	.50
Anonyme	25
Z. Desharnais	2 00
Total	$112.25

Pour être médecin aux Etats-Unis

Chez nos voisins, tout le monde peut se dire docteur.

C'est ainsi qu'un pédicure peut très bien mettre sur ses cartes de visite "docteur chiropodiste". Ca fait riche, et ça prouve en plus qu'il sait un peu de grec.

Il n'y en a qu'un garanti par la loi: celui de "Medicus Doctor", par abréviation M. D.

Comme de juste, les gens sérieux s'adressent de préférence aux seuls M. D.

Un docteur qui n'est pas M. D. est tout ce que l'on voudra, sauf un médecin.

Or, paraît-il, il y a de l'autre côté de la ligne 45e, un nombre formidable de faux M. D.

Pour conquérir le titre convoité, les débrouillards ont simplement acheté leur diplôme.

Très variable, d'ailleurs, le prix de ce diplôme.

Pour moins de cent dollars, on pouvait se le procurer dans le Connecticut.

A Kansas City, cela coûtait un peu plus cher, mais, en revanche, on était bombardé médecin d'hôpital.

On cite tel jury qui, à lui seul, vendit plus de mille diplômes au premier enchérisseur.

Les journaux américains qui relatent ces faits les qualifient "le plus grand scandale de l'histoire de notre pays".

Toutefois, il est juste de dire, à la décharge des faux M. D., que la mortalité n'est pas plus grande aux Etats-Unis que dans tout autre pays.

L'Apostolat à l'Ecole Primaire

EXTRAITS

MOYENS D'APOSTOLAT

Nos éducateurs peuvent exercer un apostolat considérable, sans entrer en conflit, ni directement, ni indirectement, avec le Département de l'Instruction Publique, ni avec ses représentants, M.M. les Inspecteurs.

Il y a d'abord *l'apostolat du bon exemple*. Vous l'avez constaté bien des fois, ce sont des personnages dans nos paroisses et nos arrondissements scolaires que les instituteurs et les institutrices. Il y a comme une auréole qui les entoure. Une autorité incontestable s'attache à leur nom et à leur personne. Leur exemple est d'une efficacité qui entraîne avec force presque tout le monde, mais surtout la gent écolière qui les admire si facilement. Instituteurs et institutrices, voulez-vous pousser vos élèves vers l'étude des matières religieuses? N'escamotez jamais la petite demi-heure de catéchisme que nous accorde la loi. Montrez que cet enseignement est le plus important de tous. Vous désirez voir vos enfants modestes, réservés, pieux? Soyez de la communion fréquente, abstenez-vous des amusements mondains, ne permettez jamais que l'on puisse dire de vous que vous êtes un coureur ou une coureuse de danses; soyez modestes dans vos toilettes et évitez tout ce qui aurait un caractère trop familier avec des personnes de réputation légère, louche ou compromettante.

Nulle gêne non plus de la part de qui que ce soit dans l'exercice de l'*apostolat de la surveillance*. Mettons-nous en garde contre la manie en vogue dans nos écoles publiques de laisser les élèves des deux sexes prendre part aux mêmes jeux et se mêler partout.

A l'apostolat de la surveillance se rattache intimement *l'apostolat de la discipline*. La discipline est la gardienne de l'ordre. Son influence sur la formation de la volonté et de la sensibilité, et partant sur la formation morale, est immense. C'est par elle surtout que vous affermirez chez les enfants leur volonté débile et que vous leur apprendrez à maîtriser leurs passions. Mais pour être salutaire à ce point, il faut pourtant de toute nécessité que la discipline revête un caractère que l'on ne rencontre pas dans toutes les écoles. Il ne suffit pas qu'elle soit observée, il faut qu'elle soit embrassée volontairement. Les pénitenciers sont admirables d'ordre et de ponctualité. Il y a là cependant, malgré cette discipline extérieure impeccable, peu de réformes véritables. C'est que là on se conforme à un ordre déterminé par contrainte et avec répugnance. En faisant observer la discipline, apprenez donc à vos enfants à faire des actes de volonté, des actes chrétiens. Montrez-leur qu'en se conformant à l'ordre, ils se conforment à la volonté de Dieu. Faites-leur acquérir la pratique de bien agir pour plaire à Dieu et faites en sorte que leur plus grande peine quand ils ont fait quelque chose de répréhensible soit d'avoir déplu à Dieu. Il est étonnant combien ces motifs sont puissants aux yeux des âmes droites et pures des petits enfants. Je présume que c'est en ayant recours à ce procédé qu'une institutrice de cette province a réussi à se faire remplacer avec succès comme surveillante par une de ses élèves pendant le temps qu'elle va dîner.

Il y a encore *l'atmosphère* de l'école dont on peut faire librement un véritable apostolat. L'atmosphère de l'école est due à l'initiative personnelle des instituteurs et des institutrices. Il y a des écoles où l'on ne prie jamais. Cela dépend des maîtres et des maîtresses. Car s'il est parfois impossible de prier pendant la classe à cause des différentes dénominations religieuses qui s'y trouvent représentées, on peut toujours le faire dans la plupart des cas, en consacrant à cette fin quelques minutes immédiatement avant et après les classes sans que les récriminations soient possibles au point de vue légal. Rien ne vous empêche non plus de glisser ici et là, durant les heures de classe, des réflexions qui élèvent l'esprit et le coeur de vos enfants. Un fait biblique, un événement historique se prête parfois tout naturellement, et presque nécessairement, à une petite élévation. Comment parler du sacrifice d'Abraham, sans exalter l'obéissance, du sacrifice d'Abel sans louer la générosité? On vous conseille de raconter des histoires à vos élèves. Or des histoires pieuses et édifiantes, il s'en rencontre partout dans la vie des saints et dans l'histoire de l'Eglise. Il suffit d'avoir un peu de bonne volonté pour aller puiser à ces sources abondantes tout ce dont vous avez besoin.

L'enseignement du français dans nos écoles est aussi un de ces points au sujet desquels nous pouvons et nous devons prendre une grande somme de liberté avec la loi telle qu'elle existe dans nos statuts provinciaux.

Ce n'est pas faire du sentimentalisme que de dire qu'une langue vivante, parlée et écrite, porte dans ses tournures de phrases, dans ses locutions les plus ordinaires, dans sa littérature de toute catégorie, dans ses journaux, un cachet qui est indépendant de son dictionnaire. Elle porte empreinte en elle-même l'image de l'âme de ceux qui la parlent et qui l'écrivent. Elle reflète la mentalité et les caractéristiques les plus particulières de leur manière de penser et de sentir. Non seulement elle varie avec les nuances religieuses et autres des différents milieux où elle est en usage, mais elle est encore comme marquée du sceau de chaque individu. Par cela seul donc que le français sur cette terre d'Amérique est parlé et écrit par une population profondément catholique, la plus catholique de monde entier peut-être, il est tout imprégné d'esprit catholique. Son influence ne peut être tout entière qu'en faveur de notre foi. Pour la même raison, et je le regrette énormément pour la plus grande gloire de l'Eglise catholique, parce que l'anglais est parlé et écrit sur ce continent par une population en immense majorité protestante et irréligieuse, il est par excellence, tout autour de nous, le véhicule de la pensée et des sentiments non catholiques. Son influence ne peut donc être qu'énorme à l'encontre de notre sainte religion.

Ceux des nôtres qui s'éloignent ou se séparent de leur langue maternelle pour se rapprocher de la langue anglaise et l'adopter pour la leur, s'éloignent donc dans la même mesure d'une source d'aliments catholiques pour leur esprit et pour leur coeur ou rompent définitivement avec elle pour se rapprocher d'une source infectée d'esprit non catholique ou se condamner absolument à ne plus se nourrir désormais que des aliments qu'ils pourront en tirer.

Extraits de la conférence de M. l'abbé Sabourin: "L'Apostolat à l'Ecole primaire". En vente à la Liberté.

Autres brochures du même auteur:

"Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'Ecole" (pages 1 à 34): 15 sous.

"Le Spiritisme" (pages 35 à 72): 20 sous.

"Précis de l'Histoire des Ruthènes et de leurs relations avec les Polonais et avec Rome" (pages 73 à 120): 25 sous.

"En face de la Persécution scolaire au Manitoba" (pages 121 à 150): 20 sous.

Les cinq brochures: $1.00. En vente à la Liberté.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

SAINT-LOUIS

Henri Daniel, âgé de 16 ans, fils de nos estimés compatriotes M. et Mme Emile Daniel, est mort à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince-Albert, des suites d'un accident. Il était occupé à nettoyer une carabine qu'il croyait non chargée, quand le coup partit et vint le frapper dans le côté gauche.

L'accident était arrivé sur la ferme de M. Louis Schmidt, à deux milles de la maison paternelle où travaillait le jeune garçon. M. Daniel avait transporté son fils, le lendemain, à Prince-Albert, et le Dr A. Montreuil avait immédiatement fait une opération pour remettre en état les intestins perforés, mais une péritonite aiguë s'était déjà développée à tel point que tout espoir dut être abandonné. Le jeune Henri mourut le jour même, à 8 h. du soir.

Cette perte cruelle pour M. et Mme Daniel se trouve encore aggravée par les circonstances particulières dans lesquelles se trouve actuellement la famille. Ils avaient treize enfants, et jusqu'à l'automne dernier tous étaient à la maison, à l'exception d'une fille, Alice, religieuse des Filles de la Providence à Prud'homme. A cette époque, les deux aînés, Emile et Charles, sont entrés chez les Trappistes à Oka, et une autre fille, Marie, est entrée comme novice dans la même communauté que sa soeur. Il ne reste plus à M. Daniel qu'un fils, Jacques, capable de l'aider dans les travaux de sa ferme.

Le corps du défunt a été ramené à Saint-Louis par le train. Un grand nombre d'amis étaient venus assister aux funérailles et manifester leurs sympathies à la famille. On remarquait, en particulier, les religieuses de Saint-Louis, accompagnées de la Révérende Mère Vicaire de Prud'homme et de la Soeur Herman-Joseph, fille aînée de la famille Daniel. Le service a été chanté par notre nouveau curé, M. l'abbé Carpentier.

Les porteurs étaient: MM. Félix Branger, Georges Branger, Alain Boucher, Berchmans Boucher, Adélard Trottier et Samuel McDougall. M. Joseph Boucher dirigeait les porteurs.

Toute la paroisse de Saint-Louis a été très affectée par la disparition si inattendue du jeune Henri Daniel et s'associe de tout coeur au deuil de la famille si éprouvée.

Le père du défunt, M. Emile Daniel, qui est un candidat actif du concours de la **Liberté**, n'est pas seulement connu et estimé dans le district de Saint-Louis; il compte aussi des amis au Manitoba et dans le sud de la Saskatchewan. Venu de Rennes (France) en 1899, il s'était installé d'abord à Deloraine, Man. Après un séjour de quatre ans à cet endroit, il était allé demeurer quelque temps dans la province de Québec. Il revint ensuite à Deloraine et alla se fixer à Wolseley, Sask., où il travailla pour le C.P.R. pendant six ans. Arrivé à Saint-Louis pour y prendre ferme en avril 1914, pendant la guerre il entra dans l'armée canadienne comme engagé volontaire et y fit deux ans de service, dont dix-huit mois outre-mer.

GRAVELBOURG

Belles fêtes sacerdotales

De belles fêtes religieuses ont marqué l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Hector Laplante, professeur au Collège Mathieu, de Gravelbourg. La cérémonie eut lieu le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, dans l'intimité de la chapelle de l'Orphelinat Saint-Patrice, à Prince-Albert. Elle eut pour témoins, dit le chroniqueur du **Patriote**, la troupe recueillie des orphelins et de quelques religieuses. Les rites sacrés se déroulèrent pieusement dans cette atmosphère toute surnaturelle, à l'heure matinale de 7 h. 30. M. l'abbé Brodeur, procureur du diocèse, remplissait les fonctions de cérémoniaire, les RR. PP. Bruck, O.M.I. et Langlois, O.M.I., faisaient l'office de prêtres assistants. Prirent part aussi à la cérémonie, M. l'abbé Desmarais, chancelier du diocèse, et le R. P. Granger, des Pères de Chavagne.

Après l'ordination se déroula l'émouvante cérémonie de l'imposition des mains du nouveau prêtre à tous les assistants. A ce moment, continue le chroniqueur de Prince-Albert, la pensée de l'élu de Dieu se reporta certainement bien loin vers sa petite patrie de la province de Québec, où, sous le toit paternel, sa vieille maman se penchait en esprit et de tout son coeur sous les mains bénissantes de son fils.

M. l'abbé Laplante se rendit ensuite à Régina pour y célébrer, dans le sanctuaire de l'hôpital des RR. Soeurs Grises, sa première messe, accompagné par M. l'abbé Miller, chapelain. M. l'abbé Munro, curé de la cathédrale de Prince-Albert, donna le sermon de circonstance.

Une cordiale et chaleureuse réception attendait le nouveau prêtre au collège de Gravelbourg, où il arrivait dans la soirée du mercredi 9 janvier. Les nombreuses fenêtres du collège étaient toutes illuminées de lanternes vénitiennes dont l'éclat multicolore donnait à l'édifice un aspect vraiment féérique — et l'intérieur de la maison était tout décoré de guirlandes, d'oriflammes et de bannières.

Le lendemain, dans la chapelle, toute parée d'ornements et de fleurons, M. l'abbé Laplante célébra la sainte messe, au chant pieux des saints cantiques et des hymnes sacrés.

Dimanche, le 13 janvier, M. l'abbé Laplante chantait sa première grand'messe à l'église paroissiale de Gravelbourg, assisté des RR. PP. N. Massé, O.M.I., et G. Salomon, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné par le R. P. J. Magnan, O.M.I., recteur, sur les gloires et les prérogatives du sacerdoce. La chorale de la paroisse rendit avec maîtrise la belle messe harmonisée de Gounod en quatre parties.

Après la grand'messe suivit la cérémonie de l'imposition des mains du nouveau prêtre aux nombreux paroissiens venus en foule à ces imposantes solennités.

Dans la soirée, M. l'abbé Laplante chanta les vêpres solennelles et la bénédiction du T. S. Sacrement, assisté du R. P. G. Boileau, O.M.I., comme diacre, et de M. l'abbé C.-E. Arès, comme sous-diacre.

Puissent ces fêtes religieuses, qui furent grandioses et inoubliables, faire germer de nombreux fruits de vocations sacerdotales au sein de nos populations catholiques et françaises.

Au nouveau prêtre du Seigneur, avec nos voeux et nos respectueuses félicitations, nous offrons cordialement nos fraternels souhaits de longue vie sacerdotale et de fructueux apostolat.

Lauréats du premier semestre

Nous donnons ici avec plaisir la liste des élèves du Collège qui ont obtenu les premiers rangs dans chaque classe aux examens de Noël pour l'ensemble du premier semestre:

Cours classique — IVe forme: 1. Léo-Paul Sabourin; 2. Aimé Lizée. IIIe forme: 1. Léo Ayotte; 2. Godfroi Kuckartz. 1re forme: 1. Paul Raby; 2. Germain Laville. Eléments latins: 1. Irénée Tourigny; 2. Gérard Tourigny.

Cours commercial — 2me classe commerciale: 1. Lucien Duperreault; 2. Armand Arguin. 1re classe commerciale: 1. Paul Painchaud; 2. Fernand Painchaud.

Cours préparatoire — IVme préparatoire: 1. Maurice Simoneau; 2. Henri Paradis. IIIme préparatoire: 1. Paul-Emile Tétrault; 2. Egide Thibodeau. IIme préparatoire: 1. Henri Beauchesne; 2me Adolphe LeGall.

LEBRET

Centre religieux et agricole — Rendez-vous des baigneurs — Ses ressources et ses besoins

De l'avis de tous ceux qui connaissent l'Ouest canadien, la vallée de la Qu'Appelle en est la région la plus pittoresque en même temps que la plus salubre. Elle est très longue, et, pour un pays si plat, très profonde, avec des ravins, ou coulées, échelonnés de distance en distance qui lui servent d'avenues, ou de moyens de communication avec la plaine. Au fond, coule la rivière Qu'Appelle qui, après avoir serpenté au milieu de terres couvertes en été d'abondantes moissons d'or, se repose dans huit lacs de bonne grandeur et généralement très poissonneux.

Juste au nord-est de Régina, et à près de 55 milles de cette ville, quatre de ces lacs sont reliés entre eux par de si courts méandres, divisés par de si étroites langues de terre, qu'ils paraissent de loin n'en former qu'un. Ce sont, de l'ouest à l'est, les lacs Qu'Appelle, Echo, Lebret et Katepwé. Le troisième tire son nom du village de Lebret, sur le Grand-Tronc-Pacifique, qui s'étale dans un site enchanteur, juste comme la ligne va se détourner pour gravir la coulée qui conduit le train à Balcarres.

Par son nom, Lebret perpétue la mémoire d'un père oblat qui en fut le premier maître de poste. Il est fameux par sa superbe école industrielle fondée pour les Indiens par le défunt P. Hugonard, et depuis dirigée par un père oblat assisté soit d'un frère convers et de quelques laïques, soit de ces derniers seuls, et en tous temps d'une douzaine de soeurs grises dont le dévouement est devenu proverbial. Deux cent vingt-cinq enfants de descendance crise, sauteuse, siouse ou assiniboine y puisent les connaissances de ceux qui ont partiellement dépossédé leurs pères, et surtout l'instruction religieuse qui les garantira contre les embûches du démon et les affermira contre les exemples de gens qui devraient les édifier plutôt que les scandaliser.

Les aînés de ces sauvageons forment aujourd'hui, à quelque 24 milles de là, une colonie qu'on pourrait qualifier de modèle — un vrai titre de gloire pour le P. Hugonard et ceux qui lui ont succédé à la tête de cet établissement.

Non loin de l'école indienne, au bas du village des blancs, tous catholiques ou peu s'en faut, se cache, à l'ombre d'érables et de trembles plantés par des Oblats qui sont depuis longtemps allés jouir de la récompense promise au bon serviteur, une église des plus modestes et qui est loin de répondre aux besoins spirituels de la population dont elle est le centre. Un édifice plus digne de sa destination et mieux proportionné au chiffre de ceux qui doivent en profiter se bâtira lorsqu'on en aura les moyens.

C'est dans le but de hâter ce jour si désiré qu'un bazar vient de s'y tenir, lequel a duré trois jours, et, en dépit des désavantages dont souffrent nos cultivateurs par suite du bas prix de leurs produits, n'en a pas moins eu pour résultat la somme de $1,500, toutes dépenses payées. Ce résultat paraîtra encore plus satisfaisant si l'on considère que, contrairement à ce qui se pratique ailleurs, ce bazar n'a pas eu le stimulant d'une contestation entre deux candidates.

Il n'est que juste d'ajouter que l'excellent P. Bellemare, curé de la paroisse, en homme qui ne ménage jamais sa peine et vit, au contraire de dévouement, y a travaillé très activement pendant pas moins de cinq mois. Six cent soixante piastres net sont attribuables à son inlassable activité personnelle.

La femme d'un de nos marchands, Mme Lecours, l'a efficacement secondé dans la vente des billets au village et dans les environs. Résultat: à peu près $140.00 acquis au fonds de construction, qui en comptait déjà $4,200.00. Une dame Welsh, née Marguerite Hogue, en a de son côté vendu pour au moins $80.00, tandis que Mme Jos. Larocque, M. Tomesco aîné et Mlle Agnès Salamon ont, eux aussi, fait leur bonne part dans la même direction.

Peu connu est Lebret dans le monde des journaux, il n'en est pas moins une ancienne place, un centre de missions qui date de près de 70 ans. C'est dire que son cimetière qui, d'après l'usage réellement catholique, est contigu à son église, est bien peuplé. Il renferme les tombes de plusieurs pionniers et de quelques pères oblats, entre autres celle du regretté P. Lacasse, de si joviale mémoire et de réputation on peut dire nationale, ainsi que celle du célèbre P. Hugonard, qui passa toute sa vie sacerdotale dans la vallée et fut le père, non moins que l'instituteur, de deux générations indiennes.

Ce cimetière a récemment ouvert ses portes à deux ou trois métis, dont l'un, Simon Blondeau, était le type du légendaire "homme du pays", chrétien simple et bon, plein de foi et d'une finesse que son écorce plutôt brute ne laissait guère deviner.

Mais il ne faudrait pas croire qu'on ne fait que mourir à Lebret. D'abord, deux mariages viennent de s'y célébrer coup sur coup. Et puis consultez les registres des naissances; vous verrez qu'on vient d'y consigner le cent cinquième baptême de l'année.

Voilà certes de quoi surprendre qui ne jugerait de la population que par les modestes dimensions de l'église du village. Aussi est-il nécessaire d'ajouter que de ce centre dépendent un certain nombre de missions sauvages éparpillées sur un territoire commençant à 12 milles de son humble clocher et se terminant à environ 45. Les bons PP. Siméon Perrault et Georges-C. Jeannotte, dont le premier, encore vigoureux, n'en a pas moins blanchi dans les travaux de l'apostolat, tandis que le second, assez jeune et d'une amabilité dont bien des blancs voudraient pouvoir profiter, s'y dévouent corps et âme, étant presque constamment en route à la recherche d'âmes à conquérir ou à maintenir dans la voie du devoir et de l'honneur.

Si l'on considère qu'à ces trois excellents prêtres s'en ajoute encore un quatrième, celui qui tient en ce moment la plume, on ne tardera pas à s'apercevoir que le Canadien qui aurait les moyens de s'établir dans cette paroisse privilégiée ne pourrait craindre de manquer de ces secours religieux qu'il faut parfois aller chercher bien loin dans l'Ouest. Le territoire de cette paroisse comprend en ce moment des terres dont quelques-unes, assez proches de l'église et partant du couvent — car Lebret a deux établissements de soeurs — se vendraient à des prix raisonnables, vu la crise monétaire actuelle. Avis à qui voudrait profiter du moment où ces prix sont encore abordables.

Ces terres sont généralement de toute première classe, et, bien que la dernière récolte ait été fort ordinaire pour le pays, le rendement a, dans plusieurs cas, donné une moyenne de 25 minots de blé à l'acre.

Quant au village lui-même, il paraît destiné à un brillant avenir. Il contient déjà, sans compter son école pour les blancs, à laquelle est adjoint un pensionnat, son hôtel et son élévateur, une pharmacie, trois magasins, un garage et une cour à bois. Nous y trouvons aussi un médecin, un juge de paix, un cordonnier, un forgeron, un ferblantier, un boulanger. Nous avions en outre un boucher; mais il vient de nous quitter. On voudrait y voir avant longtemps un meunier avec les fonds nécessaires à l'établissement d'un moulin. Le lecteur en connaît-il?

Ensuite, Lebret est une place de bains très appréciée en été. Des centaines de citadins, las du bruit de la ville, viennent s'y reposer pendant la belle saison et y passent une agréable villégiature. Leurs châlets sont échelonnés le long de nos lacs. D'où ressources assurées pour nos hommes d'affaires: marchands, hôteliers et restaurateurs.

De plus, certains plans sont à l'étude en haut lieu qui ne pourront manquer d'ajouter encore à l'importance de la place. Le Collège de Gravelbourg doit s'y créer une maison de campagne pour ses professeurs en vacances, et surtout il est question d'établir une oeuvre, sur laquelle il serait prématuré de donner des détails, dans la vallée qui débouche presque sur le village, là où la ligne du chemin de fer quitte la Qu'Appelle pour monter à Balcarres. Cette petite vallée, que draine un ruisseau d'eau claire qui ne tarit jamais, semble destinée à devenir l'un des plus importants tributaires de la vie sociale et commerciale de notre localité.

Une autre vallée analogue située du même côté, à quelque huit milles à l'ouest, cache dans ses plis la grande institution qu'on appelle le sanatorium, ou refuge des poitrinaires, de la Saskatchewan. Le lecteur verra par là si nous avions raison de qualifier de salubre Lebret et ses environs. Le gouvernement provincial n'a trouvé rien de mieux pour ses malades dans toute la province, aucune région plus favorable à la récupération de la santé perdue! Pauvres anémiés du Québec et d'ailleurs, gens fatigués par le surmenage et de constitution débile, si votre cas n'est pas désespéré, venez donc essayer du climat de Lebret et de sa vallée, accourez profiter du grand air de ses lacs à la brise chargée de vigueur et de santé. Une fois l'épreuve faite, nous sommes moralement certains de vous voir rester parmi nous.

Une autre espèce d'anémiés, celle-là malheureusement trop répandue, pourrait trouver à Lebret la santé spirituelle, ou du moins la ferveur qu'elle a perdue. Car cette place est non seulement paroisse et centre de missions, mais encore lieu de pèlerinage. En effet, à quelque trois ou quatre cents pieds au-dessus de la vallée, juste à l'entrée de la plaine, un sanctuaire de forme quadrilatérale sert de piédestal à la statue du Sacré-Coeur, auquel paroisse et chapelle son dédiés.

Là se célèbre, dans l'octave de la fête patronale, le Saint Sacrifice de la messe pour la foule venue de près et de loin, quelquefois en très grand nombre, et remplissant devant le sanctuaire un espace dont les limites sont formées par des "balises" pavoisées.

La côte est abrupte, et on a dû y ménager des escaliers qui rappellent certaines parties du vieux Québec. Mais le pèlerin a toujours la ressource de faire le tour sur l'arête d'une pente assez douce, que la nature semble y avoir préparée pour l'aider, tandis que l'infirme et le simple touriste peuvent s'y faire mener en auto par une voie encore plus détournée.

Cette chapelle contient, outre l'image sacrée de son céleste Patron, deux groupes de témoins de sa Passion représentés par des statues d'un art consommé venues de France. Ces statues font, durant la belle saison, l'admiration d'étrangers et de baigneurs qui ne se lassent pas d'aller les contempler, sinon de prier devant elles.

Un détail significatif en terminant. Il donnera une idée du succès qui récompense en ce pays le Canadien prudent et avisé, le cultivateur qui sait se conduire et économiser, au lieu d'emprunter incessamment comme il y en a malheureusement tant qui le font. Parmi les habitants de notre village qui n'exercent aucune profession, nous en citerons deux, MM. Jean-Baptiste Prévost et Camille Coupal. Quand le premier vint ici, il y a environ 32 ans, il n'avait pas un sou à son crédit, mais, au contraire, il devait deux cents piastres. Il est aujourd'hui rentier. Quant au second, qui arriva au pays deux ans plus tard, il possède aujourd'hui pas moins de trente-trois terres de 160 acres chacune, et, qui plus est, il est le père de deux prêtres!

A tout lecteur sérieux et en possession de certains fonds qui voudrait en savoir plus long sur Lebret, son village et ses terres, le R. P. A.-G. Morice (Lebret, Sask.) répondra volontiers, pourvu que la demande d'informations soit accompagnée d'un timbre pour la réponse.

De leur côté, les PP. Perrault et Jeannotte (même adresse) recevraient avec reconnaissance les aumônes en argent ou en nature que les âmes charitables pourraient leur envoyer pour leurs missions sauvages. Ces missions n'ont absolument d'autres ressources que celles que peut leur procurer la mission centrale, ou paroisse, elle-même dans le besoin à cause de la nécessité où elle est d'amasser pour la construction de sa future église. Pour le malheur de nos deux missionnaires, il y en a trop parmi ceux qui pourraient les aider qui s'imaginent que le dénuement et l'indigence ne peuvent exister près de centres de blancs!

XXIe Pèlerinage Canadien Le Congrès Eucharistique d'Amsterdam

Les Agences de Voyages Jules Hone organisent pour l'été prochain leur XXIe Pèlerinage annuel des Canadiens au Mont Saint-Michel, à Lourdes et à Rome. L'itinéraire comprenant la visite de la ville de Lisieux, — où vécut et mourut la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus, — et un séjour prolongé à Amsterdam, — à l'occasion des fêtes grandioses du Congrès Eucharistique, — ce voyage présente, cette année, un intérêt tout particulier.

Pour tous ceux qui ont le culte de leurs traditions religieuses et familiales, l'occasion est excellente d'aller retremper leur foi aux pays des ancêtres et aux foyers du catholicisme, et, en même temps, de passer d'agréables et instructives vacances en visitant la France, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, la Belgique et la Hollande.

Tant par l'excellence de leur organisation que par la franche courtoisie à l'égard des pèlerins, les Agences de Voyages Jules Hone ont, depuis longtemps, acquis une célébrité mondiale; nul doute que les voyageurs qui se joindront à leur groupe n'auront qu'à se féliciter du choix qu'ils auront fait, d'autant plus que le Pèlerinage Canadien est devenu une véritable institution nationale.



CHARLES EDWARD DAVIES

Autrefois assistant du gérant-général des Canadian National Telegraphs qui a été nommé gérant-général intérimaire à la suite de la mort subite de M. George C. Jones, gérant-général, le 31 décembre 1923.

M. Davies débuta comme télégraphiste à Helena, Montana. Il était alors à l'emploi de la Western Union Company. Le 1er janvier 1906 il fut nommé chef télégraphiste de la Great North Western Telegraph Company à Ottawa. En 1909 il fut nommé gérant du bureau d'Ottawa et deux ans plus tard il ajouta à ses fonctions celle de préposé au matériel électrique.

Le 1er janvier 1924 M. Davies fut nommé assistant gérant-général, mis en charge du service de l'électricité et du service ferroviaire. M. Jones étant mort subitement il ne conserva cette dernière position qu'un jour et fut nommé gérant-général intérimaire.

M. Davies est membre de l'American Institute of Electrical Engineers, membre du comité de direction de l'American Railway Association et membre actif de l'Association of Professional Engineers, d'Ontario.

UNE LANGUE QUI SE SIFFLE

Elle serait parlée par une tribu d'Indiens du nord de la Californie

Berkeley, Cal. — On vient de découvrir dans les monts Siskiyou, au nord de la Californie, une tribu d'Indiens qui peuvent communiquer et se faire comprendre entre eux par le seul sifflement des lèvres et qui peuvent aussi "parler" aux oiseaux de la même manière.

C'est J.-R. Saxon, attaché au service forestier des Etats-Unis, qui vient de soumettre le rapport de cette singulière découverte à L.-A. Kroeber, directeur du Musée Anthropologique de l'Université de Californie.

Saxon rapporte que pendant des semaines les explorateurs ayant pénétré dans des forêts lointaines du Siskiyou ont perçu des sons inaccoutumés sur les fils de raccordement qui unissent les uns aux autres les postes échelonnés à travers les monts.

Voulant en avoir le coeur net, il s'aventura dans la solitude après la nuit tombée et, surpris par un violent orage, il chercha refuge dans une cabane indienne apparemment abandonnée.

Comme il s'en éloignait, après la tempête passée, pour explorer les environs, il fut surpris de trouver, à son retour, de la nourriture et un lit fait de peaux d'ours et de chevreuil qui semblait avoir été préparé pour lui, cependant qu'il n'avait eu connaissance de personne.

Saxon rapporte qu'il reçut pendant deux jours de cette manière le vivre et le couvert sans avoir pu identifier le dispensateur de cette généreuse hospitalité.

Le troisième jour enfin, plusieurs Indiens vinrent dans la cabane et lui firent comprendre, par signes, qu'il avait été leur hôte.

"A ma grande surprise, dit-il, j'appris à leur contact qu'ils ne se servaient, pour se parler entre eux, d'aucun mot ou son quelconque usité dans les langues humaines, mais qu'ils conversaient par le seul moyen de sifflements saccadés. Et ces derniers semblaient être compris des oiseaux eux-mêmes quand les femmes leur commandaient de venir manger la nourriture répandue pour eux sur le gazon."

L'explorateur rapporte encore que les hommes de cette race se caractérisent par une excessive timidité; quant aux femmes, dès qu'elles eurent entendu le son de sa voix, elles s'enfuirent comme des taupes dans des retraites invisibles.

Les Indiens conduisirent un peu plus tard l'explorateur au poste téléphonique le plus voisin et lui firent entendre qu'ils en avaient fait l'expérience par eux-mêmes, ce qui impliquerait les sons singuliers entendus déjà.

Saxon est d'avis que ce peuple siffleur est un groupe détaché de la tribu indienne des "Karok" de Klamuth Falls.

LES SOVIETS ET L'ECOLE ATHEE

Tout enseignement religieux est prohibé dans les écoles privées

Riga — Un nouveau décret des Soviets vient d'être promulgué en Russie à l'effet de prohiber totalement l'enseignement religieux dans les écoles privées et de s'en tenir strictement, sous ce rapport, aux doctrines en honneur dans les écoles communistes.

Toutes les écoles privées se trouvent du même coup abolies.

Les personnes, instituteurs ou parents, qui violeront la loi tombent sous le coup de pénalités fort sévères, surtout s'ils se permettent d'enseigner à des groupes de plus de trois enfants chacun.

Dans les cercles gouvernementaux on essaie de justifier l'adoption de ces mesures draconiennes en invoquant la nécessité de combattre "l'influence pernicieuse des anti-communistes".

On doit cependant en rechercher le motif réel dans le nombre considérable d'écoles privées, qui existent à Moscou ou en province, partout où les parents s'unissent pour fournir à leurs enfants un enseignement religieux de leur choix. Cet état de choses a pour effet immédiat d'entraîner la désertion de l'école communiste.

Toute espèce de punitions applicables aux enfants est en même temps officiellement défendue sous le régime scolaire de l'Etat.

Les autorités soviétiques rapportent avec satisfaction que 10,000 enfants moscovites ont délaissé les cérémonies religieuses de Noël pour suivre les manifestations athéistes de "la ligue communiste de la jeunesse".

:: GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG ::

"HOLSUM"

est plus qu'une "simple miche de pain"

C'est un aliment

卐 卐

Milton's Bakery

Nous le livrons à votre porte

TEL. N 6319

VOTRE "HOME"

Le moyen le plus simple et le plus économique de protéger votre maisonnée, c'est de consulter un chiropraticien dès que quelqu'un de votre famille est malade. Il localisera le mal. Voyez votre chiropraticien. Consultation et examen de l'épine dorsale gratuits.

LOVE & STINSON

Docteurs de Chiropratique

Matériel de Rayons X

Téléphones:

Bureau A8005 Rés. Dr Love J8336

396, Builders' Exchange

(En face Eaton) Winnipeg

HOTEL ST-REGIS

RUE SMITH WINNIPEG

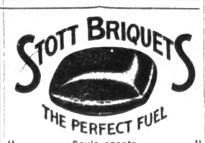
Plan européen

A l'épreuve du feu

PRIX PAR JOUR

$2.00 à $4.00

M. HANLON, Gérant



Seuls agents

Empire Coal Co., Ltd.

603-4, Edifice Electric Railway

Téléphones:

N 6357 - F 5835

PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront W-I-L-S-O-N

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront W-I-L-S-O-N. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut frire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

D. D. WOOD & SONS LTD.

Vend du bon charbon

ANTHRACITE
SAUNDERS CREEK
TABER
DRUMHELLER
COAL VALLEY
KOPPER'S COKE
POCAHANTAS
YOUGHIOGHENY
GREENHILL
BELLEVUE
SOURIS

Tél. N 7308

Bureau et cour: Avenue Ross et rue Arlington

Bière de Riz américaine

Bière blonde (ale) clarifiée

Bière brune (stout) de première qualité

DE

DREWRY

Ici depuis 1887

Encore les meilleurs

TELEPHONE J 7221

Pourquoi vous devez employer le lait de la "CITY DAIRY"

Parce qu'il est le produit des meilleurs troupeaux de vaches de nos fermes du Manitoba, et qu'il est livré tous les jours. Avec chaque bouteille, vous avez la garantie qu'il est pur, agréable à boire, hygiénique et exempt de toute falsification. C'est une marque de goût délicat et raffiné d'avoir sur sa table le lait de la CITY DAIRY. Joignez-vous à votre voisin et téléphonez votre commande immédiatement.

Téléphoue N 7648

J.-M. CARRUTHERS, Président — J.-W. HILLHOUSE, Sec.-Trés.

Pain "Butternut" et Gâteaux "Daintimaid"

Avec ce goût de pâtisseries fates à la maison, que vous aimez tant. Faites vos commandes chez votre épicier qui représente la "Canada Bread Company" ou téléphonez B 2017.

CANADA BREAD COMPANY, LIMITED

A.-A. RYLEY, Gérant à Winnipeg

Pour être bien habillé, allez chez

HENRY PRESCH

MARCHAND-TAILLEUR

Qualité, Style, Satisfaction

286, avenue Graham, Winnipeg

Téléphone A 2949

POUR

FOURNITURES DE RADIO

Accessoires, applications et fournitures électriques

Travaux et réparations d'électricité

THE ELECTRIC SHOP

SCHUMACHER-GRAY CO LTD.

187, avenue Portage Tél. N 6603

"VOUS AUREZ MIEUX CHEZ WILSON"

MEUBLES POUR LE FOYER

Wilson Furniture Co.

352, rue Main

Quelques portes au sud de l'avenue Portage

CHARBONS MANNING

DEMANDEZ

The Western Coal Company Ltd.

à son nouveau bureau—COIN OSBORNE ET McMILLAN

TELEPHONES: F 6255—F 7094

Ou à sa cour du nord—COIN JARVIS ET AIKINS

TELEPHONE J 6349

R.-A.-C. MANNING Président — P.-G. RUMER, Gérant des ventes, Rés.: Tél. B 4268

DR W.-A. WEIR

DENTISTE

Déménagé à "Galloway Clinic"

661, AVENUE BROADWAY

WINNIPEG

Bureau: B 650 Rés.: F 4781

HOTEL McLAREN

Rues Main et Rupert

WINNIPEG

Chambres intimes, tranquille, bien éclairées, cnfortables

卐 卐

Repas satisfaisants

Prix raisonnables

Modern Auto Express

Quand vous aurez besoin de faire transporter une malle

Téléphone: St. J 4860

MEUBLES TRANSPORTES PAR HOMMES D'EXPERIENCE

St. J. 4860 162, avenue Polson

SPECIALITE: TRAVAIL EN GROS

WINNIPEG BILLIARD & SUPPLY HOUSE

Bureau-chef et manufacture

73, Albert Winnipeg

Tél. N 7509

Assortiment complet de fournitures

Billards de toutes grandeurs

The United Technical Schools Ltd

LA PLUS GRANDE
LA MIEUX ECLAIREE
ET VENTILEE DES
ECOLES TECHNIQUES
PRIVEES DU CANADA

corner Portage and Langside Winnipeg

CHARBON

ROSEDALE

Drumheller

Blocs et poêle

THOS. JACKSON & SONS

370, rue Colony

Réparations d'Ascenseurs

Réparations de moteurs électriques

Reconstruction de Commutateurs

Moteurs neufs et de seconde main à vendre

The Electric Motor Sales and Repair Co., Ltd.

Téléphone B 5944

277, rue Huntleigh Winnipeg

SOUDAGE AU GAZ ET A L'ELECTRICITE

Suppression des rayures dans les cylindres sans polissage

Plateforme pour soudage d'autos

HUB WELDING CO.

271, rue Huntleigh Winnipeg

Tél. B 4553

HOTEL CARLTON

216, AVE. NOTRE-DAME

Chambres à partir de $1.00

Café de première classe

Service à la carte

GUS. GUIGNARD, Gérant

CHARBON

Drumheller — Elgin

BLOCS	- - -	$13.00 la tonne
POELE	- - -	$11.75 la tonne
NOIX	- - -	$10.50 la tonne

Essayez notre service

Téléphones: A 6880—A 6889

BRAID & McCURDY Builders' Supplies

Fournitures de construction

136, avenue Portage-Est

Polissage de cylindres

(Autos — Tracteurs — Moteurs)

Travail général de mécanique

Soudage électrique

Pritchard Engineering Co. Ltd.

Immeuble Forrester Tél. A 6744

Rues Fort et Graham, Winnipeg

Nous installons les appareils d'eau et de chauffage les meilleurs, les plus modernes et les plus hygiéniques.

The STANDARD PLUMBING & HEATING Co. Ltd.

HEATING CO., LTD.

Tél. A 1437 Columbus Hall

$5.00 vous achètera n'importe lequel des articles suivants:

10 liv. de Métal Babbitt pour autos ou tracteurs à gas

15 liv. de Soudure ½ et ½

22 liv. de Métal Babbitt pour usage général.

UNION METAL CO.

465, rue Langside Winnipeg

THE CANADIAN NATIONAL FIRE INSURANCE COMPANY

BUREAU-CHEF - - 386, RUE MAIN, WINNIPEG

Actif total - - $2,792,622.00

Une compagnie canadienne qui place ses fonds au Canada

Nous sollicitons des demandes d'ageces

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 8 JANVIER 1924

"P" omis dans "chiropraticien", Love & Stinson.

"R" omis dans "patisseries", Canada Bread Co. Ltd.

"E" omis dans "commandes", Canada Bread Co. Ltd.

"S" omis dans "vous", Modern Auto Express.

"C" omis dans "complet", Winnipeg Billiard Co.

"H" omis dans "téléphone", Braid & McCurdy.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle Liliane Laflamme, Stratton, Ont.

2me prix: $1.00—Mlle Elisabeth Barbeau, Couv. St-Jean-Baptiste, Man.

3me prix: $1.00—Mlle E. Danesult, Académie St-Joseph, St-Boniface.

4me prix: $1.00—M. Louis Chèze, Broad Valley, Man.

5me prix: $1.00—M. Bernard Goulet, 121, rue Dumoulin, St-Boniface.

6me prix: $1.00—M. Emile Mayeur, 27, rue Hamel, Saint-Boniface.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces parait encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Certains concurrents, constatant qu'ils ont trouvé la réponse exacte, sont sans doute déçus de ne pas avoir de prix. Il faut bien remarquer que nos concours sont relativement faciles; pour décerner les prix entre les nombreux concurrents, nous devons tenir compte de la façon plus ou moins originale et artistique dont les candidats présentent leurs solutions.

NOTRE CHASSE AUX NOUVELLES

LE JUBILE DE M. PAUL BOURGET

Paris — Le jubilé littéraire de M. Paul Bourget, dont M. Henry Bordeaux avait pris l'initiative, a été célébré par ses amis et admirateurs, écrivains de tous les âges et de toutes les écoles, dans la Maison de Balzac, à Passy. Une médaille commémorative, frappée à cette occasion, lui a été offerte par M. René Doumic.

M. Paul Bourget a remercié ses nombreux amis et donné le souvenir le plus ému à son ami Maurice Barrès, qui avait consacré son dernier article à ce cinquantenaire.

LA PRIZRE AU SENAT IRLANDAIS

Dublin — La haute Chambre irlandaise vient d'approuver à l'unanimité les formules de prières qui doivent être récitées au commencement de ses sessions.

Ces prières ont été composées par un laïque, mais elles ont été revisées par les autorités ecclésiastiques catholiques et protestantes. Par elles, le Sénat s'oblige à observer, dans ses délibérations, les principes chrétiens. Des protestants, et non des moindres, se sont faits les fermes soutiens du projet qui a été adopté.

Catholiques et protestants ont, dans cette haute Assemblée, manifesté la volonté, comme l'a déclaré un sénateur catholique, "de servir Dieu comme il le demande".

LE VATICAN ET LE BOLCHEVISME

Rome — Le "Giornale d'Italia" publie une correspondance de Belgrade parlant d'une Semaine antibolcheviste que le clergé conservateur polonais, dirigé par le prince Radziwill, aurait projetée, et ajoutant que le Pape, qui aurait à cet effet reçu à maintes reprises le prince Radziwill, aurait encouragé et soutenu son initiative.

On déclare au Vatican qu'en ce qui concerne le Pape cette nouvelle est purement fantaisiste. Le Vatican a bien entendu parler de ce projet il y a quelque temps, mais, comprenant son but politique, le Vatican l'a désapprouvé, parce que le clergé doit demeurer étranger aux mouvements politiques. D'autre part, le Vatican ignore de quel prince Radziwill il s'agit, d'asses nombreuses personnes portant ce titre et ce nom; au surplus, depuis au moins six mois, le Pape n'a reçu aucun prince Radziwill.

LA PREMIERE EGLISE A JEANNE D'ARC

Celle de Toronto doit, parait-il, céder le pas à celle de Lunéville. Il existe, en effet, à Lunéville, depuis 1912, une paroisse dédiée à Jeanne d'Arc. Son église fut construite en 1911-12 par M. l'abbé Gérardin (Légion d'honneur pendant la guerre), aujourd'hui archiprêtre de Saint-Jacques. Il fallut même une dispense du Pape pour dédier cette église à une simple Bienheureuse. Cette oeuvre n'est pas finie. Il y manque la décoration intérieure et des orgues. Le nouveau curé, M. Cuny, a fondé un patronage. La paroisse essentiellement ouvrière groupe 7,000 âmes.

VOTRE BATTERIE aura chez nous la meilleure attention. Nous nous spécialisons dans l'emmagasinage à sec (Dry Storage) qui assure votre batterie pour une saison après que nous l'aurons mise en ordre le printemps prochain. Emmagasinage à sec, $5.00 par saison, plus les morceaux dont vous pouvez avoir besoin, et $5.00 pour l'emmagasinage humide (Wet Storage) par saison. Pour plus amples détails, téléphonez N 6961.

The Reimer Motor Co.

341, avenue William Winnipeg

POUR LES VOYAGEURS AMERICAINS

Paris — La somme de 13,000,000 de francs sera prochainement appropriée à la construction de nouveaux hôtels en France et à l'amélioration de ceux qui existent déjà.

Les tenanciers profiteront de l'expérience acquise au cours de leurs voyages aux Etats-Unis pour doter leurs futurs immeubles de tout le confort exigé par les voyageurs de ce côté de l'Atlantique, lorsqu'ils sont en randonnée sur le continent européen.

LA PLUIE SUR COMMANDE

On n'a décidément pas abandonné l'espoir de découvrir le procédé qui permettra de faire tomber la pluie à volonté et, par conséquent, de vaincre la sécheresse. A Dayton, dans l'Ohio, des aviateurs militaires viennent de faire, à ce sujet, des expériences intéressantes. Ils auraient déterminé des chutes de pluie en faisant tomber dans les nuages du sable électrisé. Le procédé consiste, l'avion marchant à grande vitesse, à arroser de sable électrisé la couche supérieure des nuages. Sous l'influence de cet arrosage, la pluie tombe et le nuage se dissipe lentement. L'expérience faite sur des nuages de plusieurs milles de longueur et d'une épaisseur de 150 à 500 verges, aurait pleinement réussi.

DANS LES PAGES D'UN LIVRE

Un jeune universitaire a acheté, à l'Hôtel des Ventes de Paris, un vieux "Paul et Virginie". Il y trouve un papier l'avertissant que celui qui lirait ce livre n'aurait qu'à se rendre chez tel notaire, qui lui remettrait 23,700 francs à lui légués par l'ancien possesseur de ce livre. Pensant à une farce, notre universitaire, tout de même intrigué, se risqua chez le notaire.

— Il y a trois ans et sept mois, Monsieur, que je vous attendais! lui dit l'honorable tabellion.

Et séance tenante, il lui versa les 23,700 francs...

LES ARBRES CHLOROFORMES

Le chloroforme ne sert pas seulement à endormir les malades, hommes ou animaux, pour les opérations, il peut aussi endormir les végétaux.

Il suffit, parait-il, d'arroser les arbres avec de l'eau chloroformée avant de les déplacer pour que ceux-ci ne souffrent pas de l'opération. Au jardin zoologique de Calcutta, le professeur déplante et déplace de temps à autre deux sujets, toujours les mêmes, qui seraient morts depuis longtemps si on ne prenait la précaution de les anesthésier avant leur déplacement.

LE FROID CONSERVE

Les statistiques de la mortalité humaine donnent, pour 1910, les chiffres suivants de vie moyenne:

Suède-Norvège, 50 ans 2 mois; Danemark, 48 ans 2 mois; Irlande, 48 ans 1 mois; Angleterre-Ecosse, 45 ans 5 mois; Belgique, 44 ans 11 mois; Suisse, 44 ans 4 mois; Hollande, 44 ans; Russie, 43 ans 7 mois; France, 43 ans 6 mois; Allemagne, 40 ans 4 mois; Italie, 40 ans 3 mois; Portugal, 36 ans; Roumanie, 35 ans 11 mois; Grèce, 35 ans 4 mois; Autriche, 34 ans 2 mois; Bulgarie, 33 ans 7 mois; Turquie, 33 ans 5 mois; Espagne, 32 ans 4 mois.

Ainsi, le Suédois qui, en raison des grands froids, est souvent dans une atmosphère malsaine et surchauffée, vit plus longtemps que l'Espagnol qui passe sa vie au grand air... Serait-ce donc que le grand air est malsain? Au contraire. Mais probablement faut-il faire intervenir la question d'hygiène: les pays chauds sont, parait-il, moins portés à l'hygiène que les pays froids, en tous cas, la chaleur développe plus rapidement les germes morbides que le froid qui les tue.

Beaucoup de personnes sont rendues presque infirmes par les cors. A quoi bon souffrir, lorsqu'on peut être soulagé rapidement par Holloway's Corn Remover.